

ANNEXE

INTRODUCTION

Plus de 4500 agents départementaux interviennent quotidiennement au service des Seine-et-Marnais dans le domaine social, pour la construction et l'entretien des routes, des collèges, dans l'assistance aux communes, aux associations ou pour la gestion interne de l'administration, des finances et des ressources humaines.

Pour assurer une stratégie de pilotage commune et garantir la cohérence globale des actions, une instance collégiale de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire et, en outre, de manière régulière avec le Président du Conseil général.

En 2009, ont été confirmées des modalités de travail qui favorisent le décloisonnement des services, la conduite d'actions transversales nécessaires pour la mise en œuvre de politiques publiques, souvent plus partenariales qu'auparavant et donc plus complexes dans leur gestion.

De même, une action publique départementale qui se veut au service des usagers exige la prise en compte de leur avis et une démarche participative dans la gestion des affaires.

En interne, le management en « mode-projet » est privilégié pour la prise en compte de différentes thématiques et la résolution des problèmes rencontrés : transferts de nouvelles compétences au Département, mise en place de nouvelles actions transversales, développement de projets, réorganisation des tâches, structuration des services... Ce mode de travail participatif au sein des services dynamise les capacités globales de l'administration départementale et est souvent le gage d'une plus grande pertinence ou efficacité ultérieure.

L'année 2009 a vu la concrétisation de la démarche de performance avec l'organisation du contrôle de gestion et d'une veille accrue sur les relations du Département avec ses partenaires par l'intermédiaire de l'audit externe. Un pilotage plus fin de l'action publique a été recherché avec une meilleure articulation entre les orientations de politique publique et la déclinaison des objectifs opérationnels des services pour la mise en place des programmes annuels de performance. Elle sera accompagnée d'une démarche de recensement et de suivi des projets.

La modernisation de l'administration s'est poursuivie : mise en place d'un schéma directeur informatique, dématérialisation, gestion numérisée, procédures de commande publique, fiabilisation juridique, financière et comptable.

Dans le domaine des ressources humaines, la démarche des entretiens annuels d'évaluation s'est généralisée, accompagnée d'outils informatiques de traitement et d'actions de formation.

D'une manière générale, la gestion des emplois et des compétences se veut plus prévisionnelle et plus précise.

Afin d'assurer une lecture la plus homogène possible de l'activité des services en 2009, celle-ci est présentée pour chaque direction sous forme de fiche, structurée autour de quelques axes : des mots-clés pouvant caractériser le service, l'effectif, le budget, l'essentiel de l'action de l'année, des chiffres importants ou encore des actions nouvelles ou spécifiques à l'année 2009.

SOMMAIRE (*)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Secrétariat général
Secrétariat général aux Assemblées
Service d'Information Géographique
Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit Externe
Direction des Finances

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES

Direction des Ressources Humaines
Direction des Systèmes d'Information
Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales
Direction des Moyens Généraux
Direction des Marchés Publics
Direction de l'Innovation et de l'E-administration

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITE

Direction de la Santé et de la Petite Enfance
Direction de l'Enfance
Direction de l'Insertion et de l'Habitat
Direction des Personnes Agées et Adultes Handicapés
Direction Territoriale des Solidarités
Centre de Ressources et d'Appui

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges
Direction du Développement des Territoires
Direction Principale des Routes
Direction des Transports
Direction de l'Eau et de l'Environnement

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Service de la Coordination Administrative et du Tourisme
Service des Actions Européennes et Internationales
Direction des Sports et de la Jeunesse
Direction des Affaires Culturelles
Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux
Médiathèque départementale

(*) L'intitulé des directions et leur rattachement au pôle DGA correspond à ceux de l'année 2009.

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
(DGS)

PRESENTATION GENERALE

La Direction générale des services (DGS), s'appuyant sur la structuration cohérente des DGA et sur l'animation du Comité de direction générale, centre ses missions sur des fonctions essentielles de management, de pilotage, d'organisation et de contrôle.

En 2009, la concrétisation de la démarche de performance et de la fonction de contrôle de gestion et de l'audit, la réorganisation de la fonction financière recentrée sur son cœur de métier, l'initialisation de projets de services, répondent à des objectifs de mise en œuvre d'outils d'analyse prospective et l'amélioration du pilotage stratégique des politiques publiques.

L'année 2009 étant celle du lancement de la définition d'un projet de territoire, une « Mission projet de territoire » (MPT) a été créée au sein de la DGS (composée d'un cadre A+).

Ainsi, en 2009, la DGS est composée de plusieurs pôles :

- le Secrétariat général (SG), la Direction des Finances (DF), le Secrétariat général aux Assemblées (SGA), la Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit Externe (DCGAE),
- mais aussi des services spécialisés à la fois dans leur technicité et à vocation transversale, tels que le Service d'Information Géographique (SIG), la Mission Développement Durable (MDD) et la Mission Projet de Territoire (MPT).

LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Il conseille et oriente l'exécutif départemental dans les choix stratégiques et la définition des politiques publiques départementales.

Il anime, encadre et coordonne les activités des services départementaux.

Il définit, sous l'autorité du Président, le cadre des relations de l'administration avec les partenaires extérieurs.

SECRETARIAT GENERAL (SG)

Le Secrétaire général, collaborateur direct du Directeur général des services, assiste ce dernier dans les fonctions de coordination, notamment avec les Directeurs généraux adjoints et les Secrétaires généraux des DGA, dans les relations avec le Cabinet et, également, avec des institutions et organismes extérieurs.

A ce titre, il prépare des réunions, notamment celles du Comité de direction générale (une quarantaine en 2009), celles réunissant mensuellement le Président, le Cabinet et le Comité de direction générale (10), les réunions mensuelles entre le Préfet et le Président (10) ou encore les réunions internes des directeurs (7 en 2009).

Outre les dossiers qu'il gère directement, le Secrétaire général assure le suivi du courrier (entrant et sortant) entre le Cabinet, la Direction générale, les DGA et directions.

Parmi les dossiers spécifiques portés en 2009, la première convention entre le Département et l'UNICEF en vue d'une labellisation de collectivité « amie des enfants » a fait l'objet d'un suivi de projet animé par le Secrétaire général.

Parallèlement à la démarche de performance, d'une manière conjointe et complémentaire, le Secrétaire général a mis en place le Plan d'Action de l'Administration (PAA), recensant les projets de services et permettant le suivi de leur déroulement.

LE SERVICE DE LA DOCUMENTATION

Le service est chargé de la constitution et la diffusion d'une revue de presse informatisée, la réalisation de recherches documentaires et la gestion des achats d'ouvrages et d'abonnements pour la plupart des services du département. Il est composé de quatre personnes.

Budget global 2009 (réalisé) : 321 000 € (Documentation générale, technique et informatisée, droits de copiage, marché agrégateur de presse).

Actions 2009 :

Renouvellement du marché « agrégateur de presse » :

Comme en 2008, pour simplifier les procédures de saisie des articles et s'assurer de leurs conditions de conservation et de diffusion tout en respectant la législation relative aux droits d'auteur, un marché à procédure adaptée a été lancé pour une durée de 18 mois. L'acquisition des articles diffusés passe maintenant obligatoirement par le candidat retenu : Press Edd , agrégateur de presse.

Panorama de presse :

Les traditionnelles demandes de recherches documentaires se sont multipliées en 2009. Cependant, le Service de la documentation a continué l'enrichissement de son fonds documentaire ainsi que sa diffusion quotidienne répondant ainsi aux souhaits des services du Département de trouver rapidement des informations générales relatives aux compétences ou aux actions engagées par le Département, des actualités de nature juridique ou statistiques.

Revue et abonnements :

Depuis début 2009, le Service de la Documentation est seul gestionnaire des acquisitions des revues et des abonnements de la plupart des Directions et services. Ceux-ci ont toutefois la possibilité, grâce à un outil web, d'agir directement auprès du prestataire (vérification des abonnements et réclamations en cas de retard, ...). Le marché d'appel d'offres (un an renouvelable trois fois) a été attribué à France Publications le 8 décembre 2008.

Nouvel outil de gestion documentaire :

Le marché conclu pour l'acquisition d'un nouvel outil a été attribué à la société Sésin. Le Service de la Documentation a créé un groupe de travail utilisateur, dès la réunion de lancement du projet, le 10 juillet 2008. De nombreuses contributions ont été apportées au cahier des spécifications fonctionnelles et techniques validé à la mi-novembre 2008. L'élaboration du projet s'est poursuivi en 2009 afin d'obtenir un outil simple et intuitif à

manipuler de telle manière que les utilisateurs en aient le maximum de satisfaction. Ces objectifs nécessitent de nombreux ajustements et essais avant de pouvoir être mis en place dans le courant de l'année 2010.

LE POLE COORDINATION ET AFFAIRES GENERALES.

Parmi les dossiers gérés au titre de la coordination et des affaires générales, figurent notamment :

- La communication institutionnelle sur les chantiers ; elle a nécessité en 2009 le renouvellement d'un marché à bons de commande, permettant d'installer des panneaux d'informations au public sur les travaux en cours sur le territoire seine et marnais. A partir de 2009, le marché a mutualisé les panneaux pour les opérations subventionnées par le Département et celles réalisées en maîtrise d'ouvrage, suivies par la Direction Principale des Routes et la Direction de l'Eau et de l'Environnement.
- L'administration fonctionnelle du logiciel « Eudonet », fichier commun de gestion des organismes et contacts du Département, utilisé désormais par tous les services du Département ainsi que l'animation du Comité de pilotage, des réunions de travail et des formations, relève du Secrétariat général.

Deux agents à plein temps sont consacrés à ces missions.

- En 2009, la mise en place des astreintes au sein des services a été organisée et coordonnée par le Secrétariat général.

Par ailleurs, différents comités de pilotage et comités techniques ou partenariaux ont nécessité la préparation de réunions de travail.

Le Secrétariat général assure également les tâches de suivi budgétaire et financier de la DGS, et plus particulièrement de secrétariat et de coordination technique pour la Mission Développement Durable et pour la Mission Projet de Territoire.

MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Outre les travaux d'animation et de pilotage global de l'Agenda 21 du Département par sa responsable, la Mission Développement Durable a particulièrement coordonné en 2009 le processus d'évaluation de l'Agenda 21 départemental.

MISSION PROJET DE TERRITOIRE

La Mission Projet de Territoire a été créée début 2009 au sein de la DGS ; le Directeur de Mission a pris ses fonctions en mai 2009. Il a pour tâche la préparation, l'animation et la coordination de l'ensemble de cette démarche, particulièrement participative et transversale.

SECRETARIAT GENERAL AUX ASSEMBLEES (SGA)

Depuis mai 2009, le SGA est composé de 6 personnes.

Les missions du SGA sont la préparation des séances du Conseil général et de la Commission permanente, l'organisation des commissions techniques et le suivi des délibérations jusqu'à leur publication.

En 2009, 10 séances du Conseil général, soit 458 rapports, et 11 Commissions permanentes, soit 641 dossiers, ont eu lieu (1099 rapports au total). De façon à acquérir un caractère exécutoire, ces délibérations, ainsi que les arrêtés départementaux publiables, ont généré la publication de 41 recueils des actes administratifs.

Le Secrétariat général aux Assemblées assure, par ailleurs, l'actualisation permanente du guide des aides départementales sur l'Intranet (153 fiches au total), ainsi que le suivi des désignations des représentants du Département dans diverses instances (641 au total).

Enfin, le SGA a piloté le remplacement du logiciel de gestion des dossiers d'Assemblées (420 personnes concernées) et la dématérialisation du contrôle de légalité.

Ces deux outils seront opérationnels courant 2010.

SERVICE DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

Effectif en 2009 :

5 agents

Budget primitif 2009 :

Investissement : 176 k€

Fonctionnement : 67 k€

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 du service :

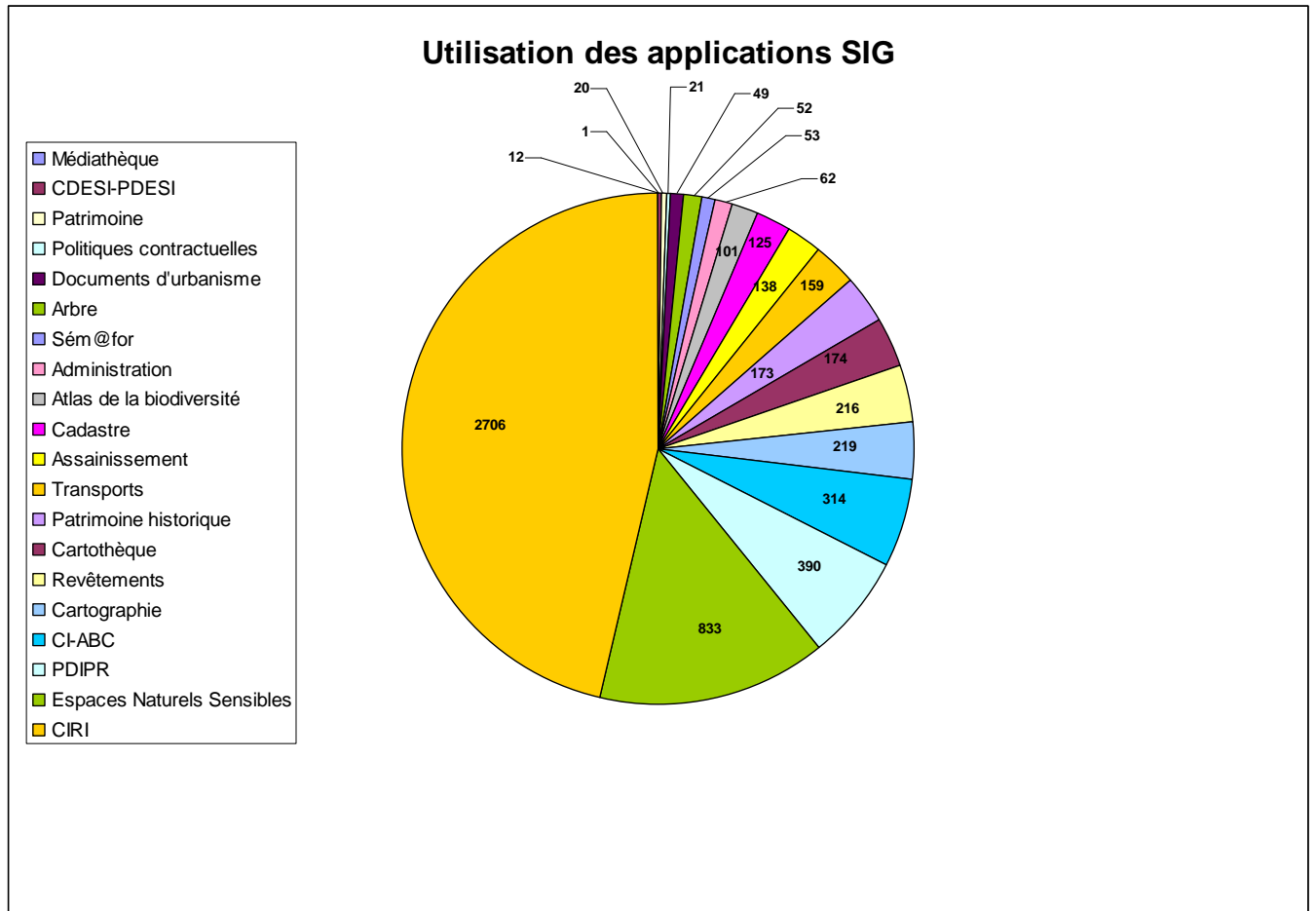
- Début de mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Information Géographique
- Mise en production des applications : Inventaire du patrimoine historique, arbres d'alignement et gestion des revêtements routiers.
- Mise en place des contrats de production de données.
- Développement et test des applications PROSICOL (cartographie des prévisions et simulations des effectifs des collèges) et ClicCarte (intégration des fonds de plan SIG dans les outils bureautique, recherche des sites du Département, communes, cantons, intercommunalités, adresses, parcelles).
- Lancement du projet d'application liée à l'assainissement.
- Finalisation de la saisie du PDIPR (objectif juin 2010)

Chiffres-clés:

900 cartes réalisées

500 actions au profit des Directions (analyse, traitement, cartographie)

4800 utilisations des applications SIG



5 applications développées :

Mise à jour des données de nos partenaires et fournisseurs :

Cadastre

Carte IGN au 1/100 000

Carte IGN au 1/25 000

BD TOPO

Données de la DIREN-IDF

Données de l'IAU-îdF.

**DIRECTION DU CONTROLE DE GESTION ET DE L'AUDIT EXTERNE
(DCGAE)**

Les principales missions de cette direction sont de :

- * Développer des outils de pilotage pour être en phase avec nos priorités
- * Contribuer à l'élaboration des prévisions budgétaires
- * Identifier et analyser l'ensemble des risques juridico-financiers inhérents aux relations partenariales établies entre le Département et ses organismes associés
- * Diffuser la culture de gestion

Effectif de la Direction en 2009 :

6 personnes dont 3 cadres.

Budget primitif 2009 : La DCGAE n'a pas de budget propre.

L'année 2009 est la première année complète depuis la création de la Direction en 2008.

Bilan de l'année 2009 pour la Direction du contrôle de gestion par rapport aux objectifs fixés :

➤ *Objectif n°1 : apporter une vision claire et synthétique des politiques publiques*

La première étape de mise en œuvre de la Démarche de performance consiste à bâtir une segmentation stratégique des politiques publiques et des fonctions supports. Cette arborescence des politiques publiques a été livrée en 2009.

➤ *Objectif n°2 : bâtir un système de pilotage départemental*

Le programme annuel de performance (PAP) précise les orientations stratégiques du Département, les objectifs qui en découlent, les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ces objectifs et les moyens financiers et humains associés. 80% des PAP ont été écrits en 2009.

De plus, un tableau de bord de Direction générale a été conçu et diffusé chaque mois auprès des membres du Comité de Direction générale.

➤ *Objectif n°3 : élaborer avec les services de nouveaux outils de gestion*

L'intégration de la Démarche de performance dans le cycle budgétaire doit permettre d'apporter des éléments d'analyse complémentaires au cours des arbitrages et ainsi de construire des budgets en adéquation avec les contraintes budgétaires du Département. Les fiches de synthèses au format Démarche de performance ont été testées par 3 Directions pilotes.

➤ ***Objectif n°4 : accompagner les services dans la mise en œuvre de leur tableau de bord***

La DCGAE organise, en collaboration avec la Direction des ressources humaines, une formation pour les encadrants sur les outils de pilotage. Le taux de satisfaction des personnes formées est supérieur à 90%.

➤ ***Objectif n°5 : former les services aux nouveaux outils***

La DCGAE organise des sessions de sensibilisation aux nouveaux outils développés dans le cadre de la Démarche de performance (arborescence, suivi de l'exécution budgétaire) et disponibles via l'application Business Objects. Le taux de satisfaction des personnes formées est supérieur à 90%.

➤ ***Objectif n°6 : réaliser, diffuser et actualiser la cartographie des risques***

La cartographie des risques a pour objet d'identifier pour les principaux organismes associés le niveau de risque financier, juridique, social, fiscal et d'activité, qu'il soit encouru par le Département (élus et administration) ou par les organismes eux-mêmes.

Elle doit permettre de proposer des mesures préventives ou curatives visant à éviter l'apparition des risques repérés ou limiter leurs effets.

Pour ce faire, la cartographie a été actualisée deux fois en 2009 et diffusée à la Direction générale et au Cabinet du Président.

80 analyses financières réalisées tout organisme confondu (associations, bases de loisirs, SEM, SDIS, établissements publics, ESH...).

➤ ***Objectif n°7 : sensibiliser les directions et les élus aux notions élémentaires de l'analyse financière***

L'objectif consiste à diffuser les notions élémentaires de l'analyse financière auprès des services en contact direct avec les organismes associés afin de les aider dans les arbitrages budgétaires et le suivi de leur santé financière.

La démarche de sensibilisation des élus est similaire et concerne en particulier les élus exerçant des mandats d'administrateurs. Le taux de satisfaction des personnes formées est supérieur à 90%.

DIRECTION DES FINANCES (DF)

La Direction des Finances (DF) a en charge de proposer, puis de mettre en œuvre, les politiques financières, fiscales et budgétaires du Département et de veiller à l'application des normes comptables.

Ses **principales missions** se déclinent de la façon suivante :

- Elaborer des scénarios budgétaires prospectifs tant en fonctionnement qu'en investissement, en recettes et en dépenses
- Réaliser des études rétrospectives et comparatives permettant de mesurer l'évolution et le niveau d'intervention du Département et ses équilibres financiers
- Piloter, coordonner, contrôler et rendre compte de la préparation et de l'exécution des budgets
- Gérer la dette et la trésorerie en prévenant les risques financiers
- Instruire, évaluer et suivre les engagements hors bilan du Département (garanties d'emprunts)
- Assurer la gestion et la répartition des fonds départementaux de péréquation
- Veiller à la régularité des opérations comptables
- Contrôler sur le plan des incidences budgétaires les rapports présentés aux assemblées
- Administrer au niveau fonctionnel les systèmes d'information financière
- Assurer une mission de conseil, d'expertise et d'assistance en matière comptable, budgétaire et fiscale auprès de l'ensemble des services départementaux.

Son **organisation** a évolué au cours de l'année 2009 :

L'impact de la crise financière a rendu nécessaire une organisation encore plus efficace, cohérente et collégiale. Une réorganisation permettant une gouvernance plus collective de la direction a été menée.

Ainsi, afin de rétablir un meilleur équilibre entre ses composants, la direction est désormais organisée autour de deux pôles opérationnels :

- une sous-direction budget prospective
- une sous direction dette, trésorerie et comptabilité

et d'un pôle fonctionnel pour l'administration fonctionnelle du système d'information financière qui demeure un pôle ressource.

Au total, la Direction des Finances comptait au 31/12/2009 un **effectif** de 29 postes budgétaires répartis en :

- 11 de catégorie A ou A+
- 5 de catégorie B
- 13 de catégorie C

Activités et chiffres clés :

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DE LA PROSPECTIVE :

- Budget total voté : 1 588,2 M€ (+ 1,9 % par rapport à 2008), dont 995,3 M€ en fonctionnement, et 592,9 M€ en investissement
- Budget réel (hors mouvements d'ordre et dette capital) : 1 122,9 M€, dont 908,8M€ (+ 3,8 % par rapport à 2008) en fonctionnement et 214,1 M€(- 14,4 % par rapport à 2008) en investissement
- Dépenses réelles réalisées (hors dette capital) : 1 098,7 M€ (+2,6% par rapport à 2008 ; 91,14 % du budget voté), dont 894 M€ (+ 6,7 % par rapport à 2008) en fonctionnement (98,4 % de taux de réalisation) et 204,7 M€ (- 12,3% par rapport à 2008) en investissement (96,8 %)
- Résultat global 2009 : 10,7 M€ (9,7 M€ en 2008)
- 2 163 virements de crédits réalisés (stable par rapport à 2008)
- 455 rapports contrôlés (- 9,5% par rapport à 2008)
- Fond de péréquation : 42,6 M€ répartis en faveur de communes et EPCI seine-et-marnais (- 7,71 %)

SOUS-DIRECTION DETTE, TRESORERIE, COMPTABILITE

Service Dette, trésorerie et garantie d'emprunt :

- Encours de dette au 31/12/2009 : 856 174 494,72 €
- Taux moyen pondéré (après swap) : 3,13 % (4,26 % en 2008)
- Durée résiduelle moyenne : 12 ans et 1 mois (13 ans et 9 mois en 2008)
- Annuité 2009 : 87 806 629,83 € (+ 6,26 %)
- Plafond de tirage des lignes de trésorerie : 100 M€(2008)
- Nombres de tirages sur ligne de trésorerie : 167 contre 205 en 2008
- Nombre de remboursements sur ligne de trésorerie : 79 contre 124 en 2008
- Montant des tirages et remboursements sur ligne de trésorerie : 924 260 000 €
- Billets de trésorerie : 6 émissions pour un montant total de 240 000 000 €
- Encours de dette garantie au 31/12/2009 : 405,8 M€ (+ 1 %), au bénéfice de 95 organismes (98 en 2008)
- 27 dossiers de garantie d'emprunt votés en séance en 2009 pour un montant de 85,2 M€
- 4 demandes de subventions instruites en 2009

Service Comptabilité :

1 – l'exécution budgétaire :

Les chiffres ci-dessous correspondent au budget général et aux budgets annexes et intègrent la journée complémentaire

Nombre de mandats émis : 81 989 (-3,9 % par rapport à 2008)

Nombre de titres émis : 24 729 (- 11,8 % par rapport à 2008)

Nombre de rejets sur mandats : 262, soit 0,32 %

Nombre de rejets sur titres : 51, soit 0,21 %

Le montant des rattachements des charges et des produits 2009 s'est élevé respectivement à :

- 15.671.944,04 €, en dépenses (y compris les ICNE à hauteur de 12.457.023,89 €)
- 3.820.372,56 €, en recettes.

2 – la gestion des régies :

Nombre de régies gérées : 34 régies d'avances et 9 régies de recettes.

68 arrêtés ont été pris pour nommer et/ou mettre fin aux fonctions des régisseurs, des mandataires suppléants ou des mandataires.

ADMINISTRATION FONCTIONNELLE DES SYSTEMES D'INFORMATION FINANCIERE :

- 116 fiches d'anomalies rédigées (- 16 %)
- 10 mises à jour Grand Angle (versions, lots, patches...) (38 en 2008)
- 600 requêtes et extractions sur demande utilisateurs (+ 20%)
- Gestion des profils et habilitations : 74 créations (- 43 %) et 50 modifications (- 67 %)
- 35 demi-journées de formation (34 en 2008)
- 1 925 paramétrages divers (= 2008)
- 2 500 interventions d'assistance auprès des utilisateurs (-17%)
- Gestion des interventions DSI : 50

Actions nouvelles :

- Elaboration d'une prospective budgétaire pluriannuelle mettant en relief les variables maîtrisables par le Département.
Objectif : doter le Département d'un outil prospectif permettant de faire ressortir les choix possibles face à un contexte budgétaire de plus en plus contraint.
- Mise en place d'un suivi fin et commenté de l'exécution budgétaire, tant en recettes qu'en dépenses.
Objectif : dans un contexte budgétaire plus contraint, le suivi de l'exécution de recettes volatiles comme les droits de mutation ou de dépenses comme celles d'équipement dans le cadre du FCTVA plan de relance ou comme les allocations RSA avec une tendance haussière forte, imposait de mettre en place alertes et analyses régulières.
- Signature d'une convention FCTVA – plan de relance.
Objectif : Bénéficier en 2009 du versement anticipé du FCTVA et pérenniser le mécanisme de réduction du décalage de son attribution.
- Mise en œuvre du programme de billets de trésorerie avec 6 émissions en 2009.
Objectif : réduction du coût relatif à la gestion de trésorerie
- Réorientation de la gestion active de la dette départementale
Objectif : diminution du risque de taux lié aux emprunts "structurés" par la réduction de leur proportion dans l'encours.

- Mise en place de tableaux de suivi des délais de paiement par CDR tenant compte des délais de pré-mandatement et de mandatement.
Objectif : Suivre et contrôler la réalisation de la réduction des délais de paiement
- Mise en œuvre de la dématérialisation des pièces comptables (bordereaux, mandats et titres de recettes) sur les budgets annexes ; périmètre de test en vue d'une dématérialisation des pièces comptables sur le budget général en 2010.
Objectif : limiter la production de supports « papiers »
- Finalisation du rapport d'audit partenarial des dépenses et recettes de la DPAAH, notamment sur la mise en œuvre du contrôle sur pièces des dépenses avant mandatement par le service comptabilité (mise en œuvre effective début 2010).
Objectif : réduire les rejets à l'initiative de l'ordonnateur

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ADMINISTRATION ET DES
RESSOURCES
(DGAR)

PRESENTATION GENERALE

Jusqu'à présent la DGAR était composée de 3 directions :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Systèmes d'Information (DSI)
- La Direction de l'Administration Générale (DAG) qui comprenait elle-même 4 sous directions.

En 2009, alors que le poste de Directeur de l'Administration Générale était vacant depuis 18 mois, il a été proposé de modifier cette organisation en supprimant le poste de DAG et en transformant les 4 sous-directions en directions.

Cette modification ayant été approuvée en CTP du 28 septembre, la DGAR est désormais composée des 6 directions suivantes :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Systèmes d'Information (DSI)
- La Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales (DAJP)
- La Direction des Moyens Généraux (DMG)
- La Direction des Marchés Publics (DMP)
- La Direction de l'Innovation et de l'e-Administration (DIE).

La Direction générale adjointe de l'Administration et des Ressources est chargée de la définition des besoins et de l'allocation des moyens nécessaires au bon fonctionnement de tous les services départementaux. En 2009, comme les années précédentes, les transferts de compétences ont entraîné un important travail de coordination avec les autres pôles et une évolution rapide, tant qualitative que quantitative, de chacune des directions.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

La Direction des Ressources Humaines a pour missions essentielles de :

- être le partenaire de la stratégie de la collectivité, gérer et accompagner le changement, administrer le quotidien
- mobiliser et développer les ressources humaines pour une plus grande efficacité et efficience (gestion des carrières, des compétences, développement de la formation....)
- définir, pour les services départementaux, les moyens humains adaptés nécessaires à la réalisation de leurs missions.

L'effectif de la Direction en 2009 était de 123 personnes (+ 6 postes vacants). Par ailleurs, la DRH dirige l'équipe d'appui composée de 10 agents, chargée de répondre à des besoins de remplacements.

Au 1^{er} septembre 2009, la direction a été réorganisée en 5 sous-directions. Un poste de directeur adjoint a été créé et un conseiller en organisation, rattaché à la directrice, a rejoint l'équipe en septembre 2009.

Les trois agents chargés de l'accueil du bâtiment, des réservations de salles, de la gestion du pool automobile de la DRH et de la gestion du courrier arrivé et départ, d'une part, et le responsable de la maintenance du bâtiment, chargé de l'aspect hygiène et sécurité du bâtiment et du parking, d'autres part, ont été transférés à la direction dans le courant de l'année.

Le service TEMPO (3 agents) a été transféré de la sous-direction de l'administration et du personnel à la sous-direction études et budget.

Le service santé a été rattaché à la sous-direction de l'environnement au travail, et le service projet social du personnel a rejoint la sous-direction de l'accompagnement des personnels nouvellement créée.

Budget primitif :

En fonctionnement : 172 584 940€

En investissement : 506 079€

Budget réalisé :

En fonctionnement : 169 079 734.76€ dont 164 914 070€ de masse salariale

En investissement : 277 890.24€

La Direction : composée de 12 personnes, elle a accueilli en 2009 un conseiller en organisation rattaché directement à la directrice, chargé d'intervenir en appui aux directions du Conseil général dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de changements d'organisation et d'assurer le pilotage d'audits organisationnels. Une directrice adjointe a également rejoint l'équipe afin de seconder la directrice dans sa mission et de suivre 4 importants dossiers que sont le collège du XXI^{ème} siècle, le suivi de l'agenda 21 au titre de la DRH, les indicateurs et le Programme Annuel de Performance (PAP), l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un service médecine professionnelle et préventive.

Pour l'année 2009, les dossiers suivants ont été mis en route avec le conseiller en organisation :

- diagnostic organisationnel de deux directions opérationnelles (DEESF, DDT) avec l'appui d'un prestataire extérieur,
- accompagnement de réorganisation de directions (DE, DSI, DT),
- lancement de l'analyse des services et missions déconcentrés du Département.

Le service des relations sociales, composé de 3 personnes, est directement rattaché à la direction.

Les faits marquants du service relations sociales :

A la suite des élections professionnelles du 11 décembre 2008, les règlements intérieurs applicables aux 3 instances paritaires (Commission administrative paritaire, Comité technique paritaire et Comité d'hygiène et de sécurité) ont été réécrits. De plus, un protocole d'accord d'exercice de l'activité syndicale a été élaboré et signé le 15 juin 2009.

Les chiffres-clés du service relations sociales

- 8 C.A.P.,
- 6 C.T.P.,
- 3 C.H.S.
- 3 rencontres DGS/DRH/Organisations syndicales (OS)
- 22 réunions thématiques

SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

Le Service recrutement et mobilité interne est chargé de définir la politique de recrutement et de la décliner au sein des services déconcentrés.

Les faits marquants du service recrutement et mobilité interne

Le service recrutement et mobilité, en lien avec le service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers, a mis en place une équipe d'appui au 1^{er} octobre 2009, composée de 10 agents, occupant des fonctions administratives de catégorie B et C (secrétariat, gestion de dossiers, comptabilité), pour répondre à des besoins de remplacement tels que : congé pour maladie ordinaire inférieur à 6 mois, congé pour accident du travail inférieur à 6 mois, congé de maternité, renforts liés à un accroissement ponctuel et inaccoutumé d'activités pour une période maximale de 1 mois, des postes vacants à titre exceptionnel lorsque l'effectif de l'équipe le permet. Cette équipe a, au 31 décembre 2009, effectué 8 missions.

Les chiffres-clés du service recrutement et mobilité interne

- 315 recrutements réalisés par voie externe (84 catégories A ; 97 catégorie B ; 134 catégorie C dont 24 anciens CAE et 1 chantier insertion cuisine),
- 77 dossiers de nomination stagiaires ou de promotions internes (26 catégorie AA ; 28 catégorie B ; 23 catégorie C),
- 109 mouvements de mobilité interne (25 catégorie A ; 13 catégorie B ; 71 catégorie C),
- 91 recrutements de saisonniers,
- 4 000 réponses à des candidatures spontanées,
- 5 manifestations (salons, forums.....) destinés à faciliter les recrutements au sein des services départementaux (687 CV collectés au cours de ces manifestations)
- 125 tests de personnalité (PAPI)
- 20 campagnes d'annonces presse pour un coût annuel de 156 913.78€ TTC, 270 annonces mise en ligne sur Internet et Intranet,

- 17 travailleurs handicapés recrutés et 4 saisonniers ayant la reconnaissance de travailleur handicapé,
- 44 agents reçus dans le cadre d'une procédure de reclassement professionnel ; 5 reclassements effectué, 17 bilans de compétence, 118 agents reçus dans le cadre d'une mobilité interne, 13 agents reçus dans le cadre d'un accompagnement formation/VAE

Le service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers, conçoit et met en place des projets visant à moderniser les pratiques managériales et anticipe les compétences et métiers nécessaires pour l'avenir du Département.

Les faits marquants du service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers :

Le service a remanié totalement le support de l'Entretien Annuel d'Evaluation et étendu cette pratique débutée en 2008 par l'entretien des cadres, aux agents départementaux hors les ATTEE et a mis en place la procédure de fiche de poste. Il a par ailleurs mis en place et fiabilisé une gestion quantitative des effectifs.

Les chiffres-clés du service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers :

- 1 446 fiches de postes rédigées par les services,
- 2 769 supports d'EAE (Entretien Annuel d'Evaluation) remontés à la DRH
- 36 apprentis accueillis (dont 6 sur des métiers définis comme sensibles 3 CAP de cuisine – 2 CEESF – 1 CAP maintenance bâtiment)
- 59 stagiaires écoles accueillis :
- 100 arrêtés de délégation de signature
- 12 arrêtés d'organisation à la suite de réorganisation de directions ou services

Le service formation est chargé de la définition des orientations stratégiques du plan de formation, de sa mise en œuvre et de son suivi.

Les faits marquants du service formation :

- mise en place d'un réseau structuré et professionnalisé de formateurs internes occasionnels,
- élaboration du guide pratique de la formation déclinant les procédures en matière de formation ainsi que les règles internes,
- animation du réseau des correspondants formation,
- montage et mise en œuvre d'actions de formations stratégiques impactant un grand nombre d'agents : formation à l'EAE, outils de pilotage au service des encadrants.

Les chiffres-clés du service formation :

- 3511 agents partis en formation
- 14 596 jours de formation dispensés (augmentation de 12% par rapport à 2008), ce qui représente 4,16 jours de formation par stagiaire,

- 5 406 jours de formation pris en charge par le CNFPT se décomposant comme suit : 1 859 jours de préparation concours, 2 422 jours de formation stratégiques, 649 formations de perfectionnement, 477 jours de formations d'intégration,
- 2 063 agents formés à l'entretien annuel d'évaluation.

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

La sous-direction conseille et assiste les agents et les directions sur les aspects administratifs et statutaires, et ce de la prise de fonctions au départ de l'agent. Elle élabore et contrôle les payes.

Les faits marquants de la sous-direction de l'administration du personnel :

La SDAP a mis en place le dispositif des journées rencontres au cours desquelles des entretiens individuels entre les gestionnaire carrières et paies et les agents intéressés sont organisés afin d'aborder toutes les questions souhaitées.

Cette première campagne s'est déroulée sur 5 mois, au cours desquels 1 194 agents ont été reçus en entretien individuel, 99 sites ont été visités, pour un total de 55 journées dédiées à ce dispositif.

Les agents de la filière technique et ceux de la catégorie C ont été les plus nombreux à solliciter le bénéfice de ces journées.

Les chiffres-clés de la sous-direction de l'administration du personnel :

- 4 549 payes mensuelles,
- 8 010 arrêtés,
- 302 agents recrutés au titre des contrats aidés,
- 1 146 procédures d'avancements d'échelons, 422 avancements de grades et promotions internes,
- 60 départs à la retraite (dont 11 au titre de l'invalidité, 2 pour carrière longue, 8 après 15 ans de services et 3 enfants)
- 53 dossiers de validations de service,
- 9 dossiers de maladies professionnelles reconnues.

SOUS-DIRECTION DES ETUDES ET DU BUDGET

La sous-direction pilote et développe le SIRH, prépare et pilote le budget RH, développe la veille statutaire et juridique dans le domaine des RH, met en œuvre des indicateurs pertinents (réalisation du bilan social, réalisation d'études juridiques).

Courant 2009, la sous-direction s'est vue confier le secteur « gestion du temps de travail », et à ce titre elle apporte des solutions aux incidents techniques recensés, adapte la fonctionnalité

du logiciel TEMPO pour intégrer notamment les cycles de travail de certaines catégories d'agents.

SOUS-DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Le service prévention, hygiène et sécurité met en place diverses mesures visant à garantir l'hygiène et la sécurité des agents au travail et **le service médecine professionnelle et préventive** gère la santé au travail des agents départementaux.

Les faits marquants :

- réseau prévention : désignation des chefs d'établissement sur la totalité des sites (60) et identification de 15 agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) couvrant l'ensemble des directions, rédaction et diffusion du règlement intérieur hygiène et sécurité, mise en place du registre hygiène et sécurité dans les établissements du Département,
- plan départemental de secourisme : dotation des sites en matériel, initiation au défibrillateur,
- risque chimique : recensement des produits stockés sur sites, fiches pratiques de consignes, premiers diagnostics ATEX (Atmosphère Explosives)
- risque routier : organisation d'un forum pour les agents et d'une conférence pour l'encadrement,
- pandémie grippale : achat de masques, gel, lingettes, sacs poubelles, gants à hauteur de 80000€, élaboration du plan départemental de prévention pour les 4 500 agents

Les chiffres-clés :

- Incendie : organisation de 9 exercices d'évacuation (+11 en préparation)
- Evaluation des risques professionnels : élaboration de 316 fiches de risque métier, 678 fiches de risque local, 68 visites de sites,
- Ergonomie : mise en œuvre d'environ 110 recommandations médicales dans toutes les directions (24 300€ engagés). Aménagements de postes sur les subventions du Fond d'insertion des personnes handicapées dans la fonction public (FIPHFP) (56 000€ de matériel et 10 000€ de travaux).

Médecine professionnelle :

- 3256 agents reçus en visite médicale,
- 55 agents reçus en consultation psychologique à leur demande
- 800 agents vaccinés contre la grippe
- 307 dossiers d'accidents de travail.

SOUS-DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

Cette sous-direction, mise en place lors de la réorganisation de la direction en septembre 2009, comprend 3 services.

Le service de l'information et de l'intégration professionnelle est chargé de l'accueil des personnels nouvellement recrutés, de la diffusion d'information RH sous forme d'écrits ou de séminaires et de l'organisation d'événements.

Les faits marquants du service de l'information et de l'intégration professionnelle :

La mise en place d'un nouveau parcours d'intégration professionnelle : 3 journées d'accueil institutionnel : 193 participants et depuis juillet 2009, une matinée d'accueil RH à la prise de fonctions tous les 15 jours (83 personnes reçues).

Les chiffres-clés du service de l'information et de l'intégration professionnelle :

- réalisation de 1 633 cartes professionnelles, essentiellement pour les ATTEE qui n'en disposaient pas,
- 46 articles rédigés
- 260 fiches de poste en ligne
- 63 mises à jour d'organigramme
- organisation de 2 séminaires de préparation à la retraite pour 92 agents
- 56 agents reçus lors de la cérémonie des retraités
- 1 midi de l'infos

LE SERVICE DES PRESTATIONS SOCIALES ET DE LA RESTAURATION

Les faits marquants du service des prestations sociales et de la restauration :

L'année 2009 a été caractérisée par le transfert d'une partie des activités du Comité des Œuvres Sociales (COS) vers la DRH et une partie de l'activité de la DRH (arbre de Noël et bibliothèque) vers le COS.

Ce transfert du COS vers la DRH a permis le regroupement de subventions pour une même prestation mais également la prise en charge de prestations nouvelles telles que l'allocation de rentrée scolaire.

Les chiffres-clés du service des prestations sociales et de la restauration :

- Les aides aux agents et à la famille : 938 subventions pour séjours, 310 dossiers de chèques vacances, 584 dossiers de CESU, 2 814 dossiers de rentrée scolaire,
- L'action spécifique relative à la gestion du handicap : 44 dossiers d'aides aux enfants handicapés, 56 dossiers de CESU handicap, 6 dossiers d'aides aux transports,
- La restauration : 12 550 demandes de chèques déjeuner, 73 256 repas subventionnés,
- 99 bénéficiaires des permanences juridiques,
- Prêt de 26 sièges autos.

Le service de l'action sociale est chargé d'accompagner les agents en difficulté sociale en les aidants dans leurs démarches, en leur prodiguant des conseils de gestion budgétaire. Ils interviennent pour l'ensemble des problématiques dont le logement, la santé, le surendettement.

Les faits marquants du service de l'action sociale :

Le plan de prévention des addictions s'est poursuivi en 2009 avec la mise en place d'un réseau de 16 personnes relais addictions. Ces agents volontaires et motivés ont été formés pour apporter, en lien avec les professionnels du réseau médico-social interne du Département, écoute et conseils aux agents en difficultés et à leur entourage professionnel. En 2009, 6 agents ont ainsi été accompagnés.

Dans l'objectif de faciliter l'accès au logement pour les agents en difficultés financières, sociales et en rupture de logement, les actions menées en 2009 ont abouti à la mise en place d'un partenariat avec l'OPH 77 concrétisé par la signature d'une convention qui prévoit notamment l'accès, pour les agents, à 50 logements sur le contingent de l'OPH 77 (objectif pour l'année 2010).

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

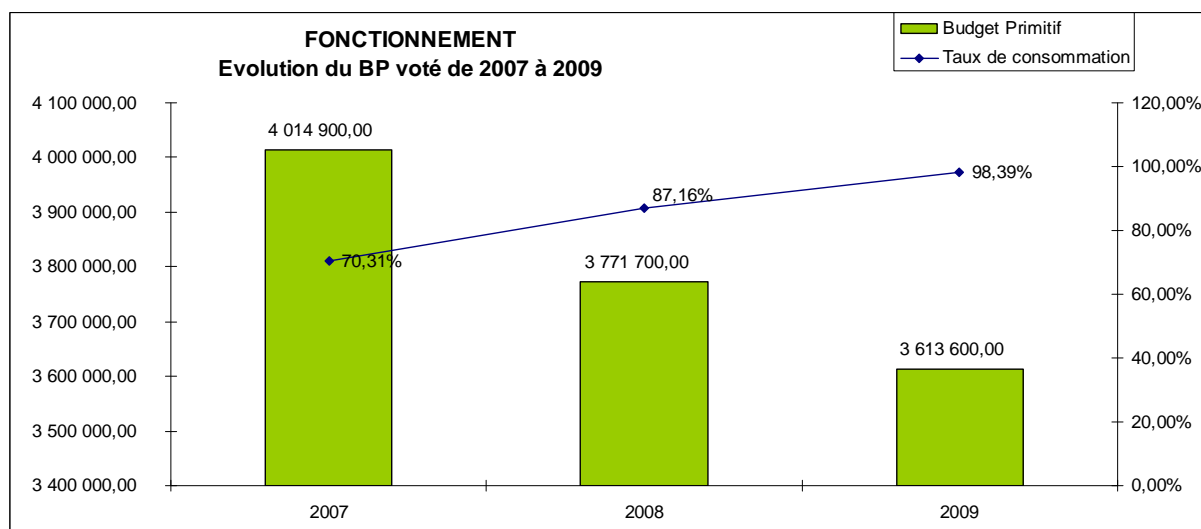
La Direction des Systèmes d'Information (DSI) assure la mise en œuvre des moyens informatiques et de télécommunications pour les agents et pour les Elus du Département. Elle définit et propose la politique d'informatisation des services départementaux autour des activités principales suivantes :

- la mise à disposition d'applications métiers,
- le déploiement des postes de travail et des logiciels,
- l'exploitation des serveurs et du réseau,
- l'assistance en ligne et sur site,
- la gestion, l'évolution et la sécurité du Système d'Information (SI).

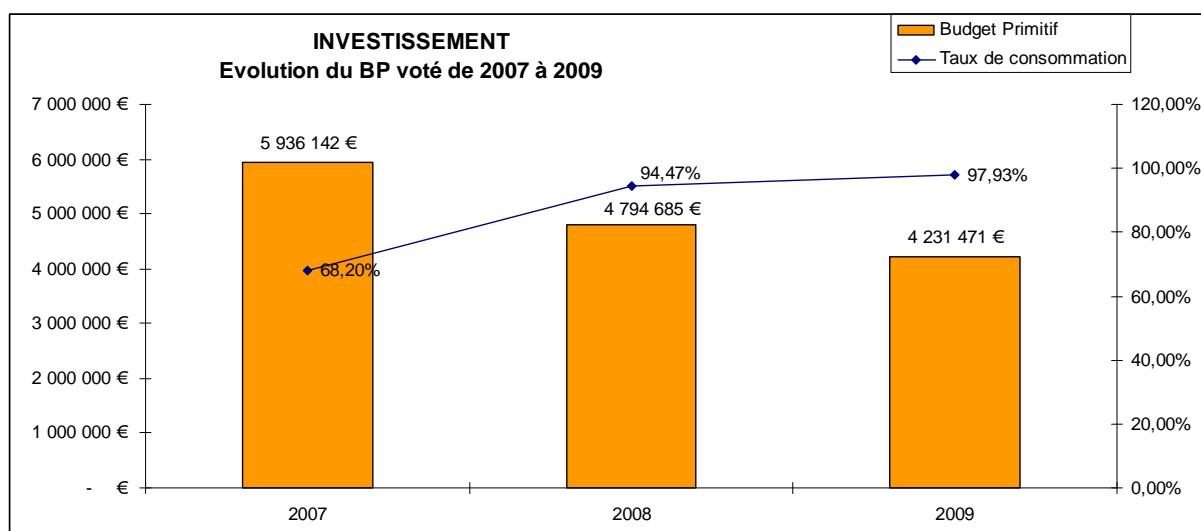
Effectif en 2009 : Pour assurer au mieux ses missions, la DSI est constituée d'une équipe de 80 collaborateurs.

Budget primitif 2009 :

En section de fonctionnement, le taux de réalisation des crédits a évolué significativement en 2009 avec 3 423 067 € consommés soit 98 %.



En section d'investissement, de même que pour la section de fonctionnement, le taux de réalisation s'est pour la deuxième année consécutive fortement amélioré pour atteindre 98 %.



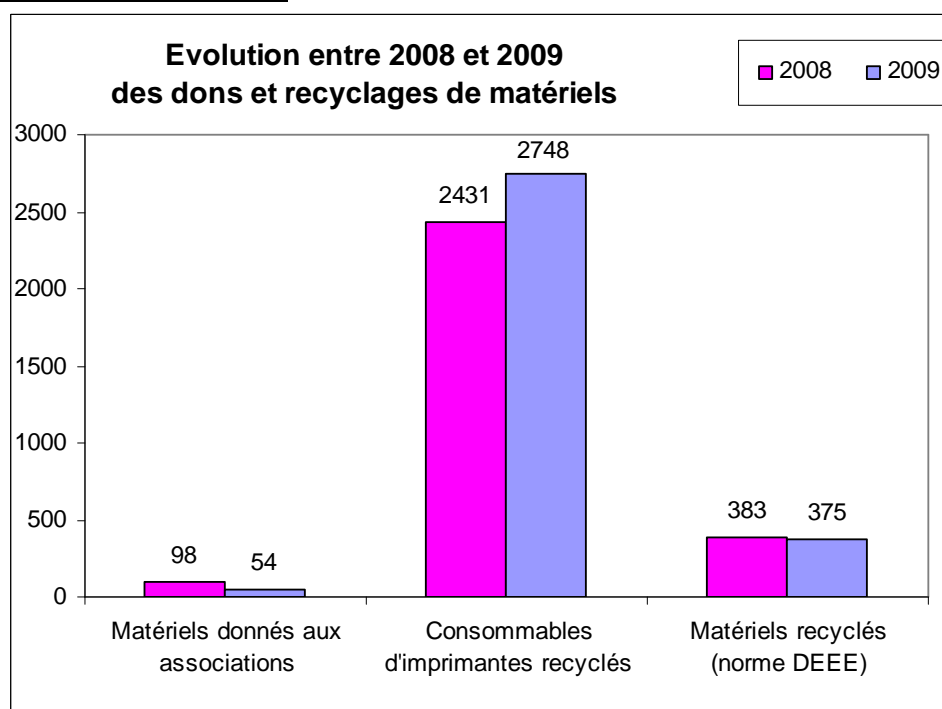
Les faits marquants en 2009 :

En 2009, la DSI a élaboré le premier Schéma Directeur Informatique de la collectivité pour la période 2010-2013 permettant ainsi de mettre en place une priorisation des actions et des crédits en découlant pour les 4 années à venir. Ce Schéma propose également un nouveau mode de gouvernance des projets concernant les systèmes d'informations.

Il a également été redéployé un nouveau réseau multiservices d'interconnexion de sites (REMI 77) utilisant très largement l'infrastructure du réseau de fibres optiques SEMAFOR 77. Ainsi, sur 65 sites 55 ont été raccordés en fibre optique, 10 sites en SDSL (cuivre), pendant que tous les élus, cadres et sites utilisant l'ADSL ont été basculés vers le nouveau réseau mis à disposition par l'opérateur.

Les chiffres-clés de l'activité 2009 :

Recyclages et dons de matériels

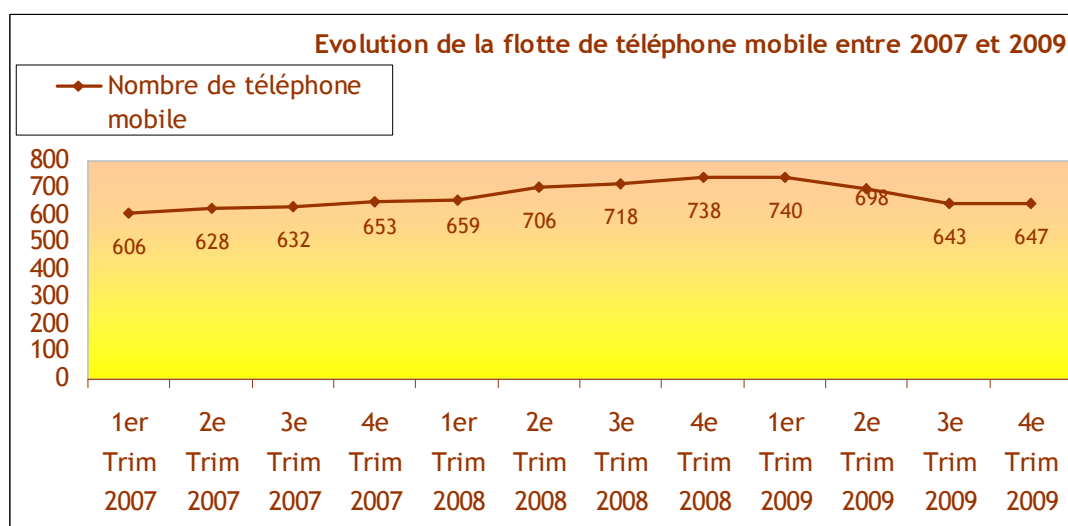


La DSI a géré les 54 ordinateurs donnés aux associations (rapport à la CP, sortie du patrimoine départemental, rendez-vous avec les associations).

Depuis le 7 février 2008, a été conclu un marché d'élimination des déchets d'impression informatique du Département de Seine-et-Marne auprès de la Société D2i pour une durée de 4 ans. L'objectif de ce marché est le recyclage des consommables informatiques. Ce marché s'inscrit dans la démarche d'Agenda 21.

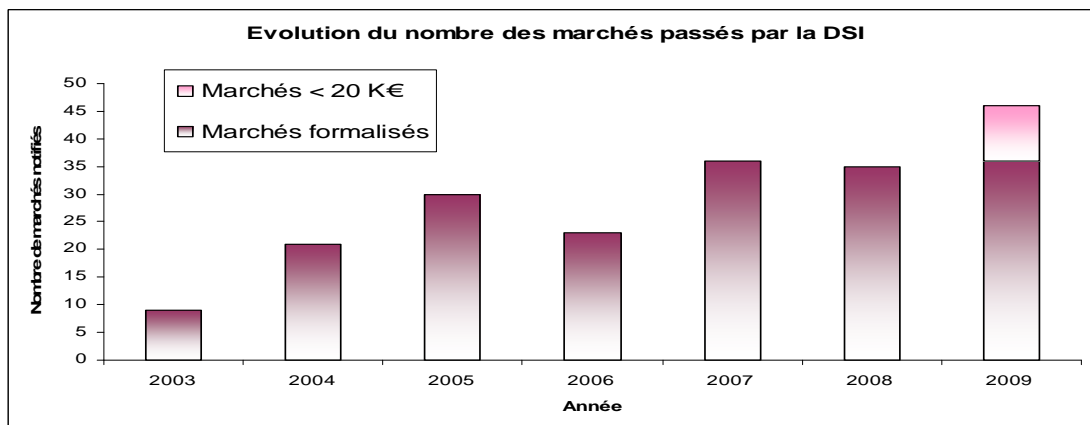
Dans le cadre de la destruction des matériels informatique et le respect de la réglementation sur la gestion des déchets électroniques (DEEE), un marché a été notifié à la société Véolia/Triade électronique le 25 juin 2009 pour une durée de 3 ans.

La téléphonie mobile



La dotation de téléphones portables aux agents nomades ou ceux qui doivent être joints rapidement (conformément à la règle d'attribution de la téléphonie mobile) a connu une diminution de 10% par rapport à la fin 2008 pour répondre à une nécessité d'économie. Ainsi, le parc à la fin de 2009 est de 647 téléphones.

Les marchés publics



Le nombre de marchés notifiés est stable depuis 3 ans (soit 36 en 2009). Néanmoins, la modification des seuils du Code des marchés publics (passage de 4 000 € H.T. à 20 000 € H.T.) a engendré le traitement de 10 marchés supplémentaires.

Les services rendus aux « clients »

- Déploiement de 650 PC,
- Installation d'Office 2003 sur 2 300 postes,
- 1 500 CD/DVD gravés pour les services
- Traitement de 2 786 incidents et 1 500 demandes de travaux
- Traitement de 11 000 incidents informatiques (de niveau II et III) par l'assistance en ligne 293 incidents sur la téléphonie.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir en 2009 :

Les accès distants et la sécurité :

Il a été mis en œuvre 3 500 accès distants à SES@ME 77, aussi bien pour tous les agents du Départements (y compris les ATTEE et les ASSFAM) que pour plusieurs organismes associés.

Il a aussi été mis en place une nouvelle version de l'annuaire LDAP (synchronisé avec l'annuaire AD), en coordination avec les changements de mots de passe sur Astaro pour une sécurisation accrue des accès.

Déploiement des postes de travail pour les ATTEE :

La DSI a déployé un PC par collègue pour les ATTEE dans 95 collèges. Les derniers collègues seront équipés au premier trimestre 2010.

Les plateformes d'appel et Numéro Vert :

Le nouveau Centre d'Appels de la DRH a été raccordé à l'infrastructure gérant déjà le 7447, il permet ainsi aux équipes de la DRH de répondre aux questions des agents concernant les RH.

Désormais, les messages vocaux décrivant l'état des routes peuvent être déposés ou modifiés par les agents de la DPR en mode texte, grâce au renforcement des fonctionnalités d'administration du système du Numéro Vert de la « viabilité hivernale ».

La numérisation des données :

La modernisation de l'infrastructure a permis la numérisation et la diffusion d'images d'état-civil de la DAPMD ainsi que la mise en place de la solution NUMEO à la MDPH pour la numérisation des dossiers d'aides aux personnes handicapées.

La dématérialisation des flux comptables et des états de paye :

Le Département de Seine-et-Marne est pilote dans la mise en place du nouveau protocole d'échange standard version 2 régissant la dématérialisation des titres de recettes, des mandats de dépenses et des factures avec l'application Hélios du Payeur Départemental. Deux budgets annexes sont transmis suivant le nouveau protocole via le tiers de télétransmission CDC-FAST. Les états de paye des assistants familiaux ont également été dématérialisés via le tiers de télétransmission CDC-FAST.

La démarche de performance :

Dans le cadre du projet « Démarche de performance », création d'un entrepôt de données, mise en place d'une correspondance entre les opérations Grand Angle et les données Astre d'une part et les politiques publiques de l'autre, et génération de rapports de synthèses utilisés lors des arbitrages BP 2010. Mise à disposition de la DCGAE de l'outil d'analyse multidimensionnel temps réel QlikView.

Les développements en interne :

A défaut de logiciels commercialisés, il a été développé en interne quelques solutions permettant d'assurer informatiquement :

- le paiement des prestations aux allocataires dans le cadre de la mise en place du nouveau dispositif du RSA,
- la gestion des invitations et convocations pour l'ensemble des manifestations du Conseil général,
- la production d'un document de synthèse par Canton reprenant les principales actions en faisant ressortir l'aspect financier,
- la saisie et la validation des fiches de postes et des entretiens annuels d'évaluation des agents,
- la gestion des interventions de la DABC dans les collèges et bâtiments.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMONIALES (DAJP)

La direction des affaires juridiques et patrimoniales traite les affaires juridiques du Département ainsi que la gestion des assurances et du patrimoine immobilier.

Le **service Etudes et Contentieux** a pour mission de proposer et de mettre en œuvre les moyens propres à assurer la sécurité juridique des actes produits par le Département et des projets menés par les services départementaux.

A ce titre, le service Etudes et Contentieux assure des missions de conseil, d'assistance et de veille juridique auprès des services, de traitement du contentieux devant les différentes juridictions, et de contrôle de certains actes de la collectivité (projets de délibération des assemblées). Il assure également des actions de formations internes à destination des services.

Le **service Gestion du Patrimoine** a en charge la gestion du patrimoine immobilier du Département (hors voirie départementale) : 26 gendarmeries, 125 collèges, 4 musées, 15 maisons départementales des solidarités, 7 Centres d'Information et d'Orientation, ainsi que les bâtiments abritant les services départementaux.

Le Service procède aux acquisitions, cessions, locations et mise à disposition des terrains et immeubles nécessaires à l'activité des services départementaux ; il assure la rédaction des actes juridiques correspondants. Il gère également la fiscalité de ce patrimoine.

Le service a également en charge la gestion locative et des copropriétés, la gestion des fluides et la surveillance du patrimoine départemental.

Le **service des Assurances** a pour mission de conseiller les services départementaux en matière d'assurance, de déterminer les besoins et les modalités de l'assurance des personnes, des biens et des activités se rapportant au Département, et d'assurer le traitement des sinistres.

Effectif en 2009 :

La Direction comptait 24 postes au 31 décembre 2009 :

- 12 postes de catégorie A
- 6 postes de catégorie B
- 6 postes de catégorie C

Budget primitif 2009 :

En investissement : AP de 384 400 €, CP de 632 447€

En fonctionnement : 6 826 500 €

En recettes (investissement et fonctionnement) : 4 094 767 €

Budget réalisé 2009 :

En investissement : 1 087 723 €

En fonctionnement : 6 968 728 €

En recettes (investissement et fonctionnement) : 3 796 385 €

Faits marquants 2009 et contexte de travail :

La DAJP a assuré le pilotage d'un groupe de travail qui a abouti à la rédaction d'un guide sur la protection fonctionnelle destiné aux agents. Ce guide a été approuvé par le comité technique paritaire réuni le 30 novembre 2009.

SERVICE ETUDES ET CONTENTIEUX :

Le service a participé à de nombreux projets de fond, associant plusieurs directions du Département, et notamment :

- Assistance à la DRH pour la finalisation de la procédure liée aux chefs d'établissements, participation aux formations des futurs responsables, élaboration du projet d'arrêté de désignation, pilotage de l'ensemble de la procédure de désignation (encore en cours en 2010).
- Formalisation et mise en œuvre de l'intégralité de la filière de commissionnement et d'assermentation des agents du Département (agents de la DPR au titre des contraventions liées à la protection du domaine public routier, agents de la DAPMD au titre de la législation sur la protection des collections publiques).
- Montée en charge et en réactivité sur l'ensemble du traitement des procédures en lien avec la CNIL et la DSI.
- Aménagement numérique du Département (projet SEM@FOR : suivi de la phase de déploiement du réseau – mise au point, négociation et passation de l'avenant n°3 avec le titulaire de la délégation de service public).
- Suivi juridique d'un contrat de délégation de service public pour le transport des personnes à mobilité réduite (PAM 77).
- Suivi juridique du projet GAIA et prise en charge de la phase d'études portant sur la réorientation juridique de ce dispositif.

SERVICE GESTION DU PATRIMOINE :

Le service a notamment mené les actions suivantes :

- Reprise de la gestion budgétaire de l'ensemble des baux et conventions conclus par le Département pour les besoins de l'action sociale, et début d'analyse des conditions juridiques et financières de ces contrats.
- Mise en place d'un suivi des consommations de fluides et d'alerte auprès des chefs d'établissement.

- Préparation d'un marché de travaux de remise en état des bâtiments de la ferme de l'Ecluse à Pamfou avec un financement obtenu des haras nationaux.
- Intégration de la nouvelle caserne de Cély-en-Bière au bail emphytéotique relatif aux casernes de gendarmerie, et approbation d'un premier programme de travaux d'amélioration d'une partie de ce parc immobilier.

SERVICE DES ASSURANCES

Les contrats relatifs aux assurances « Risques statutaires du personnel », « Flotte automobile » et « Protection juridique des agents et des élus » ont fait l'objet d'une remise en concurrence et donné lieu à la signature de trois marchés publics passés après appel d'offres.

Par ailleurs, le service a été confronté à une montée en charge sensible de ses activités, qui a conduit à la création, par redéploiement interne, d'un 3^{ème} poste de gestionnaire.

Chiffres-clés de l'activité 2009 :

Service Etudes et Contentieux :

- 506 nouveaux dossiers ouverts en 2009, dont 425 achevés dans l'année

Service Gestion du Patrimoine :

- acquisition de 43 ensembles immobiliers, dont 38 au titre des espaces naturels sensibles, pour un montant total de 1 245 436 €
- cession de 8 ensembles immobiliers (terrains et/ou bâtiments) pour un montant total de 1 164 000 €
- montant total des impôts, taxes et redevances portant sur le patrimoine départemental : 723 372 €
- montant total des loyers et charges versés par le Département : 2 021 000 €
- montant des loyers et charges perçus au titre des locations consenties : 389 900 €

Service des Assurances :

- traitement de 365 sinistres relatifs aux biens pour un montant total de 755 000 €
- instruction de 292 dossiers relatifs à la responsabilité civile du Département
- prise en charge par l'assureur dommages-ouvrage de 9 dossiers de malfaçons sur bâtiments départementaux, pour un montant total de 146 500 €
- instruction de 19 dossiers au titre de la protection juridique.

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX (DMG)

La mission principale de la Direction des Moyens généraux est de gérer les moyens nécessaires au fonctionnement au quotidien des services

Effectif en 2009 :

6 services : du budget et des achats, des marchés et des études, imprimerie, logistique, du parc et déplacements automobiles, courrier et accueil.

65 postes répartis comme suit :

- Direction : 1 directrice et 1 assistante de direction
- Service du budget et des achats : 1 chef de service et 7 agents
- Service des marchés et des études : 1 chef de service et 2 agents
- Service imprimerie : 1 chef de service et 7 agents
- Service logistique : 1 chef de service et 19 agents
- Service du parc et des déplacements automobiles : 1 chef de service et 8 agents
- Service courrier et accueil : 1 chef de service et 14 agents

Budget primitif 2009 :

- Investissement : 1 369 900 €
- Fonctionnement : 6 723 574 €

Budget 2009 après DM2 :

- Investissement : 472 835 €
- Fonctionnement : 6 075 010 €

Budget réalisé 2009 :

- Investissement : 375 697 €
- Fonctionnement : 4 869 129 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 :

L'année 2009 s'est caractérisée par quelques aménagements organisationnels : la Sous-direction des moyens est devenue la Direction des moyens généraux, le service courrier et accueil a été créé.

L'activité principale des six services de la DMG est la gestion quotidienne des moyens généraux dans les domaines des achats, du parc automobile et des déplacements des Elus, de l'imprimerie, de la petite maintenance des bâtiments de l'agglomération melunaise, de la logistique, du courrier, des accueils physiques et téléphoniques, des réceptions.

Chiffres-clés de l'activité 2009 :

- 52 400 appels téléphoniques transférés
- 468 000 plis réceptionnés
- 1 030 000 plis affranchis
- 1 046 dossiers traités en régie au service imprimerie (3 445 801 pages imprimées en noir et blanc, 1 839 925 en couleur) et 235 dossiers sous-traités
- 87,80 tonnes de papiers récupérés pour recyclage
- 675 véhicules – 18 vélos
- 230 sinistres
- 571 missions assurées par les conducteurs automobiles

Dans le cadre de l'Agenda 21 et des contraintes budgétaires, la DMG s'est inscrite dans une politique d'éco-responsabilité et d'exemplarité et a œuvré pour fournir aux services les réponses adaptées en termes de moyens et, plus responsables, en terme budgétaire.

Les actions nouvelles mises en place en 2009 :

Reprise de la gestion de l'accueil du bâtiment C de l'Hôtel du Département.

Lancement et mise en œuvre du projet de dématérialisation du courrier afin d'optimiser les processus de traitement et de gestion du courrier externe et interne / courrier entrant et sortant (en temps, en partage de l'information, en contenu...), de développer la gestion électronique du courrier et de fiabiliser la traçabilité de l'information entrante et sortante.

Optimisation du parc automobile :

- Bilan d'utilisation des véhicules avec toutes les directions visant à permettre une meilleure mutualisation des véhicules par site et la création de pools, des redéploiements, voire la réduction du parc ;
- Etudes sur les règles d'attribution des véhicules (calcul des coûts et bench-marking) ;
- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion ;
- Préparation de la passation d'un marché de fleet-management.

Lancement de la procédure relative à la réalisation de divers travaux d'impression pour couvrir cette famille d'achats et ainsi optimiser les coûts et les délais de sous-traitance.

Développement des critères et des clauses éco-responsables dans 12 marchés afin de poursuivre la politique d'achats responsables et durables.

Centralisation de la gestion des fournitures de bureau des Maisons départementales des solidarités permettant une harmonisation des pratiques et une rationalisation des crédits.

Evaluation du délai d'intervention des agents du Pôle maintenance afin d'améliorer le service rendu en réduisant ce délai.

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS (DMP)

- Veille à la passation de tous les marchés publics du Département : elle rédige ou aide à la rédaction des pièces de marchés d'un montant supérieur à 20 000 € HT – à l'exception de la DPR et de la DABC ;
- Conseille les services sur tous les aspects juridiques de la commande publique ;
- Définit les modalités d'organisation de la commande publique dans l'objectif d'harmoniser et d'optimiser l'organisation des procédures internes d'achat, dans un souci de transparence et d'efficacité de la commande publique.

Effectif en 2009 :

La DMP est dotée de 11 postes : un directeur, un directeur adjoint, une secrétaire, une assistante des commissions d'appels d'offres (CAO) et des jurys, six juristes et un administrateur fonctionnel du logiciel de gestion des marchés SIS-Marchés.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 :

Une des principales actions menées en 2009 par la Direction a été la prise en compte de la réforme du code des marchés publics de décembre 2008 permettant d'assurer la régularité de toutes les procédures de commande publique. Cette démarche s'est traduite par la présentation du nouveau dispositif aux directions et aux élus, par la création d'une nouvelle commission d'attribution des MAPA de travaux ainsi que la rédaction et la mise à jour des guides internes de passation des marchés.

Par ailleurs, l'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle clause d'insertion sociale (2 728 heures d'insertion) et la mise en production du logiciel de gestion des marchés SIS Marchés dans les directions (317 marchés notifiés).

Chiffres-clés de l'activité 2009 :

- 170 marchés formalisés en 2009 conclus par le Département
- 147 marchés à procédure adaptée (MAPA) conclus par le Département
- 273 points traités en CAO et 6 dossiers traités en Commission des MAPA de travaux en 2009
- 4 jurys et 1 comité artistique en 2009

Les actions nouvelles mises en place en 2009 :

Prise en compte de la réforme du code des marchés publics de décembre 2008

- Le public cible : ensemble des directions amenées à passer des marchés et des MAPA, soit près de 200 agents

- L'objectif de l'action : assurer la régularité de toutes les procédures de commande publique
- La description brève de l'action :
 - Présentation de l'impact de ces nouveautés juridiques liées au plan de relance étatique aux directions et aux élus.
 - Fixation de nouveaux seuils internes de passation des marchés et des MAPA
 - Création d'une nouvelle Commission des MAPA de travaux.
 - Intégration des nouvelles obligations en matière de dématérialisation.

Rédaction d'un nouveau guide de la négociation et actualisation du guide des MAPA

- Le public cible : agents départementaux amenés à passer des MAPA, soit près de 200 agents
- L'objectif de l'action : optimiser l'organisation des procédures internes d'achat et rappeler les méthodes d'achat public dans un souci d'harmonisation des pratiques au sein de la collectivité
- La description brève de l'action :
 - Rédaction d'un nouvel outil méthodologique et pratique, le guide de la négociation, permettant aux gestionnaires de mener des négociations qui concilient efficacité et sécurité juridique dans tous les cas où le code des marchés publics en offre la possibilité.
 - Mise à jour d'un outil de référence, le guide des MAPA, en fonction des évolutions réglementaires de 2008.

Mise en œuvre de l'action de renforcement et d'effectivité de la clause d'insertion sociale dans la commande publique départementale.

- Le public cible : les entreprises, les directions techniques amenées à conclure des marchés de travaux importants.
- L'objectif de l'action : faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté via les marchés publics. Par cette clause applicable aux marchés de travaux dont le montant est supérieur à un million d'euros, le titulaire du marché s'engage à réserver un minimum de 5 % de volume d'heures estimées de travail à certaines catégories de demandeurs d'emploi.
- La description brève de l'action :
 - Intégration de la nouvelle clause d'insertion sociale dans les marchés de travaux concernés.
 - Participation au comité de suivi de l'application de la clause et rencontre des entreprises titulaires.

En 2009, 4 marchés publics de la DPR intégrant la clause d'insertion sociale ont pu être notifiés, ce qui représente 2 728 heures d'insertion.

Mise en production effective du logiciel SIS-Marchés dans les directions à compter du 1^{er} janvier 2010

- Le public cible : agents départementaux amenés à passer des marchés formalisés et des MAPA et à valider ces procédures, soit près de 500 agents
- L'objectif de l'action : accroître la sécurisation des procédures d'achat
- La description brève de l'action :
 - Accompagnement des agents dans l'utilisation effective du logiciel, des principaux cahiers des charges types mis à la disposition des directions et des différents courriers liés aux procédures de passation. Cet accompagnement s'est traduit par l'intégration dans le logiciel de tous les marchés notifiés en 2009 (317).
 - Poursuite des chantiers de paramétrage, de développement et de déploiement.
 - Formation interne des utilisateurs en lien avec la DRH.

DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE L'E-ADMINISTRATION (DIE)

La Direction de l'innovation et de l'e-administration a pour mission de développer des services TIC pour les Seine-et-Marnais.

Effectif en 2009 :

7 agents et 1 apprenti

Budget primitif 2009 :

- Investissement : 175 000 euros
- Fonctionnement : 63 292 euros

Budget réalisé 2009 :

- Investissement : 159 110 euros
- Fonctionnement : 48 245 euros

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 :

- Création des sites Internet du Bruit et de la Médiathèque départementale
- Assistance à la mise en ligne du site Internet du Covoiturage
- Mise en place de la nouvelle plate-forme Internet libre Sematic qui répond aux nouvelles exigences des pratiques Web d'aujourd'hui (avec reprise de 7 sites et formations des utilisateurs)

- Evolution de la plate-forme Internet (formulaires/quizz, annuaires de géo localisation, nouvelles fonctionnalités...)
- Mise en place de la première télé procédure « Mobil'Etudes » (expérimentation) avec mise en place d'une interface de connexion avec Grand Angle
- Démarrage du Schéma des services numériques
- Démarrage du Schéma numérique des collègues

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE LA SOLIDARITÉ
(DGAS)

PRESENTATION GENERALE

L'année 2009 a été marquée par de nombreux changements et évolutions à la DGAS.

L'équipe de direction a tout d'abord été renouvelée avec les arrivées successives de la nouvelle secrétaire générale puis de la directrice générale adjointe. La nouvelle directrice de l'enfance a également pris ses fonctions en février 2009.

Le contexte législatif et réglementaire a été particulièrement mouvant avec l'entrée en vigueur de réformes d'ampleur concernant notamment la protection juridique des majeurs et la réforme des tutelles, mais aussi le RSA et les politiques d'insertion.

Des chantiers majeurs et structurants ont abouti avec l'adoption du nouveau Règlement départemental de l'aide sociale dans le secteur des personnes âgées et du handicap, l'approbation du nouveau schéma départemental d'action en faveur des personnes handicapées, l'entrée en vigueur et la mise en œuvre du nouveau schéma d'organisation du service social dans les 14 Maisons départementales des solidarités (MDS).

L'arrivée d'une nouvelle directrice à la direction de l'enfance a permis d'initier un état des lieux qui a abouti à l'élaboration d'un plan d'action et la mise en œuvre d'une réorganisation de la direction. Une mobilisation très forte des équipes de cette direction a permis des avancées significatives sur l'élaboration d'un protocole sur les informations préoccupantes avec les autorités judiciaires, la réorganisation du service de l'accueil familial, la reprise en main de la gestion de l'établissement public ALIZE qui a permis un ré-accueil des enfants après une suspension de presque un an. La fin de l'année 2009 a été enfin consacrée à la préparation du lancement de l'élaboration du nouveau schéma de l'enfance, l'adolescence et la famille.

Le secteur de l'insertion a également été marqué par des chantiers importants et nombreux : mise en œuvre du RSA au 1^{er} juin 2009, organisation des assises pour l'insertion le 30 juin 2009, chantier de refondation du PDILE avec un recours renforcé aux financements européens. La DIH a également piloté la mise en œuvre de la réforme de l'accompagnement social lié au logement, l'élaboration d'une nouvelle convention avec l'OPH 77, et s'est investie dans l'élaboration du 6^{ème} PDALPD.

La question du financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile s'est posée avec une acuité particulière en 2009 en Seine-et-Marne comme au niveau national, avec une aggravation des difficultés financières de certaines associations et la liquidation judiciaire de l'ASSAD 77. Face à ces difficultés structurelles, le Département a choisi d'augmenter son financement en le portant au niveau du coût de revient des structures pour ses bénéficiaires tout en accompagnant ce soutien financier très significatif de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

L'objectif de créer 1000 places dans le secteur de la petite enfance a été atteint en septembre 2009, avec une année d'avance sur le calendrier initial. L'année 2009 a été aussi la première année de mise en œuvre du plan pour la démographie médicale, avec l'adoption d'un dispositif de bourses d'études à destination des étudiants en médecine. Elle a également été marquée par le lancement de la télétransmission des feuilles de soins. Les équipes de santé des MDS ont enfin été fortement mobilisées dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe A pilotée par l'Etat.

La DGAS a organisé plusieurs manifestations d'envergure à l'attention des professionnels et des partenaires : journées sur la souffrance psychique, colloque périnatalité, journée d'échange sur les actions collectives, assises pour l'insertion, journée sur la prévention des mutilations sexuelles génitales, rencontres départementales de la petite enfance.

Au vu des enjeux et des besoins, la DGAS a enfin poursuivi la modernisation et l'amélioration de ces implantations locales avec notamment l'inauguration de la nouvelle MDS de Sénart, mais aussi l'ouverture en fin d'année 2009 du nouveau centre de consultation de PMI et de planification de Meaux Beauval.

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE (DSPE)

Mots-clefs :

Prévention prénatale et infantile ; planification et éducation familiale ; modes d'accueil du jeune enfant ; parentalité ; démographie médicale ; partenariat.

Effectif :

31 postes budgétaires (1 poste vacant de puéricultrice sur l'année, 2 postes de puéricultrices pourvus en juillet et en septembre, 1 poste de secrétaire pourvu en avril et 1 poste de sage-femme devenu vacant en août).

Budget 2009 :

	BP	Crédits	Réalisé
Fonctionnement	17 494 000	16 816 967	16 448 230
Investissement	501 800	527 007 (+ report)	372 640

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 :

Protection maternelle et infantile (hors modes d'accueil) :

- Réflexion sur le schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille
- Organisation d'un colloque sur « la prévention des mutilations sexuelles féminines » qui s'est déroulé le 4 juin 2009 (voir ci dessous « actions nouvelles »).
- Organisation des « Deuxièmes rencontres des professionnels de la périnatalité en Seine-et-Marne », qui se sont tenues le 17 novembre 2009 sur le thème « Quand la grossesse pose problème » (voir ci-dessous « actions nouvelles »).
- Mise en œuvre du projet de télétransmission des feuilles de soins pour le remboursement des examens obligatoires légaux effectués dans le cadre des consultations des services de la santé et de la petite enfance.
- Rédaction d'une fiche d'entretien pré-IVG suite à un groupe de travail avec les conseillères conjugales.

- Mise en place d'un groupe de travail sur le dossier du patient.
- Mise en place d'un groupe de travail sur le suivi médical des enfants de l'ASE.
- Participation à l'opération « Premières pages » initiée par le ministère de la Culture et la CNAF.

Modes d'accueil du jeune enfant :

- L'objectif du plan « 1000 places pour la petite enfance » 2006/2010 a été atteint avec plus d'un an d'avance. Suite à un bilan présenté au bureau des élus, les modalités concernant sa reconduction ont été travaillées.
- Poursuite des travaux de la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE). Deux rencontres départementales ont eu lieu en 2009 réunissant plus de 350 personnes chacune (professionnels, élus, parents...) permettant de présenter les axes de travail et de réflexion arrêtés par la CDAJE, l'accueil d'enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux, la promotion et la professionnalisation des assistants maternels, les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et l'accueil d'enfants porteurs de handicap.
- Le comité de pilotage interinstitutionnel micro crèche s'est transformé en comité de pilotage des expérimentations d'accueil du jeune enfant prenant désormais en compte les maisons d'assistants maternels, les jardins d'éveil... En 2009, ouverture de 3 micros crèches, dont 2 à gestion privée et une associative.
- Mise en place d'un groupe de travail concernant le site internet national de la CNAF « mon -enfant.fr ».
- Respect de la législation pour la formation des assistants maternels (délai réduit au 1^{er} janvier 2009).
- Réunions interinstitutionnelles (Cg, Caf et MSA) à destination des porteurs de projet de structures d'accueil.

Autres :

- Le 10 mars 2009, signature du plan départemental en faveur de la démographie médicale en Seine-et-Marne, adopté par l'Assemblée départementale dans sa séance du 19 décembre 2008
- Mise en œuvre des dossiers « maisons pluridisciplinaires » et « bourses ».
- Organisation le 26 mars 2009, avec le SMP, d'un colloque « Soutien aux professionnels dans l'accompagnement des personnes en souffrance psychique ».
- Suivi et analyse de la loi « Hôpital-Patient-Santé-Territoire ».
- Grippe H1N1 : de juillet 2009 à janvier 2010, mobilisation de quatre agents au siège DGAS et des équipes des MDS pour l'organisation de la campagne de vaccination de masse.

Chiffres-clés de l'activité 2009 :

Protection infantile :

- 18 067 enfants vus par les Services de la santé et de la petite enfance (SSPE) lors des 32 280 consultations médicales 7 544 visites à domicile et 3 479 accueils en permanence.
- 33 009 vaccins réalisés.
- 16 035 (89,9%) des enfants scolarisés en moyenne section de maternelle ont bénéficié d'un dépistage infirmier et 3 864 (21,7 %) d'un bilan médical au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Protection maternelle :

- 2 811 femmes enceintes vues par au moins un professionnel des SSPE, dont 1 226 par les sages-femmes dans le cadre des visites à domiciles (4 284 VAD réalisées en prénatal).

Planification :

- 7 222 personnes vues en planification et éducation familiale, dont 5 461 par un médecin (9 517 consultations médicales réalisées) et 1 726 par une conseillère conjugale (2 977 entretiens en conseil conjugal et familial réalisés).

Observatoire de la santé :

- 37 856 certificats de santé (CS) de l'enfant saisis, dont 18 226 CS du 8^{ème} jour, 11 285 CS du 9^{ème} mois et 8 345 CS du 24^{ème} mois.
- 11 195 avis de naissance saisis et transmis aux SSPE.

Modes d'accueil du jeune enfant :

- 412 places créées en accueil collectif en 2009, portant à 1 115 le nombre de places créées en 4 ans dans le cadre du plan « 1000 places pour la petite enfance » ; 7878 places au total pour 199 structures.
- 1 066 nouveaux agréments assistants maternels délivrés ; 9 867 assistants agréés (au 31.12.2009) pour 29 175 places théoriques.
- 713 assistants maternels formés au module 1 et 660 formés au module 2.
- 39 dossiers examinés en Commission de recours suite à un refus d'agrément, d'extension ou de dérogation, à un retrait, une restriction ou une suspension d'agrément d'assistant maternel/familiaux
- 89 dossiers examinés en Commission consultative paritaire départementale suite à une demande de suspension, de restriction ou de retrait d'agrément. (+35% par rapport à 2008).

Bébébonus :

- 10 133 dossiers contrôlés au cours de l'année 2009.
- 13 327 bénéficiaires par trimestre (en moyenne).
- 13 905 enfants concernés par trimestre (en moyenne).

Les actions nouvelles mises en place en 2009 :

Colloque « Prévention des mutilations sexuelles féminines »

Public ciblé : 250 professionnels de santé du Département et de l'Education Nationale ont pu bénéficier de cette journée

Objectifs : Partager les connaissances, les savoir-être et les savoir-faire pour optimiser la prévention.

Renforcer l'activité en réseau

Description

Ce colloque a permis de souligner la place de notre système de santé comme moyen de protection des mineures en risque de mutilation. Le rôle et le devoir des professionnels est de promouvoir un comportement qui respecte fondamentalement la personne humaine et de favoriser la bientraitance des familles.

Au cours de cette journée, dans le cadre du partenariat institué entre le Département et l'Unicef, un représentant de l'Unicef a témoigné de la situation de l'excision dans le monde.

Deuxième rencontre des professionnels de la périnatalité en Seine-et-Marne : « Quand la grossesse pose problème »

Public ciblé : Professionnels de santé de Seine-et-Marne : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, sages-femmes, libéraux et hospitaliers, personnels des services de la santé et de la petite enfance (SSPE- missions PMI) du Conseil général.

Objectifs : Renforcer l'activité en réseau - Partager les connaissances, les savoir-être et les savoir-faire

Description : Préparé en collaboration avec la DDASS, ce colloque s'est déroulé le 17 novembre 2009 et a rassemblé plus de 300 personnes.

Des représentants des hôpitaux du département, de l'ARH-IF, des réseaux périnataux, de la DREES et des services départementaux sont intervenus pour animer trois tables rondes et présenter diverses actions sur les thématiques « désir, non désir et déni de grossesse » et « la grossesse des mineures ».

Rencontres départementales de la petite enfance :

Public ciblé : Professionnels de la petite enfance, de l'insertion et du handicap, élus, parents, associations

Objectifs : Promouvoir la qualité de l'accueil en Seine-et-Marne, Mettre du lien entre professionnels, usagers, les élus et les institutions.

Description : La nouvelle organisation de la CDAJE prévoyait 2 rencontres départementales annuelles. La première a eu lieu à Melun en février 2009 et a réuni 350 personnes autour de la présentation des axes de travail validés par la CDAJE plénière.

La deuxième rencontre a eu lieu en septembre 2009 à Brie-Comte-Robert.

450 personnes (professionnels, élus et parents) sont venues écouter :

- Françoise Dolto sur le thème du livre outil de médiation enfant/adulte
- Anne-Marie Fontaine, sur le thème de l'observation au sein des structures d'accueil de la petite enfance.

Ces deux rencontres ont été des lieux d'échanges entre les différents professionnels, de sensibilisation sur les enjeux autour de la petite enfance et d'information sur les fonctionnements de chacun

Plan départemental en faveur de la démographie médicale, action n°4 : Bourses d'étude pour les étudiants de 3^{ème} cycle :

Public ciblé : Internes en médecine

Objectifs : L'objectif du plan est de définir et de mettre en œuvre collectivement des actions partenariales pour favoriser l'implantation et le maintien de médecins en Seine-et-Marne. L'objectif de la bourse est d'attirer de futurs professionnels médicaux en Seine-et-Marne. Garantir à tous les Seine-et-Marnais un accès de proximité aux soins.

Description : Les modalités d'octroi des bourses départementales, en faveur de ces internes en contrepartie d'une installation sur un secteur déficitaire et fragile, ont été acceptées par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 26 juin 2009.

Cette action a eu un excellent démarrage avec 5 bourses accordées sur 2 mois (novembre et décembre 2009)

Mise en ligne des assistants maternels agréés sur le site Internet « mon-enfant.fr »

Public ciblé : Les parents en recherche d'un mode d'accueil individuel

Objectifs : Elargir l'information aux familles à l'offre d'accueil individuel qui représente sur notre Département, le principal mode d'accueil (environ 80 %)

Description : Pour alimenter ce site, la Cnaf demande aux Départements de transmettre à leur caf les coordonnées des assistants maternels agréés, domiciliés sur leur territoire.

Un groupe de travail réunissant le Cabinet du Président, les services juridiques, informatiques, la DSPE a étudié dans un premier temps la faisabilité de l'action (transmission informatique des données, dossier CNIL, visibilité du Conseil général ...). La Caf a été associée dans un second temps avec une demande de participation financière (frais de routage, prise en charge de 10 % d'un ETP dans le cadre d'un avenant au contrat enfance et jeunesse signé en décembre 2008 pour la CDAJE)

L'objectif devrait être atteint en septembre 2010

DIRECTION DE L'ENFANCE (DE)

A partir de l'arrêté d'organisation des services de la DGA Solidarité de 2006, la Direction de l'Enfance :

- propose la politique départementale en matière de protection et de prévention de l'enfance, l'impulse et l'évalue,
- prend les décisions individuelles relatives aux enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance,
- constituée en centre de responsabilité budgétaire et financière, elle propose son budget, en assure l'exécution, et rend compte des moyens qui lui sont confiés.

Effectif : La Direction de l'Enfance compte 102 agents.

Le budget primitif de 2009 est de 137 millions d'euros.

Le budget réalisé 2009 est de 134 millions d'euros.

Les faits marquants pour la Direction de l'enfance en 2009 :

- L'arrivée d'une nouvelle directrice de l'enfance le 1^{er} février 2009
- La réalisation d'un état des lieux et d'un plan d'actions
- La démarche de réorganisation des services de la Direction de l'enfance
- Le lancement de la démarche d'élaboration du nouveau Schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, en lien avec la DSPE
- L'avancée significative du projet de service de l'accueil familial
- La signature du protocole relatif au traitement et à l'évaluation des informations préoccupantes avec les institutions et les autorités judiciaires
- Des incidents graves au Foyer du Hameau du Moulin à Rubelles : nomination d'un administrateur provisoire et interruption de l'activité de septembre 2008 à novembre 2009

chiffres-clés de l'activité 2009 de la Direction de l'enfance :

La Mission de Prévention et de Protection de l'Enfance (MPPE) a traité en 2009 :

4001 informations préoccupantes, soit une évolution de 37 % sur 5 ans

2041 demandes d'évaluations aux MDS, soit une évolution de 45 % sur 5 ans.

Activité de l'Aide Sociale à l'Enfance :

Environ 5 100 enfants bénéficient d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Sur ces 5 100 enfants :

- 2 606 enfants confiés au 1/12/2009, dont 80 enfants qui bénéficient d'un accueil et d'un suivi spécialisé. (Taux de judiciarisation : 71,2 %)
- 2 500 bénéficient d'une mesure de milieu ouvert

801 mesures d'AEMO étaient en attente au 31/12/2009.

60 établissements et services œuvrent au quotidien auprès des enfants qui bénéficient d'une prise en charge.

Concernant les enfants confiés, ils sont accueillis dans les 37 établissements seine-et-marnais qui disposent de 1 723 places, ou chez les 682 assistants familiaux.

La durée moyenne des prises en charge est en augmentation :

- 23 mois en 2007,
- 25 mois en 2008,
- 26,5 mois en 2009

On constate une stabilité des accueils financés : 2958 au 1^{er} janvier 2009 ; 2954 au 1^{er} janvier 2010, mais une augmentation du nombre de journées financées.

En 2009, 15 bébés sont nés sous le secret en Seine-et-Marne, et ont été accueillis par des assistants familiaux avant d'être confiés en adoption.

Au total, 54 enfants ont été confiés en adoption, dont 43 venant de l'étranger.

110 agréments en vue d'adoption ont été délivrés à de futurs parents adoptifs.

En matière de prévention spécialisée, 13 équipes de prévention financées par le Conseil général œuvrent sur le terrain. 300 communes sur les 514 que compte le département sont couvertes par ce dispositif, et 2 300 jeunes sont actuellement suivis par ces équipes.

L'essentiel de l'action de la Direction :

Suite à l'arrivée de la nouvelle directrice, un état des lieux a été réalisé. Dans cette dynamique, un plan d'actions a été élaboré en concertation avec l'ensemble des personnels. Le plan d'action a pour objectif la mise en œuvre d'une politique départementale repérée par tous et porteuse de sens, facilitant ainsi les travaux du prochain schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

Parallèlement, et toujours en concertation avec les agents, un nouvel organigramme a été élaboré, afin de tenir compte des évolutions opérées depuis 2006, et des missions dévolues à la Direction. Ce nouvel organigramme permet une plus grande lisibilité des missions et des compétences de la Direction, et facilite la mise en œuvre du plan d'action.

Dans le même temps, la Direction de l'enfance, en lien avec la Direction de la santé et de la petite enfance (DSPE) a relancé les travaux d'élaboration du nouveau schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, avec la rédaction d'un cahier des charges, l'ouverture d'un MAPA, et le choix d'un cabinet de conseil, accompagnateur de la démarche.

La tarification des établissements et services, qui connaissait un retard important, a été mise à jour.

Les actions nouvelles significatives de la Direction en 2009 :

Protocole relatif au traitement et à l'évaluation des informations préoccupantes :

Public ciblé : les institutions et partenaires concernés par la protection de l'enfance (juridictions, éducation nationale, milieu hospitalier, Conseil de l'ordre des médecins, PJJ, le Préfet).

Objectif : Formaliser la collaboration des différentes institutions autour du recueil et du traitement et de l'évaluation des informations préoccupantes concernant les mineurs en danger ou en risque de l'être sur le territoire de Seine et Marne.

Description : L'articulation des acteurs est un enjeu majeur du dispositif de prévention et de protection. Le protocole a été signé le 8 décembre 2009. Il a été conclu par le Président du Conseil général, avec les autorités judiciaires, le Préfet, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'Education Nationale, le Conseil de l'Ordre des médecins. Les partenaires signataires se sont engagés à respecter le circuit de recueil de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes (IP) faisant de la Mission de Prévention et de Protection de l'Enfance (MPPE) le pivot du dispositif et le partenaire privilégié du Parquet.

Mise en place d'un nouveau support du recueil d'évaluation des Informations Préoccupantes :

Public ciblé : Professionnels des Maisons départementales des solidarités et partenaires de la protection de l'enfance

Objectif : s'inscrire dans une cohérence départementale et d'équité par rapport aux enfants et aux familles.

Description : Ce nouveau support du recueil d'évaluation des Informations Préoccupantes est utilisable par tous les professionnels des Maisons départementales des solidarités. Des journées de sensibilisation sont par ailleurs organisées auprès des professionnels des Maisons départementales des solidarités pour accompagner la mise en œuvre de ce support.

Lancement des rencontres de la prévention spécialisée :

Public ciblé : Les professionnels de la prévention spécialisée et des MDS

Objectif : présenter les modes d'intervention de la prévention et les particularités seine-et-marnaises (milieu scolaire, milieu rural, soutien aux initiatives des jeunes)

Description : Organisation de journées rencontres avec présentation des équipes de prévention spécialisée et débats.

Projet de service de l'accueil familial :

Public ciblé : les assistants familiaux

Objectif : Conformément à la loi du 27 juin 2005 relative au statut des assistants familiaux, mettre en place un projet de service visant à mieux intégrer les assistants familiaux dans les services départementaux.

Description : A l'issue d'une phase de diagnostic conduit depuis 2008, un comité de pilotage s'est tenu le 5 novembre 2009 et a acté les principes de la nouvelle organisation de l'accueil familial. A sa demande, un groupe de travail a été constitué, chargé de décliner cette organisation (outils et procédures).

La politique en matière de ressources humaines et le lien hiérarchique relatif aux assistants familiaux seront assurés par le service de l'accueil familial qui prendra notamment en charge le recrutement des assistants familiaux, la signature du contrat de travail, la gestion de la carrière et de la formation, la gestion des places disponibles.

Un lien fonctionnel sera assuré par le service de l'aide sociale à l'enfance au sein des Maisons départementales des solidarités. Ce projet de service doit être présenté au CTP mi 2010.

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT (DIH)

Effectif :

37 agents. La Direction de l'Insertion et de l'Habitat est une équipe de 37 agents et comprend deux services :

Le service insertion sociale et professionnelle est en charge :

- de la gestion de l'allocation RSA, des contrats aidés, et des relations avec les organismes payeurs (bureau RSA)
- du pilotage des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle du Département, notamment dans le cadre du programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (PDILE) ;

-

Le service Habitat est principalement en charge :

- de la politique d'aide à la pierre, notamment dans le cadre de la convention de partenariat avec l'OPH 77, et des aides complémentaires à l'ANAH ;
- et du pilotage du Fonds de Solidarité Logement.

Budget primitif :

Au BP 2009, le budget de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat s'élevait à 99 124 605 euros dont :

- 93 442 781 en fonctionnement, avec 72 265 000 au titre des allocations RMI et RSA
- 5 681 824 en investissement

Budget réalisé :

Les réalisations d'élèvent à 106 105 063 dont :

- 101 126 236 en fonctionnement, avec 83 023 54 au titre des allocations RMI et RSA
- 4 978 827 en investissement

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 :

Dans le domaine de l'insertion :

→ Mise en œuvre la loi du 1^{er} décembre 2008 relative à la généralisation du RSA et à la réforme des politiques d'insertion :

Nouvelle convention de gestion avec la CAF, élaboration de la convention d'accompagnement prévue par la loi, renouvellement des outils à la disposition des référents des allocataires.

→ Dépôt d'un dossier auprès du FSE pour le cofinancement des nouveaux outils d'insertion professionnelle (parallèlement à la mise en œuvre du Pack insertion, déjà cofinancée dans le cadre de la 1^{ère} demande de cofinancement auprès du F.S.E.)

→ Mise en œuvre du chantier de refondation de la politique d'insertion :

- phase de diagnostic - avec réalisation de plusieurs études dont notamment une enquête qualitative sur la demande des allocataires du RSA, réalisée par le cabinet SCP Communication - conclue par l'organisation des Assises départementales pour l'insertion le 30 juin 2009.
- Elaboration des marchés publics pour la mise en œuvre de l'édition 2010 du Pack insertion et le déploiement de nouveaux accompagnements spécialisés, pour certains publics spécifiques allocataires du R.S.A.
- Renforcement de l'axe emploi dans le dispositif d'orientation des bénéficiaires

Dans le domaine du logement et de l'habitat

→ Elaboration d'une nouvelle convention de partenariat avec l'OPH 77, qui formalise le soutien du CG dans le cadre du protocole de consolidation de la CGLLS et définit les principaux axes de collaboration et de nouvelles modalités de suivi de la convention ;

→ Pilotage de la mise en œuvre effective, dans les MDS, de la réforme de l'ASLL élaborée en 2008.

→ L'élaboration et la signature du 6e Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), co-piloté » par l'Etat et le Département.

Chiffres-clés de l'activité 2009 de la Direction :

- Au 31 décembre 2009, on compte près de 19 000 allocataires du RSA (payés)
- Le Département a versé 82 620 000 € au titre des allocations RMI et RSA, soit plus de 17 millions d'euros de plus qu'en 2008.
- La politique de l'insertion du Département représente près de 150 conventions et marchés par an.
- Au 31 décembre 2009, le F.S.L. a donné lieu à l'étude de 10 681 dossiers de demandes d'aides financières, soit une augmentation de près de 10% (+1000 dossiers) par rapport à 2008. 8612 demandes ont été accordées, soit une augmentation de plus de 7% par rapport à 2008.
- L'OPH, qui bénéficie d'une subvention départementale de 4 millions d'euros par an, gère un parc de 14 582 logements actifs en exploitation au 31/12 2009, répartis sur 82 communes.

Actions nouvelles mises en place :

Action de lutte contre la précarité énergétique

Public ciblé : Ce projet vise le public des MDS, locataires ou propriétaires occupants en secteur privé. Les personnes doivent donc être en relation avec un travailleur social.

Objectif de l'action : le Département souhaite développer la réhabilitation énergétique des logements des personnes à revenus modestes ou en difficulté, afin de réduire les factures d'énergie des familles à revenus modestes. Cette aide ajoute un volet préventif à l'action du FSL, dont les fonds ont une action curative.

Description brève de l'action En partenariat avec le PACT de Seine-et-Marne, une mission préventive, s'adressant aux personnes en difficulté qu'elles soient ou non en situation d'impayés énergétiques a été mise en œuvre au cours de l'année 2009 et un « fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie » a été créé.

Cette action se décline en **4 phases** :

- **La formation des travailleurs sociaux départementaux**, afin de les familiariser avec l'identification d'une situation de précarité énergétique et de pouvoir la détecter. Une fiche navette sert de lien entre les travailleurs sociaux départementaux et le PACT dans le cadre d'une intervention en partenariat auprès d'un ménage ayant fait l'objet d'un signalement par un travailleur social.
- **Information et conseils par le biais de visites à domicile réalisés par un personnel du PACT**. Les personnes, orientées par les MDS et/ou le PACT potentiellement concernées par ce projet se verront proposées une visite à domicile.
- **Le diagnostic**, réalisé chez le ménage par un personnel du PACT, à partir duquel est rédigé un rapport comprenant notamment les préconisations de petits travaux d'amélioration et de confort ou de travaux plus importants ;
- **La réalisation de travaux**, si nécessaire, suite au diagnostic thermique.

Le Microcrédit personnel :

Public ciblé : Personne à faibles revenus, habitant la Seine et Marne

Objectif de l'action : permettre l'accès au crédit bancaire de 200 Seine-et-Marnais exclus des circuits classiques

Description brève de l'action : le Micro crédit personnel a été mis en place par la signature d'une convention entre le Département et le Crédit Municipal de Paris. Les prêts, de 500 à 5000 €, permettent prioritairement de financer, dans une démarche d'insertion, des frais liés à l'emploi ou au logement. Les emprunteurs sont accompagnés. A l'issue des remboursements, la moitié des intérêts versés est remboursée.

Chantier d'insertion « Les Voyageurs du Lys » porté par l'association O.D.E. (Orientation, Développement Emploi) à Melun Val de Seine :

Public ciblé : allocataires du RSA

Objectif du chantier : permettre aux salariés :

→ d'obtenir un plan de formation débouchant sur des attestations de compétences délivrées par un jury de professionnels. Ces formations seront réalisées sous forme de suivi et de technique de chantier ;

→ d'acquérir toutes les compétences de base nécessaires à une embauche dans les métiers de l'espace vert ou du petit patrimoine, tout en intégrant les notions de développement durable liées à ces deux branches d'activités)

Description brève de l'action :

Le chantier d'insertion permet de rénover le patrimoine ferroviaire situé sur les communes de Chartrettes, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Mammès et Vosves en partenariat avec la S.N.C.F. et l'association « Chantier École ». Les travaux effectués par les salariés en contrats aidés concerneront les secteurs du bâtiment, des travaux publics ainsi que celui de l'environnement, permettant aux salariés d'aborder un large échantillon de tâches professionnelles.

Atelier d'insertion « Le grenier » porté l'association Horizon à Meaux :

Public ciblé : allocataires du RSA

Objectifs du chantier : après un temps d'immersion d'une semaine (prise de contacts et de repères), puis un temps d'adaptation (respect des horaires, compréhension des consignes et mise en œuvre, travail en autonomie et en équipe), le chantier prévoit un travail de professionnalisation en lien avec les prescripteurs emploi (Pôle emploi, Associations d'accompagnement vers l'emploi...), en ayant notamment recours à des évaluation en milieu de travail (E.M.T.), la mise en place de formations, avec pour objectif final la sortie du RSA et le retour au marché du travail.

Description brève de l'action : réalisation, par des salariés en contrat aidés, de tâches de déménagement, débarras, déblaiement, livraison, vente. Les tâches sont assez variées et nécessitent des compétences diverses.

Chantier d'insertion « Transport solidaire » porté par l'association PIJE-ADSEA 77 à Sénart :

Public ciblé : allocataires du RSA

Objectifs du chantier : l'objectif est de permettre à des allocataires de minimas sociaux ayant construit un projet professionnel dans les métiers du transport de personnes, de "rouler utile" en véhiculant d'autres personnes également en démarche d'insertion sociale et professionnelle. Ce chantier a donc un double objectif, avec tout d'abord la mobilité des personnes en insertion sociale et professionnelle, grâce à un mode de transport gratuit et adapté à des publics "fragilisés". Le deuxième objectif est l'insertion professionnelle dans les métiers du transport de bénéficiaires du R.S.A. ayant cette thématique pour projet professionnel (avec une pré-qualification aux métiers du transport, l'acquisition de compétences mais aussi d'une expérience professionnelle).

Description brève de l'action : l'action de ce chantier porte sur différents types d'activités. Une activité de transport qui nécessite le traitement de la demande de transport (la planification, le choix de l'itinéraire, la vérification et le nettoyage du véhicule), la conduite proprement dite (respect des horaires, des lieux de prise en charge) et tout le rapport à la personne transportée (l'accueil et la prise en charge). Les salariés en contrat aidés réalisent également une activité de gestion administrative avec la réception des appels téléphoniques, l'accueil du public et la transmission des informations et renseignements sur les offres de transport du territoire.

DIRECTION DES PERSONNES AGEES ET ADULTES HANDICAPES (DPAAH)

La DPAAH propose, met en œuvre et évalue la politique départementale en faveur des personnes âgées et des adultes handicapés, à domicile ou en établissement. Elle promeut cette politique en lien avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux et avec les Maisons Départementales des Solidarités, en collaboration avec la Direction Territoriale des Solidarités. Elle assure, dans ce dernier cas, le rôle de conseil technique auprès des services de la Santé et de la Petite Enfance en charge de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Son effectif se compose de 94 agents dont 18 cadres A et 21 cadres B.

Budget : Le budget réalisé a atteint 5,2 millions d'€ de dépenses d'investissement et 192,3 millions d'€ de dépenses de fonctionnement en 2009

Principaux éléments d'activité de l'année :

L'année 2009 a été marquée par la poursuite de la montée en charge des bénéficiaires de l'APA à domicile (6321 au 31 décembre 2009, en augmentation de 12,6 % sur une année) et de l'APA en établissement (4536 personnes au 31/12/2009, en progression annuelle de 3,4 %).

S'agissant des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement, on note une stabilisation des admissions à hauteur de 1408 pour les personnes âgées et une augmentation de 5 % du nombre d'adultes handicapés (1820) liée à l'ouverture de nouvelles structures sur le département. Au moins 807 personnes sont suivies par un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

Le nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap a augmenté de 113 % (1192) tandis que le nombre de titulaires de l'Allocation compensatrice de tierce personne diminuait de 11% à 1538.

En ce qui concerne les établissements d'hébergement pour personnes âgées, 170 lits ont été créés sur le secteur non habilité à l'aide sociale et 14 lits ont été installés sur le secteur associatif, habilités à l'aide sociale dans le cadre de l'extension d'un établissement.

Pour ce qui est de l'accueil en foyer de personnes adultes handicapées, un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), d'une capacité de 37 lits à Chenoise, un FAM à Amillis ainsi que le foyer de vie ALVE à Savigny le Temple pour handicapés psychiques (19 places) ont ouvert leurs portes en 2009 et conformément aux orientations du schéma en faveur des adultes handicapés adopté pour la période 2004 -2009, le territoire départemental est totalement couvert par les SAVS et les SAMSAH.

Parmi les nouvelles dispositions mises en place en 2009, il y a lieu de développer les actions suivantes :

Le règlement départemental d'aide sociale :

Les évolutions législatives et réglementaires de ces dernières années ont nécessité la refonte complète du RDAS. Adopté en avril 2009, il intègre l'APA, la PCH, les nouvelles dispositions prises par l'Assemblée départementale en matière d'obligation alimentaire, d'aides financières, de subventions et de participations, les SAVS et les SAMSAH, la suppression des commissions cantonales d'admission à l'aide sociale et la suppression du recours sur succession des bénéficiaires de l'aide ménagère. Il prévoit un volet spécifique sur la création, la transformation, l'extension, et le contrôle des établissements et des services ainsi que les modalités de leur tarification. Il simplifie les procédures administratives et les rend plus cohérentes dans l'intérêt des usagers.

Mis en ligne sur le site du Conseil général, il fera l'objet d'une mise à jour régulière.

Le schéma départemental d'actions en faveur des personnes handicapées (2009 – 2014)

Ce nouveau schéma concerne à la fois les enfants et les adultes handicapés. Lancé en octobre 2008, il a reçu l'avis favorable du CDCPH et du CROSMS et a été adopté à l'unanimité par le Conseil général lors de la séance de décembre 2009.

L'élaboration de ce schéma s'est inscrite dans une démarche participative puisqu'il a été réalisé avec la contribution des services du Département et ceux des différentes administrations de l'Etat (DDASS, DDTEFP, Inspection d'Académie), organismes du secteur sanitaire et social, des représentants des associations, des professionnels travaillant dans les établissements et services accompagnant des enfants et des adultes en situation de handicap.

Il s'agit d'un travail collectif au cours duquel les membres de 7 groupes de travail (300 personnes) ont proposé des démarches, méthodes et actions pour rechercher des solutions nouvelles et adaptées aux besoins évolutifs des personnes handicapées.

Les 6 orientations du schéma départemental 2009 - 2014 :

Orientation n°1 : favoriser un repérage et une prise en charge précoces et accompagner les familles

Orientation n°2 : organiser le parcours de scolarité et de formation initiale

Orientation n°3 : faciliter l'expression et la réalisation des parcours de vie

Orientation n°4 : développer une approche citoyenne du handicap

Orientation n°5 : garantir la bienveillance et le respect des droits des usagers

Orientation n°6 : élaborer et produire des décisions concertées adaptées aux besoins des personnes

Ces orientations se déclinent en 30 actions. Leur mise en œuvre relève de la compétence de différents acteurs dont la mobilisation devra être orchestrée par le Département, pilote du schéma départemental, partageant avec l'Etat un certain nombre de compétences dans le secteur médico-social

Le versement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement sous forme de dotation globalisée - Expérimentation

Le règlement départemental d'aide sociale prévoit le versement de l'APA, sous forme de dotation pour les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes seine-et-marnaises.

Deux établissements ont testé cette nouvelle disposition à compter du 1^{er} juillet 2009.

Pour chacun des deux établissements, le service des établissements et du contrôle qualité a établi une convention financière de versement de l'APA en établissement par dotation globalisée. Cette convention fixe les modalités de paiement, le contrôle et le suivi effectués par la DPAAH et enfin les ajustements financiers. Un arrêté fixe la dotation attribuée à chaque établissement. Le service gestion mandate cette dotation sous forme d'acomptes trimestriels à terme à échoir et contrôle l'activité par le biais de tableaux de suivi adressés par les établissements.

L'expérimentation s'avère concluante, elle se généralisera progressivement sur 2010 et 2011 dans les EHPAD de Seine et Marne.

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) :

A compter du 1er janvier 2009, toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources peut bénéficier d'une MASP qui comporte une aide à la gestion des prestations sociales et un accompagnement social individualisé. Cette mesure prend la forme d'un contrat conclu entre l'intéressé et le Département et repose sur des engagements réciproques.

Il a été décidé lors de la séance du 30 janvier 2009, d'une part, que les MASP sans gestion des prestations sociales seraient mises en œuvre par les services des Maisons Départementales des Solidarités, sauf en cas de protocoles locaux qui confieraient cette mesure à d'autres partenaires institutionnels (Centres Communaux d'Action Sociale, Services d'Accompagnement à la Vie Sociale...) et d'autre part, que les MASP avec gestion des prestations sociales seraient mises en place par des associations gestionnaires ayant conclu chacune, à cet effet, une convention avec le Département. Lors de la séance du 27 mars 2009, le Département a sélectionné 3 associations gestionnaires (Tutélia, ATSM, UDAF 77) pour assurer la mise en œuvre des MASP qui comportent la gestion des prestations sociales.

Toute demande de mesure avec gestion des prestations sociales est transmise au gestionnaire par l'intermédiaire du Service de la Coordination Médico-sociale (SCMS) de la Direction des Personnes Agées et des Adultes Handicapés. Seul ce service est habilité à déclencher une telle mesure et à mandater le gestionnaire à cet effet.

La mise en œuvre des MASP avec gestion des prestations sociales a démarré en avril 2009. Des rencontres animées par le SCMS avec les partenaires extérieurs et les équipes des 14 MDS se sont déroulées tout au long de l'année 2009 pour leur permettre de bien appréhender ce nouveau dispositif.

En 2009, le nombre de demandes de MASP avec gestion des prestations sociales est de 57 avec une montée en charge sur la fin d'année.

Les Services d'aide et d'accompagnement à domicile

- Prise en charge du coût de revient des SAAD autorisés dans le cadre de l'APA, la PCH et l'aide ménagère au titre de l'aide sociale : La plupart des services autorisés connaît actuellement d'importantes difficultés financières. Afin de continuer à soutenir le maintien à domicile, le Département a décidé en novembre 2009 d'assurer la prise en charge totale du coût de revient horaire de ces services, arrêté par le Président du Conseil général, au titre des heures servies dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de l'Aide Ménagère Départementale et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), prestations relevant de ses compétences.

Pour bénéficier de ce mode de financement, les SAAD devront signer en 2010 un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Département qui prévoit des mesures de retour à l'équilibre financier de ces structures, la maîtrise de leur coût horaire de revient, la modernisation de leur gestion et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des bénéficiaires. Dans l'attente de la signature des 26 CPOM, une convention transitoire a été conclue avec chaque SAAD autorisé.

- Disparition de l'ASSAD 77 : Suite à la liquidation judiciaire de l'ASSAD 77, prononcée le 4 septembre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Melun (TGI) a autorisé la prolongation de la période de maintien d'activité de cette association d'aide à domicile jusqu'au 18 décembre 2009, date de prononcé du jugement sur les éventuelles offres de reprise. Au cours de cette période, la direction et le service des établissements et du contrôle qualité de la DPAAH, en lien avec la D.G.A.- S., ont accompagné et soutenu activement les repreneurs potentiels pour qu'ils présentent chacun une offre de reprise partielle et coordonnée permettant la reprise d'un maximum d'emplois et la continuité de la prise en charge des heures d'intervention des aides à domicile, notamment auprès des personnes âgées et handicapées résidant sur le territoire de toutes les communes sur lesquelles l'ASSAD 77 intervenait.

Pour garantir ces cessions d'activité, le Département s'était notamment engagé, au cours de la médiation avec les repreneurs potentiels, à étendre autant que de besoin, leur autorisation sur les territoires cédés afin de prendre à sa charge les heures d'intervention sur la base du tarif conventionné entre le Conseil général et les SAAD repreneurs (tarif horaire moyen en 2009 = 21,81 €), si leurs offres étaient retenues par le Tribunal.

Le Tribunal de Melun a accepté, par jugement du 18 décembre 2009, l'offre de reprise partielle (23 cantons sur 35) des activités de l'association ASSAD 77 présentée par la Fondation Hospitalière Sainte Marie (FHSM), organisme à but non lucratif reconnu d'utilité publique spécialisé dans l'accompagnement de la dépendance et du handicap, dont le siège est situé à Paris.

Pour les 12 cantons non repris, la DPAAH a établi, en lien avec la FHSM, la liste des associations susceptibles d'assurer la continuité de la prise en charge. Cette liste a été communiquée aux usagers concernés. Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), les équipes médico-sociales des Maisons Départementales des Solidarités et le service des prestations de la Direction des personnes âgées et des adultes handicapés modifient au fur et à mesure les plans d'aide et les décisions d'attribution de l'APA en fonction du prestataire effectivement choisi par les bénéficiaires.

La même procédure est mise en place pour les personnes handicapées qui bénéficient de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ainsi que pour les bénéficiaires de l'aide ménagère attribuée au titre de l'aide sociale départementale.

Plus de 1000 notifications d'attribution d'aide ont été modifiées en conséquence par le service des prestations et le montant des dotations de financement des SAAD ajusté en conséquence par le service Gestion de la DPAAH.

DIRECTION TERRITORIALE DES SOLIDARITES (DTS)

La direction est chargée de :

- Piloter et animer les 14 maisons départementales des solidarités, lieux déconcentrés d'accueil des usagers et d'offre de services sociaux et médico-sociaux,
- Coordonner la mise en œuvre des dispositifs départementaux sur les territoires,
- D'encadrer hiérarchiquement et manager les 14 directeurs des MDS,
- Participer au soutien et au management des équipes des MDS,
- Proposer la répartition des moyens humains et matériels des MDS,
- Veiller à l'équité de traitement des usagers entre les territoires.

Effectif de la direction :

- Au siège : 8 agents (dont 1 poste gelé et 1 poste vacant depuis septembre)
- Personnel en mission temporaire : 8 agents (1 poste vacant sur toute l'année et 1 agent en CLD depuis 2006)
- Dans les MDS : + de 1 088 agents

Budget primitif : 273 387 €

Budget réalisé : 188 020 €

Chiffres clés de l'activité 2009 :

- Nombre d'aides financières accordées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance : 11 477 familles aidées
- Nombre d'usagers reçus dans les UAS : environ 220 000 personnes

Essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 de la Direction

La réorganisation de la direction territoriale des solidarités en créant 3 postes de DELEGUES TERRITORIAUX (issus de la transformation de postes existants) conduite en 2008 a permis de réaliser un accompagnement de l'encadrement intermédiaire des 14 Maisons Départementales des Solidarités pour la mise en œuvre du Schéma du Service Social Départemental, représentant 268 ½ journées de présence au sein des MDS.

Conjointement à cette mise en œuvre du schéma du service social, le module « Action Sociale de Terrain » (AST) du logiciel PERCEAVAL a été paramétré réalisant ainsi la 1^{ère} étape de l'informatisation du dossier unique de l'utilisateur (IAMS).

L'ingénierie de formations a été réalisée par la Direction Territoriale des Solidarités, ce qui représente 502 agents formés

Parallèlement, le poste d'illustrateur rattaché à la DTS a permis, le **développement d'outils pédagogiques pour les professionnels**. Cette démarche a été entreprise avec les personnes concernées afin de les accompagner et les aider à mieux communiquer avec les usagers :

exemples : « kit » planification, assignation et impayés de loyers, organiser le tri et la conservation de ses papiers.....

Ces actions visent à la mutualisation de la pratique des professionnels en matière de transmission adaptée d'informations.

Dans les 14 Maisons Départementales des Solidarités

Mise en œuvre du Schéma du Services Social Départemental

Au cours du 2^{ème} semestre 2009, la mise en œuvre du Schéma du Service Social Départemental est effective sur l'ensemble des 14 MDS. Celle-ci s'est effectuée dans un contexte difficile due d'une part, au déploiement d'autres dispositifs (MASP / ASLL / RSA) et, d'autre part, à un environnement général dégradé.

Ces nouvelles orientations départementales ont entraîné la mise en place d'un pôle accueil améliorant les délais de réception des usagers et d'un pôle accompagnement permettant un suivi global et adapté. Celles-ci ont réaffirmé le positionnement des personnes aidées comme des acteurs de leurs parcours d'insertion. De plus, elles ont permis de renforcer la transversalité entre les services au sein des Maisons Départementales des Solidarités pour une prise en charge plus efficace (binômes de professionnels pluri disciplinaires pour réaliser les évaluations en matière de protection de l'enfance...).

Actions collectives nouvelles mises en place en 2009 :

Les 10 ans de la MDS de Montereau :

Une semaine « portes ouvertes » a été initiée par les professionnels de la MDS. Un questionnaire de satisfaction auprès des usagers a été réalisé.

Prévention

La MDS de Tournan avec un groupe d'assistantes familiales a créé un « set » de table concernant l'équilibre alimentaire pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Ce document a fait l'objet d'une large information auprès des autres MDS et à certaines directions de la DGA S. Il peut être envisagé de réaliser des exemplaires supplémentaires pour les autres placements familiaux.

A la MDS de Chelles, l'action collective « des couleurs pour 2 mains », en collaboration avec les professionnels et les assistantes familiales, a permis d'effectuer une exposition de photos et de travaux réalisés par des enfants de l'aide sociale à l'enfance.

Insertion

La MDS de Tournan a relancé et dynamisé l'action collective ICAR. Elle s'adresse désormais à un groupe de 9 à 13 personnes au lieu de 3 à 5 participants, en responsabilisant l'utilisateur sur un engagement ; action d'insertion sociale par la Culture (sorties, cinéma, spectacles vivants...) en partenariat avec l'association Culture du Cœur et la Scène Nationale de Sénart.

A la MDS de Coulommiers, un concours et un livret de recettes ont été réalisés par le Groupe Alimentation/précarité (action reconduite en 2010).

A la MDS de Meaux, l'action collective « Couds ton look », est une action d'insertion sociale ayant trait à l'amélioration du vestiaire de la personne à moindre frais et visant par la même, à l'amélioration de l'image de soi. Celle-ci se déroule par la création d'un atelier d'échanges et de savoir-faire autour de menus travaux de couture.

Soutien à la parentalité

A la MDS de Sénart, l'action collective «avant d'aller à l'école je vais au jardin d'éveil» et «venez partager un moment avec vos enfants», est destinée aux femmes de la communauté turque pour les aider à la séparation mère/enfant avant l'entrée à l'école maternelle.

Le Forum famille à Coulommiers a réuni tous les partenaires du territoire en proposant une information générale sur différents thèmes (handicap, famille, insertion professionnelle....). Ce forum a été ponctué d'animations autour des loisirs et des vacances en famille.

CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI (CRA)

Le Centre de Ressources et d'Appui CRA apporte un soutien aux Directions du siège et des Maisons Départementales des Solidarités de la DGA-S, en liaison avec les Directions fonctionnelles du Département (DRH, DAJP, DMG, etc...) si nécessaire. Il assure notamment, la mise en œuvre des moyens matériels et humains, une veille juridique, ainsi que l'accompagnement de projets et la conduite d'études.

49 agents contribuent à ces missions avec un budget en fonctionnement de 2 260 250 € (BP 2009) et un réalisé de 2 070 130 €, un budget d'investissement de 36 000 € (BP 2009) et un réalisé de 32 986 €.

Au quotidien, la Direction a structuré, organisé et coordonné différents chantiers, dossiers et travaux. Quelques actions et chiffres pour 2009:

▪ **Ressources humaines :**

- Traitement de 634 candidatures spontanées,
- 67 recrutements finalisés sur les métiers sociaux et médico-sociaux et 18 contrats,
- Mise en stage et suivi administratif de 242 stagiaires (étudiants) accueillis dans les différents services dont 90 % sur les MDS,
- Gestion du plan de formation des assistantes familiales employées par l'ASE, 510 départs dont 194 en formation initiale et 183 en formation continue,
- Plan de formation DGA-S, gestion de 705 départs d'agent sur des actions de perfectionnement et projets de service et appui à la DRH pour l'ensemble des départs en formation.

▪ **Logistique et finances communes :**

- Gestion de 260 véhicules et organisation du transfert de la cellule parc automobile à la Direction des moyens généraux pour 2010 (1 agent),
- Lancement de plusieurs marchés. Deux MAPA sur la collecte de déchets médicaux, et les jouets et jeux éducatifs. Un appel d'offres sur le matériel médical,
- Appui de l'équipe de maintenance lors d'emménagements ou de réaménagements sur les MDS (Meaux, Coulommiers, Provins, Tournan) et le 4^{ième} étage de la DGA-S,
- Gestion de 974 factures, 630 titres de recettes, 1516 tiers et organisation du transfert de la cellule « bordereaux mandats » à la Direction des finances pour 2010 (3 agents),
- Participation à la consolidation du budget de la DGA-S dans ses différentes phases et appui au contrôle de gestion.

▪ **Mission immobilier :**

- Contribution à la sécurité des bâtiments en obtenant progressivement le classement ERP des sites de proximité qui reçoivent du public : 9 sites en 2009,
- Actualisation progressive des conventions relatives aux 157 lieux de proximité de DGAS, 13 conventions renégociées,
- Participation à l'analyse des besoins liés aux nouvelles implantations : prospection de terrain sur Coulommiers et Mitry-Mory, livraison du centre médico-social de Meaux Beauval, site de Mont Tabor à Meaux, site des Cherelles à Nemours, Annexe de Nangis, appui auprès de l' EPA Alizé et de la MDPH.

▪ **Juridique :**

- 680 soutiens et conseils juridiques apportés aux MDS et directions,
- 16 nouveaux contentieux relatifs à l'action sociale devant les TA sans recours aux avocats,
- Aide à l'élaboration de 80 recours précontentieux,
- Suivi de 89 incidents (avec des usagers) gérés dans le cadre de la protection fonctionnelle des professionnels de la DGA-S,
- Aide à la consultation des dossiers nominatifs par des usagers, environ 120 sur l'année,
- Préparation et animation de 8 journées de formations juridiques inscrites au plan de formation 2009, et de 13 interventions juridiques auprès des services sur différentes thématiques,
- Participation à 12 groupes de travail dont 2 en pilotage,
- Poursuite de la diffusion de la revue de presse « info hebdo » spécialisée en coordination avec le service documentation Départementale.

▪ **Méthodes et pratiques.**

Les dossiers et commandes gérés par ce service sont en hausse de 38% par rapport à l'activité 2008. Les commanditaires sont les directions de mission (40%), le CRA et la DGAS (40%) et la DTS et les MDS (20%) :

- 17 accompagnements méthodologiques : journée sur le soutien aux professionnels en accompagnement de personnes en souffrance psychique, animation de la banque de projets collectifs, journée d'échange de pratiques sur l'action collective avec 4 départements franciliens...etc,

- 10 interventions dans l'accompagnement de dispositifs : la réforme de la protection juridique des majeurs, coordination administrative de la politique de la ville, pilotage et gestions des sites qualifiants, accompagnement des professionnels à l'évaluation des informations préoccupantes...etc,
- 16 avis/expertises : sur cahiers des charges, protocoles, plans d'action, par participation à groupe de travail (participation des usagers, projet de territoire...)et interventions dans les écoles de travail social,
- 5 études réalisées : recherche action avec la MDS de Coulommiers, étude sur les pratiques professionnelles des accompagnateurs des bénéficiaires du RMI dans le cadre de la refonte du PDILE, évaluation intermédiaire du plan expérimental de prévention, évaluation du lieu d'accueil et d'écoute des adolescents l'Escale...etc,
- 5 travaux relatifs à la veille et à l'observation sociale : actualisation du portrait social du département (4^{ème} édition), contribution dans le cadre d'une mission IGAS à une étude sur la pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural..etc.

<i>ACTION</i>	<i>PUBLIC</i>	<i>OBJECTIF</i>	<i>DESCRIPTION</i>
Soutenir les professionnels en accompagnement de personnes en souffrance psychique par une journée professionnelle (en lien avec la DSPE et la DTS)	Agents des MDS	Faire intervenir des experts pour élever les connaissances, favoriser des temps d'échanges entre professionnels pour confronter ses pratiques, et capitaliser les évolutions possibles en termes de changement de posture	Elaborer le contenu de la journée, et mobiliser le partenariat : UNAFAM, hôpital de Melun, secteur médico-social. Faire un point sur l'articulation des services sociaux départementaux avec les acteurs de santé. Gérer et animer la journée. Evaluer et produire un compte rendu sur cette journée Donner des prolongements à cette journée en élaborant un programme d'actions.
Réaliser une étude dans le cadre de la refonte du PDILE, relative aux pratiques professionnelles des accompagnateurs des bénéficiaires du RMI	Les professionnels de 3 MDS et de 3 AAVE	Compléter le diagnostic bilan de la mise en œuvre du dispositif d'insertion Donner un éclairage sur les modalités de réalisation des accompagnements proposés aux bénéficiaires	Structurer une proposition d'étude à soumettre à la DIH, mener des entretiens, effectuer un travail de recherche documentaire et élaborer une étude traduisant les pratiques en cours, procédant à leur évaluation et structurant un registre de préconisations pour un accompagnement plus efficace. Présenter l'étude au commanditaire.

<p>Piloter, gérer et animer les sites qualifiants</p>	<p>Référents de sites, coordonnateurs pédagogiques des écoles de travail social, SMC</p>	<p>Réunir régulièrement les référents de site, proposer des améliorations au cadre de référence, actualiser le guide départemental d'accueil des stagiaires,</p>	<p>Actualiser l'ensemble des conventions cadre signées avec les écoles Proposer aux référents de faire évoluer les outils et le processus d'accueil des stagiaires, proposer une réflexion partagée avec les écoles pour intégrer dans le guide d'accueil le référentiel d'activité des CESF</p>
<p>Accompagner méthodologiquement la mise en œuvre du Plan Expérimentale de Prévention et réaliser son évaluation intermédiaire</p>	<p>La DE, les directions et équipes PEP des MDS de Coulommiers et Melun-Val-de-Seine</p>	<p>Contribuer à l'expérimentation d'une nouvelle forme d'intervention médico-sociale précoce, Objectiver et évaluer les nouvelles pratiques professionnelles</p>	<p>Finaliser les outils de gestion et de pilotage Préparer les comités techniques et de pilotage, être en référence auprès des 2 équipes, Procéder à l'évaluation du PEP par l'entretien de tous les professionnels impliqués, par l'élaboration du bilan, par l'établissement de préconisations, Présentation de l'étude en COPIL</p>

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ENVIRONNEMENT, DES
DEPLACEMENTS ET DE
L'AMENAGEMENT NUMERIQUE
(DGAA)

PRESENTATION GENERALE

La DGAA est composée des Directions à caractère technique suivantes :

- **la Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges (DABC),**
- **la Direction du Développement des Territoires (DDT),**
- **la Direction Principale des Routes (DPR)** composée de quatre directions (DMO, DEAR, DGO, DM),
- **la Direction des Transports (DT)**
- **la Direction de l'Eau et de l'Environnement (DEE),**
- **Une mission de coordination de la politique immobilière du Département (MCPID)** est rattachée au DGA.

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES BATIMENTS ET DES COLLEGES (DABC)

La Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges, composée de 68 agents et 13 Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements Supérieurs (ATTEE), est rattachée à la Direction Générale Ajointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire. Elle a pour rôle de piloter la construction, l'extension, la réhabilitation et l'entretien du patrimoine immobilier départemental.

Son budget total en crédits de paiement s'est élevé, pour l'exercice 2009, à **62 161 384 €** en investissement dont 88,4 % pour les collèges, 3,7 % pour les gendarmeries, 1,5 % pour les bâtiments des services sociaux, 1,6 % pour les bâtiments de la Direction Principale des Routes (DPR) et 4,8 % pour les autres bâtiments.

Ainsi ont été consacrés :

- ✓ 54 980 013 € aux collèges dont 34 566 380 € au titre des constructions, extensions et réhabilitations et 20 413 633 € pour des travaux divers de maintenance et d'amélioration du patrimoine
- ✓ 2 288 030 € aux gendarmeries
- ✓ 1 002 333 € aux bâtiments de la DPR
- ✓ 938 200 € aux bâtiments des services sociaux
- ✓ 2 952 808 € aux autres bâtiments départementaux

Le total des crédits de fonctionnement a représenté **7 310 572 €** dont 5 387 349 € pour les collèges, 45 000 € pour les gendarmeries, 283 519 € pour les bâtiments de la DPR et 1 594 705 € pour les autres bâtiments départementaux.

Principales opérations en 2009 :

Pour les collèges :

- Livrés en 2009 :
 - ✓ Extension du collège « Le Vieux Chêne » à CHESSY
- En travaux :
 - ✓ Reconstruction du collège « Parc Frot » à MEAUX
 - ✓ Réhabilitation du collège « Paul Eluard » à MONTEREAU-FAULT-YONNE
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « André Malraux » à MONTEREAU-FAULT-YONNE
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « Gérard Philipe » à VILLEPARISIS
 - ✓ Extension du collège « Le Vieux Chêne » à CHESSY
 - ✓ Extension de la demi-pension du collège « Mon Plaisir » à CRECY-LA-CHAPELLE
 - ✓ Réhabilitation de la SEGPA et du collège « Paul Langevin » à MITRY-MORY
- En programmation :
 - ✓ Construction du collège de VULAINES SUR SEINE
 - ✓ Reconstruction du collège « Arche Guédon » à TORCY
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « Lucien Cézard » à FONTAINEBLEAU
 - ✓ Reconstruction du collège « La Mare aux Champs » à VAUX LE PÉNIL
 - ✓ Extension de la demi-pension du collège « International » à FONTAINEBLEAU
 - ✓ Construction du collège « Jacqueline de Romilly » à MAGNY-LE-HONGRE
 - ✓ Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean Campin » à LA FERTE-GAUCHER
 - ✓ Réhabilitation de la demi-pension du collège « Jean de la Fontaine » au MÉE SUR SEINE
 - ✓ Construction du collège de SAINT GERMAIN SUR MORIN
- En étude :
 - ✓ Extension/ réhabilitation du collège « Parc des Tourelles » à CLAYE SOUILLY
 - ✓ Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean-Baptiste Vermay » à TOURNAN EN BRIE
 - ✓ Reconstruction du collège « La Maillière » à LOGNES
 - ✓ Reconstruction du collège « Jean Jaurès » à BROU SUR CHANTEREINE
 - ✓ Réhabilitation de la demi-pension et de la SEGPA du collège « Henri Wallon » à SAVIGNY LE TEMPLE
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « Léonard de Vinci » à SAINT THIBAULT DES VIGNES
 - ✓ Réhabilitation de la demi-pension du collège « Le Moulin à Vent » à THORIGNY SUR MARNE
 - ✓ Les réhabilitations des SEGPA des collèges « La Vallée » à AVON, « F. Gregh » à CHAMPAGNE SUR SEINE, « Les Glacis » à LA FERTE SOUS JOUARRE, « Jules Verne » à PROVINS, « Anceau de Garlande » à ROISSY EN BRIE.

Pour les bâtiments hors collèges :

- Livrés en 2009
 - ✓ Construction de la gendarmerie de CELY-EN-BIERE
 - ✓ Réaménagement et rapprochement LVD/LDA
 - ✓ Centres d'exploitations de la Direction des Routes : Nangis et Villenoy
- En travaux
 - ✓ Construction de la gendarmerie de DONNEMARIE-DONTILLY
- En programmation
 - ✓ Construction de la Maison départementale des solidarités de COULOMMIERS
 - ✓ Reconstruction du Foyer de l'enfance de PROVINS
- En étude
 - ✓ Reconstruction de la Maison départementale des solidarités de ROISSY EN BRIE

Actions nouvelles mises en place en 2009 :

➤ Programmation pluriannuelle des travaux de maintenance

Cette expérimentation a pour objet de lister les travaux nécessaires sur une période de 5 ans, de les chiffrer, de les prioriser. Il s'agit de l'ensemble des actions anticipées visant à répondre à l'évolution de l'état et des fonctions d'un bien ainsi qu'aux obligations réglementaires s'y appliquant. Une expérimentation sur 8 collèges a été lancée en 2009 : 4 collèges visités, un 1^{er} plan quinquennal en cours d'établissement sur le collège « Jean-Jacques Rousseau » à OTHIS.

➤ Projet collège du XXIème Siècle

- Déploiement de TICE (câblage, expérimentation adduction)
- Refonte du référentiel de construction
- Prise en compte de la biodiversité
- Réflexion sur les aménagements extérieurs
- Charte de construction et de contractualisation avec les collectivités territoriales

➤ Etude comparative des coûts de construction d'un collège neuf.

Compte tenu de la forte évolution des coûts de construction depuis plusieurs années, une analyse des coûts de construction des collèges a été diligentée en comparant les constructions de collèges entre différents Département sur un panel de 7 collectivités d'un point de vue technique, qualitatif et financier.

Les conclusions de cette étude ont révélé un programme fonctionnel du Département ainsi qu'un coût de construction compétitif.

Toutefois, cette étude a permis également de définir des pistes d'amélioration en termes d'architecture, de qualité des matériaux et de choix de terrain.

Réorganisation des serveurs

En 2009, la DABC a réorganisé l'arborescence de son système d'information afin de procurer des données plus fiables, des échanges plus fluides, un partage en temps réel et des documents plus accessibles.

Cette réorganisation va également permettre d'initier le référentiel patrimonial.

➤ Système de Management de l'Opération (SMO)

Le SMO a été mis en place début 2009. Il s'agit d'un outil principal de communication et de transmission d'information commun à la DABC (le classeur unique d'opération).

➤ Astreintes

Le dispositif d'astreintes a été mis en œuvre au sein de la DABC en 2009. 18 interventions ont été réalisées : 10 interventions sur place, 8 interventions réglées par téléphone.

➤ Interbat

Poursuite de la mise en place, en collaboration avec la DSI, du tableau de bord unique « Interbat » permettant de gérer toutes les demandes de travaux des collèges et des bâtiments afin de mieux suivre les demandes et les interventions. La mise en place opérationnelle est prévue prochainement.

Quelques chiffres

En 2009, la Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges a émis 6621 lettres ou bons de commande. Par ailleurs, 132 marchés ont été notifiés.

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (DDT)

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

Aménagement du territoire, urbanisme, développement économique et emploi, politiques contractuelles, technologies de l'information et de la communication

Effectif : 28 agents

Budget primitif : 30 322 503 €
et après DM2 : 24 104 532 €

Budget réalisé : 22 648 445 €

l'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 de la Direction:

Au cours de l'année 2009, les actions majeures suivantes ont été conduites par la DDT :

Aménagement du territoire :

- Schéma Directeur de la Région Ile de France :

Suivi de l'évolution du SDRIF dont le projet a été approuvé par la Région en juillet 2008 et préparation des interventions du Département pour défendre les intérêts et les projets de la Seine et Marne. Le dossier a été transmis à l'Etat et nous sommes en attente de la validation du SDRIF par décret.

- Pôle de Roissy

Lancement et suivi de la mise à jour du diagnostic du territoire de Roissy Charles de Gaulle avec plus particulièrement un focus sur le territoire seine-et marnais sous influence réalisé par Ernst&Young.

Définition d'un processus partenarial avec les élus locaux qui a été validé avec le diagnostic lors d'une conférence territoriale réunie le 1^{er} juillet 2009.

Dans le cadre de ce processus, cette conférence a été suivie d'un premier atelier de travail le 22 octobre 2009 abordant singulièrement les problématiques de déplacement, de formations et d'environnement.

Cette démarche se poursuivra en 2010 en vue d'élaborer un document stratégique de développement du territoire.

En parallèle, une contribution a été réalisée et un suivi engagé dans le cadre de la mission Dermagne (propositions pour un développement durable de Charles de Gaulle et leurs mises en œuvre).

- Projets Villages Nature :

Suivi et participation à l'élaboration du projet Villages Nature, future destination touristique axée sur un nouveau concept du tourisme durable en concertation avec les pouvoirs publics et les promoteurs du projet (Disney et Pierre&Vacances).

- Pôle de Villaroche :

En concertation avec les membres du SYMPAV, le Département a proposé en 2009 une démarche méthodologique destinée à valoriser le potentiel foncier sur ce site et promouvoir un projet de développement économique favorisant la filière aéronautique et ses activités sous traitantes, de même que des activités complémentaires liées aux technologies de pointe ou aux nouvelles industries. Cette proposition devrait déboucher en 2010 sur l'étude de positionnement stratégique proprement dite.

- Le Contrat de Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (2007-2013) :

Il a été signé le 9 juin 2008 et le programme d'actions 2009 a été approuvé engageant le Département à hauteur de 456 034,10 € en investissement et de 241 100 € en fonctionnement.

En 2009, la démarche de la révision de la charte s'est poursuivie. L'enquête publique s'est tenue du 05 octobre au 07 novembre et la commission d'enquêtes a émis un avis favorable. En 2010, les différents partenaires devront délibérer afin d'approuver le projet de Charte. La procédure doit se finaliser en 2011 par un décret ministériel approuvant la Charte pour une durée de 12 ans.

- Le PNR de la Brie et des deux Morins :

La Région a décidé d'étudier la faisabilité d'un Parc Naturel Régional sur le secteur Nord-Est du Département. Le périmètre d'études décidé le 27 juin 2007, couvre 132 communes et 176 000 habitants. Depuis avril 2008, le département assiste au Comité de pilotage. L'étude diagnostic menée par l'IAURIF et la concertation menée par INFOGGARA sont toujours en cours. Ces études qui devraient se finaliser d'ici fin 2009 ont comme objectif d'aider à prendre une décision quant à la poursuite de la démarche, avec la mise en place d'un syndicat mixte de préfiguration chargé de travailler sur la rédaction d'une charte.

- Une étude sur le recensement des Zones d'activités du département a démarré en coordination avec SMD afin de pouvoir réviser l'action du Département concernant la requalification des zones d'activités. Cette étude devrait se finaliser en 2010.

En 2008, l'observatoire de l'aménagement du territoire, a finalisé sa structuration et a présenté sa première production sur l'activité économique du Département et l'emploi. Sur 2009, a été traité le dernier recensement. Le chargé de mission ayant quitté le département en novembre, avant de relancer le recrutement, les attentes concernant ce poste devront être précisées.

- Collège 21^{ème} siècle :

En 2009, une réunion a été organisée et le guide méthodologique avancé. L'objectif est de faire valider la démarche par l'assemblée départementale en septembre 2010 au plus tard.

- Dans le cadre de ses nouvelles missions en matière de développement économique et d'emploi, la DDT a géré en collaboration avec Seine et Marne Développement 25 dossiers d'aides départementales aux entreprises. Ces aides concernent différents dispositifs : aides à l'innovation, à l'implantation d'entreprises, aides aux projets des entreprises en création ou en développement dans les franges de l'Ile de France, interventions en faveur des 3 pôles de compétitivité, Ville et Mobilité Durable, AsTech et Cap Digital auxquels adhère le Département. Par ailleurs, la participation de fonctionnement aux Unions Départementales des syndicats de salariés a été attribuée pour un montant de 67 500 €.

Politiques contractuelles :

- Contrat Particulier Région Département (CPRD) :

Contrat Région-Département 2007-2013 : élaboré dans une démarche transversale avec les Vice-présidents et les Services du Département, le contrat a été validé par l'Assemblée départementale le 22 février 2008 et signé le 24 février 2010. Un premier avenant a été validé le 30 mai 2008.

- GP3 :

Volet GP3 du Contrat de Projets Etat - Région 2007 - 2013 : le Département a été sollicité dès janvier 2009, dans le cadre de l'élaboration de la convention d'objectifs du GP3 de Meaux. Ce travail a nécessité une concertation étroite avec les directions pour contribuer à élaborer un point de vue départemental sur le projet de territoire et les actions proposées. La convention a été soumise à l'Assemblée départementale en séance de juin 2009. Par ailleurs, un travail similaire a débuté en 2009 avec le TIRN de Sénart – Val de Seine.

- REFONTE :

Poursuite en 2009 de la réflexion pour un toilettage des politiques contractuelles départementales. Poursuite de la réflexion sur la création d'éco-conditionnalités. Les principes et validation en séance du 26 juin des principes du « toilettage des contrats » (un taux unique de 40% pour tous les contrats départementaux + 4^{ème} contrat rural scolaire et accessibilité + mise en place des éco-conditionnalités). Modification des règlements des contrats départementaux en séance de septembre 2009 pour intégrer ces nouveaux principes et mise en œuvre en 2010.

Forte implication du service des politiques contractuelles dans la mise en place des éco-conditionnalités dans d'autres aides à l'investissement (DSPE et DSJ).

- Les autres contrats :

Contrats ruraux :

Au 31 décembre 2009, 179 contrats ruraux signés sont en cours de réalisation et représentent 21 722 164 € de crédits alloués.

Parmi ces contrats, 33 comportent des opérations à vocation scolaire.

Contrats régionaux :

En 2009, le Département a signé 4 contrats régionaux (Chaumes-en-Brie, Nandy, Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne), pour un montant de participation financière s'élevant à 1 307 029 €. Par ailleurs, 5 contrats sont en cours d'instruction (2 583 663 €) et 16 contrats sont en cours de réalisation (3 640 687 €).

Contrats CONT.A.C.T. :

Les contrats des communes d'Annet-sur-Marne, Bray-sur-Seine, Mormant et Varennes-sur-Seine ont été signés en 2009. 1 736 250 € sont consacrés à ces projets. A ce montant, il faut ajouter 8 851 500€ correspondant aux enveloppes des 20 autres CONT.A.C.T. en cours, et 2 753 250 € pour les 5 contrats soldés au cours de l'année.

Contrats C.A.D.U.C.E. :

Le C.A.D.U.C.E. de Dammartin-en-Goële a été signé le 12 octobre 2009 et représente une enveloppe de 774 646,25 €. Au total (y compris Dammartin), 15 contrats sont en cours de réalisation (représentant 23 540 720,14 €).

Contrats C.L.A.I.R. :

Les contrats des bassins de vie de la Brie Centrale (secteur de Rozay-en-Brie) et de la Brie Nangissienne ont été signés en 2007 et représentent un engagement pour le Département de 3 992 350 €. Deux contrats sont à l'étude : secteur des bassins de vie de Fontainebleau et du Châtelet-en-Brie et Val de Loing. 2 contrats seront soldés courant 2009. Les 6 contrats C.L.A.I.R. en cours de réalisation représentent un montant d'intervention départementale s'élevant à 14 502 284,52 € au total.

Contrats C3D :

Le contrat de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux a été signé le 23 octobre 2009 et représente un engagement de 7 278 660 € sur 5 ans pour le Département.

Les C3D de Villeparisis, du SAN de Sénart, de l'Orée de la Brie, de Marne et Gondoire, de la communauté de communes de Marne-et-Chantereine, de la communauté d'agglomération de Melun/Val de Seine et du SAN du Val Maubuée sont en cours, pour un montant total de 37 605 701 €.

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, les Communautés de communes de la Bassée et du Montois, Pays Créçois et Pays Provinois et Gerbe, candidates au C3D et retenues respectivement aux B.P. 2008 et 2009, travaillent à l'élaboration de leur projet de territoire, l'identification des objectifs prioritaires et des moyens à mettre en œuvre pour une signature de leur contrat courant 2010.

Aménagement numérique :

Le contrôle de la DSP s'est poursuivi, avec une année marquée par le commencement de l'intégration des plans du réseau Sem@for77 dans le SI départemental. Ce travail, très minutieux (et non encore achevé à ce jour) a conduit le Département à demander à Sem@for77 des pénalités pour livraison d'une documentation incomplète et trop souvent inexacte. Ce contrôle est particulièrement stratégique car il conditionne l'un des points forts de la politique départementale d'aménagement numérique, à savoir conserver la mémoire de son réseau.

Le contrôle de la DSP a également porté sur les sites à raccorder (travail achevé, hors nouveaux sites à raccorder via l'avenant n°3) et sur les inéligibles. Ce dernier contrôle a conduit le Département à exiger de Sem@for77 le versement d'une pénalité de 50.000 € pour 3 inéligibles, raccordés depuis.

La commercialisation du réseau a été accompagnée par le Département et Sem@for77. L'un des faits marquants aura été le basculement du réseau du CG sur Sem@for77 via l'opérateur de services ADISTA, à la grande satisfaction de tous. Sur le marché entreprise, les services du Département et la mairie de Montmirail (Marne), limitrophe de la Seine-et-Marne, ont apporté à Sem@for77 leur principale affaire, à savoir le raccordement d'une entreprise locale de 450 salariés, qui menaçait de partir faute d'accès à la fibre optique. Cette affaire représente à elle seule un CA pour Sem@for77 de 200.000 € HT de raccordement pour un abonnement mensuel de 1 Gbps.

Un troisième avenant au contrat de DSP a été négocié avec Sem@for77, celui-ci permettant d'étendre considérablement le réseau afin d'aller raccorder 43 nouveaux collèges et 3 zones d'activités supplémentaires, mais également de prendre en compte de nouveaux raccordements ainsi qu'une adaptation des grilles tarifaires.

Le service TIC a lancé une consultation pour la réalisation d'une étude stratégique et d'une étude de piquetage destinée à préparer la nouvelle politique d'aménagement numérique du Département, en coordination avec la Région et la CDC. La tranche ferme de l'étude de piquetage a été achevée pour en décembre dernier. Deux bons de commande, sur les dix prévus, ont été lancés en 2009.

Le service TIC a participé à la réflexion sur les usages et services liés aux technologies d'information et communication.

Enfin, le service TIC a organisé un colloque en mars 2009 à l'intention des entreprises et des élus de Seine-et-Marne, réunissant ainsi à Safran 350 participants sur toute une journée.

Chiffres-clés de l'activité 2009 :

À la fin de l'année 2009, l'avancement du projet départemental d'aménagement numérique compte :

- 49 relais WiMax, 15 relais WiFi réalisés, 2.600 prises raccordables en CPL et 3 NRA ZO (sur les 4 prévus) ;
- 2.500 clients pour le réseau moyen débit, servis par 8 Fournisseurs d'Accès à Internet différents ;
- 1.200 km de réseau de fibre optique réalisés ;
- 80 clients sur le réseau optique pour près de 250 sites desservis, au travers de 16 FAI différents.

DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES (DPR)

La Direction Principale des Routes au sein de la Direction Générale Adjointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire (D.G.A.A.) assure le pilotage de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental.

Elle est composée de 495 agents répartis dans quatre directions :

- la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage,
- la Direction de l'Exploitation et de l'Aménagement de la Route, comprenant 5 agences routières territoriales et 15 centres d'exploitation, répartis sur le département,
- la Direction des Grandes Opérations,
- la Direction des Moyens.

Le budget primitif 2009 du domaine routes et aide à la voirie communale :

- investissement : 73 740 800 €
- fonctionnement : 10 560 000 €

Les faits marquants de l'année :

- un hiver dont la succession des intempéries (neige, verglas) a mobilisé nombre de nos agents,
- la remise en état des cinq ponts de la déviation de Provins (RD 619),
- la poursuite des réflexions préparatoires en vue du transfert du Parc départemental de l'Équipement au Département,
- la réalisation du bilan de la mise en place de la DPR après deux ans et demi de fonctionnement.

Les actions 2009 de chaque direction ;

LA DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Elle définit les politiques routières en matière d'exploitation, d'entretien, de gestion et de développement du réseau et en contrôle la bonne exécution.

Les principales actions 2009 ont concerné les domaines suivants :

▪ **La prospective, programmation**

A ce titre :

- le budget du domaine routes et aide à la voirie communale et le Plan Pluriannuel d'investissement ont été établis,
- 56 rapports en commission permanente et 33 en séance de l'assemblée départementale (hors ceux concernant l'attribution de marchés, l'octroi des contrats triennaux de voirie et des aides cyclables hors agglomération) ont été présentés,

- 26 nouveaux contrats triennaux ont été approuvés et 103 en cours de réalisation,
- 3 aides aux liaisons douces hors agglomération ont été octroyées et 4 en cours de réalisation,
- 66 marchés ont été signés dont 24 sous la forme de procédure adaptée et 163 actes spéciaux ont été dressés,
- diverses études ont été finalisées : la sécurisation des abords de la cité scolaire internationale à Fontainebleau, la requalification du Boulevard de Constance à Fontainebleau, l'accueil d'un Transport en Commun en Site Propre sur la RD 231 à Lagny-sur-Marne,
- des études thématiques ont été lancées : l'Atlas des paysages urbains, la définition d'un parti d'aménagement pour le site de la Table du Roi, l'actualisation du Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables, la mise en place de l'étude sur la véloroute sud, le long de la Seine,
- des études sont en cours concernant notamment la liaison A6/RD 607/RD 142, le Plan durable de déplacements de la Région Melunaise (PDDRM).

■ **L'entretien et la sécurité routière**

Les principales actions en matière de techniques routières innovantes et d'entretien routier ont concerné :

- la réalisation de 3 chantiers innovants (emploi d'un fort taux de matériaux recyclés, renforcement de rives de chaussée avec un mélange ciment-mâchefer, revêtement à haute adhérence),
- l'organisation de la première journée technique de la route rassemblant plus de 130 agents de la Direction Principale des Routes avec participation d'une dizaine d'intervenants,

L'essentiel des actions en matière de sécurité routière a porté sur :

- la réalisation, en partenariat avec la SNCF, RFF et les Agences Routières Territoriales, d'un diagnostic de sécurité des 39 passages à niveau situés sur routes départementales franchissant des lignes où les trains circulent à plus de 40 km/h,
- l'organisation des actions de sécurité routière du Conseil général réalisées autour de la semaine de la sécurité routière (distribution de gilets jaunes et dépliants « vélo » pour les 6^{ème}, sensibilisation aux dangers autour du car scolaire, karting, motard d'un jour...) et accompagnement de la DRH pour l'organisation et l'animation du forum sécurité organisé dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Routiers,
- l'étude des 54 demandes déposées pour la réalisation d'une section d'approche d'agglomération,
- au titre de la police de circulation : 246 arrêtés ont été pris (155 temporaires et 91 permanents).

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE

Elle a en charge la gestion, l'exploitation et l'entretien du patrimoine routier ainsi que le développement et la sécurisation du réseau dans le cadre des projets d'intérêt local.

Ce sont 385 agents qui interviennent sur les 4352 km de routes départementales et qui se sont fortement mobilisés pour gérer les intempéries (tempête, neige, pluies verglaçantes, fortes gelées) sur les 1600 km de routes jugées prioritaires et sur les 700 km permettant d'assurer le désenclavement des communes isolées.

En 2009, la modernisation des locaux, des agences et des centres s'est poursuivie avec une réflexion sur l'optimisation des terrains actuels, afin de favoriser la cession des excédents fonciers. Le premier hangar à sel à couverture amovible a été réalisé au Centre d'Exploitation de Melun/Vert-Saint-Denis et un terrain a été acheté dans la perspective du nouveau centre de la Ferté-Gaucher.

Les actions relevant des missions courantes :

- la viabilité hivernale 2009/2010 a activé les permanents à 73 reprises dont 56 nuits, les équipes sont intervenues sur 46 journées (1 à 3 sorties à chaque fois, majoritairement de nuit), au cours de laquelle 12 000 tonnes de sel et 703 000 litres de saumure ont été utilisés,
- la permanence téléphonique 24h/24 a reçu 1000 appels occasionnant 750 interventions sur le réseau routier,
- l'entretien des chaussées a nécessité la mise en œuvre de 125 km d'enrobés (dont 55 km au titre de la réparation suite aux dégâts du gel et 25 km d'enrobés coulés à froid) et 175 km d'enduits superficiels,
- le maintien par les services des Agences Routières Territoriales des relations de proximité avec les élus locaux dans le cadre de leurs différentes activités : exploitation, études, travaux, informations a donné lieu à 1300 réunions,
- la gestion du domaine public a représenté 6200 actes et courriers.

Des actions nouvelles dans le cadre de la démarche « Agenda 21 » du Département ont été initiées, à savoir:

- « Zéro phyto » : 2009 est la première année sans désherbant chimique,
- le recensement à partir d'un pré inventaire des bassins de régulation a été effectué dans la perspective d'un diagnostic général et de l'actualisation du classeur d'entretien routier,
- une expérimentation de hauteur de coupe en fauchage prometteuse en termes de protection de la biodiversité et d'économies de carburant a donné des résultats très encourageants,
- 180 000 euros ont été consacrés au traitement de déchets particuliers, collectés aux abords des routes départementales (carcasses animales, amiante, etc.),
- des enquêtes de conformité des rejets eaux usées et eaux pluviales des Centres d'Exploitation et des Agences Routières Territoriales ont été réalisées, permettant la préparation d'une programmation de travaux de mise en conformité.

Les études relatives aux commandes passées ont été lancées ou se sont poursuivies en 2009, ainsi 42 D.C.E. ont été produits.

LA DIRECTION DES GRANDES OPERATIONS

Elle assure la conception et la réalisation de projets de développement routier, la conduite et la maîtrise d'œuvre études et travaux des opérations complexes. Elle a une compétence ouvrage d'art tant en conception qu'en maintenance.

L'année 2009 a permis la concrétisation de plusieurs opérations ou éléments d'opérations.

Le budget d'investissement de la direction des grandes opérations réalisé en 2009 s'est élevé à 19 347 572,98 €

- Plusieurs enquêtes publiques se sont déroulées :

- les enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et déclaration de projet
 - de la requalification de la RD306 – 1^{ère} phase sur les communes de Cesson et Vert-St-Denis,
 - de la RD231 dans le secteur de Marne-la-Vallée,
- l'enquête « Bouchardeau », la déclaration de projet et l'enquête loi sur l'eau pour le diffuseur RN2/RD404 à Saint-Mard,
- la concertation publique pour la suppression des PN n°7 et n°8 à Saint-Pierre-lès-Nemours,
- les études sur la suppression du PN n°8 à Roissy-en-Brie, l'aménagement de la déviation nord de la RD605 à Melun (RD1605) se sont poursuivies après concertation publique,

- Les travaux engagés ont concerné :

- l'achèvement des travaux du giratoire de Brie-Comte-Robert,
- le 2^{ème} chantier de la liaison Meaux-Roissy : réaménagement du carrefour RD9 et de la rue Mercier en zone industrielle de Mitry-Mory/Compans (nécessaire au désenclavement des terrains ADP) qui a permis d'assurer la continuité de la piste cyclable initiée par la commune,
- la bretelle sud RN3/A104 de Villeparisis : achèvement des travaux de construction de l'élément principal du réaménagement de l'échangeur (1^{ère} phase),
- les travaux de requalification de la RD306 avec élargissement de la section comprise entre Boissénart et Maisonément ont été achevés en fin d'année,
- le complément du diffuseur A104 x RD34 Villevaudé/Le Pin et la création d'un giratoire en tête de bretelle nord : les travaux qui ont commencé au mois de septembre 2009 se poursuivront jusqu'à l'été 2010,
- l'élargissement de la RD 212 dans sa section comprise entre la RN2 et la RD9 : 3^{ème} chantier de la liaison Meaux-Roissy) : le démarrage a eu lieu en décembre 2009 pour se terminer fin d'année 2010,
- la liaison sud de Chelles : Requalification de l'Avenue Sylvie et du carrefour dit « de la rôtisserie briarde », ainsi que les travaux de plantation du giratoire surélevé.

- Plusieurs études ont été finalisées :

- la demande d'autorisation au titre de la police de l'eau relative à la liaison Meaux-Roissy qui a reçu l'approbation du CODERST,

- l'enquête parcellaire et la demande d'autorisation au titre de la police de l'eau relatif à la liaison A4/RN36,
 - le complément du diffuseur A104 x RD34.
- **Les dossiers de prise en considération des opérations suivantes ont été établis :**
- le PSGR sous la RD 607 permettant d'assurer la continuité des liaisons douces au droit du carrefour de Paris,
 - la RD51 – Servon : Aménagement d'un tourne-à-droite vers RN104,
 - l'aménagement paysagers de Villevaudé et de Le Pin permettant de reconstituer la protection visuelle de la bretelle de sortie A104 nord,
 - la création du barreau de Mitry-Mory et la construction d'un giratoire sur la RD212 avec l'emplacement d'une base vie,
 - le giratoire Jean Moulin, requalification de la RD 105 et renforcement de la RD84c (achèvement de l'échangeur de Villeparisis),
 - l'aménagement d'un barreau de liaison entre la RD 636 et la RN 105 (RD 1605) sur le territoire des communes de Melun, Rubelles et Vert-Saint-Denis.
- **L'activité des ouvrages d'art :**
- le chantier de réparation des 5 ouvrages de la déviation de la RD 619 à Provins qui a vu la première utilisation en Seine-et-Marne des remblais en polystyrène,
 - la réalisation de travaux de petites réparations d'ouvrages d'art sur l'ensemble du territoire (103 ouvrages),
 - les études de conception d'ouvrages d'art neufs réalisées en accompagnement des opérations de voiries de la liaison Meaux-Roissy et du doublement de la RD231 à Marne-la-Vallée sur le RER A.

LA DIRECTION DES MOYENS

La Direction des Moyens, direction transversale, gère les interfaces entre les unités de la DPR et les directions fonctionnelles du Conseil général pour les fonctions support.

Parmi les actions engagées ou poursuivies, on peut citer :

- la mise en œuvre du projet de service DPR, déclinaison en actions opérationnelles sur trois thématiques :
 - intégrer les actions et développer les compétences des agents dans le domaine de la route,
 - définir une démarche de qualité appliquée au processus de validation et de production,
 - améliorer la sécurité des usagers de la route et des personnes travaillant à son entretien et à son aménagement.
- la mise en place de formations locales liées aux métiers de la route : prise de poste et de perfectionnement pour les agents d'exploitation assurées en grande partie par des formateurs internes DPR,
- la poursuite de l'animation de la démarche hygiène et sécurité, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre de la mise en place du document unique du Conseil général, au travers, notamment, de l'évaluation des risques métiers et

locaux et pour la mise en place et l'animation d'un réseau de prévention (correspondants locaux hygiène et sécurité DPR),

- la coordination et l'harmonisation des remontées à la Direction des Ressources Humaines sur la mise en place du nouveau référentiel fiches de postes et la nouvelle campagne de l'entretien annuel d'évaluation,
- la participation à de nombreux projets informatiques-SIG (patrimoine, logiciel de signalisation, plan de marquage....), le pilotage de la fiabilisation des points repères, patrimoine et outil de gestion des routes départementales, réalisée par levés GPS sur l'ensemble du réseau,
- la poursuite d'actions de communication reflétant les métiers de la route et les activités de la DPR (articles dans Sés@me et Diapason),
- une démarche étendue concernant la communication « chantiers » par des panneaux d'information au public, des communiqués de presse, des inaugurations (par exemple : la réparation des ponts de Provins, la traverse de Moncourt-Fromonville sur la RD 40), des visites de chantiers lors des réunions cantonales,
- l'animation et le pilotage de réseaux métiers transversaux : relais administratifs, gestionnaires du domaine public, référents informatiques/SIG, référents Eudonet internes.....

Chiffres clés :

- ✓ 495 agents dont 324 agents transférés de la Direction Départementale de l'Equipement (247 agents ont exercé leur droit d'option au 1^{er} janvier 2008 et 52 autres au 1^{er} janvier 2009),
- ✓ 4352 km de routes départementales,
- ✓ un budget global réalisé de 83 847 337 € dont 73 616 275 € d'investissement,
- ✓ 66 marchés signés dont 24 MAPA.

DIRECTION DES TRANSPORTS (DT)

A la fin 2009, le budget consacré aux Transports s'est élevé à **42 696 668 €**.

40 258 094 € réalisés en fonctionnement et **2 438 574 €** en investissement (soit 90,3 % du budget) ; les dépenses d'investissement ont été en partie compensées par des recettes pour un montant de **1 547 427 €** En section de fonctionnement **19 049 104 €** ont été destinés au Transport Public, **21 151 248 €** au Transport Scolaire, **51 397 €** au Plan de Déplacement Urbain et **6 345 €** aux autres dépenses et frais de fonctionnement.

Effectif de la Direction :

24 agents

La Direction des Transports est chargée des missions suivantes :

- la mise en œuvre de la politique transport du Département (Transport Public, Transport Scolaire, PDU...) et le suivi des dossiers gérés par le STIF (Syndicat des Transports d' Ile-de-France), la SNCF et la RATP.

Les politiques mises en œuvre relèvent essentiellement des politiques volontaristes, à l'exception de la participation au STIF et de PAM 77.

Depuis le 3 novembre 2008, la Direction des Transports gère la procédure de DSP visant à la mise en place du service PAM 77, service de transport à la demande réservé aux personnes handicapées.

1 - Les transports scolaires(année scolaire 2008/2009)

Le Conseil général participe au financement des transports scolaires en subventionnant notamment les titres de transports :

→ Cartes scolaires à 35% pour les élèves déclarés subventionnables (39 930 élèves), en complément des aides accordées par le STIF (65 %) soit : **12 994 787 €**

- cartes OPTILE : 9 157 925 €
- circuits spéciaux : 3 642 860 €
- abonnement SNCF, RATP : 192 512 €
- et transport individuel : 1 490 €

Elèves non subventionnables par le STIF :

→ Cartes Imagine'R à 50 % pour la totalité des collégiens et lycéens du Département (46 890 élèves) soit **7 060 382 €**

→ Financement d'une partie des frais de transport de 682 élèves internes (**169 380 €**) et de 33 élèves de l'enseignement privé (**2 013 €**)

→ Subventionnement d'accompagnateurs pour assurer la surveillance des enfants d'âge préélémentaire soit **233 164 €**

2 - Les transports publics :

→ Le Conseil général aide au développement des transports en commun - lignes conventionnées (sur 12 lignes **Seine-et-Marne Express**, 17 réseaux de transport, 3 lignes de bassin) - à hauteur de **3 678 221 €** et contribue également au développement du **transport à la demande (TAD)** avec 6 services aidés en 2009 : **426 933 €**

→ Financement du déficit des transports franciliens : participation au STIF : **7 058 885 €**

→ Politique liée à l'entretien et à la communication sur les **760** abris-voyageurs du Conseil général, aux actions d'information sur les lignes conventionnées : **679 151 €**.

→ Impression et confection de fiches horaires : **50 471 €** Ainsi, tous les Seine-et-Marnais desservis par une ligne Seine-et-Marne Express ont reçu dans leur boîte aux lettres un horaire édité par le Conseil général.

→ Financement du transport des adultes handicapés, dispositif « PAM 77 » : **4 013 311 €** de dépenses correspondant aux charges de fonctionnement du service compensés par une recette de **2 516 203 €** (participation du STIF et Région) et **848 619 €** correspondant à une subvention d'équipement en investissement pour l'acquisition de matériel roulant totalement compensés par la Région. 37 650 € consacrés au marché de contrôle de la DSP.

→ Financement des cartes « Rubis et Améthyste » :

17 701 cartes délivrées en 2009 pour un budget de **2 918 312 €**:

- cartes « Améthyste gratuité » : 3 174 cartes : 743 278 €

- cartes « Améthyste demi-tarif » : 6 979 cartes : 601 935 €

- cartes « Rubis » : 7 548 cartes : 1 573 099 €

→ Participations aux travaux d'aménagement liaison TCSP Sénart Corbeil : 458 149 €

→ Covoiturage : 25447 €

→ Etudes :

Un certain nombre d'études ont été poursuivies ou engagées en 2009 :

- Poursuite des études du Schéma de Principe, confiées par le STIF, du TCSP Sénart Melun : 539 004 €

- Participation Etude PLD 28 875 €

- Etude aménagement zone ferroviaire de la gare de Melun 17 450 €

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (DEE)

114 agents

Budget primitif 2009

5 208 679 € en fonctionnement
18 979 038 € en investissement

Budget réalisé 2009

4 395 120 € en fonctionnement
13 320 581 € en investissement

Contexte budgétaire 2009 :

Le budget initialement voté a été réduit de - 5 M€ en section d'investissement impactant principalement le domaine du traitement des déchets (- 2 M€).

En section de fonctionnement, ce même budget a été réduit de - 0,5 M€ : fin de l'aide à la gestion différenciée des bases régionales de loisirs en particulier.

L'essentiel de 2009

EAU :

Troisième année de réalisation du Plan Départemental de l'Eau.

Mise en œuvre du réseau d'intérêt départemental de surveillance des cours d'eau, 41 points venant compléter les 44 points des réseaux officiels pilotés par l'Agence de l'Eau et signature d'une nouvelle convention avec l'Agence pour 2010.

Organisation du Forum de l'eau par la Chambre syndicale du BTP à Noisiel où les thématiques de l'eau potable et de l'assainissement ont été traitées ; ce forum a remplacé en 2009 la conférence départementale annuelle sur l'eau.

Développement du site internet de l'eau incluant l'observatoire départemental de l'eau avec création d'une rubrique « prévention-préservation » et réalisation d'interviews d'acteurs remarquables du département.

Adoption du SDAGE (avec en particulier la définition des masses d'eau, des objectifs et du programme de mesures).

Début des travaux de reconstruction des trois dernières plus importantes stations d'épuration non conformes à la Directive Européenne sur les eaux résiduaires urbaines (Montereau-Fault-Yonne, Coulommiers) et attribution du marché pour Fontainebleau-Avon.

Poursuite de l'élaboration du Schéma Départemental d'Assainissement.

Développement de l'action auprès des collectivités pour la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires grâce à l'embauche d'une personne supplémentaire (+50% de communes engagées).

➤ **Mesures nouvelles :**

Elaboration et signature des conventions d'assistance technique avec les collectivités éligibles, dans les domaines de l'assainissement et des milieux aquatiques, en application du décret du 26/12/2007.

Contractualisation, avec l'Agence de l'Eau, des missions d'assistance technique et d'animation dans les domaines de l'assainissement et des milieux aquatiques. Préparation des deux nouveaux rapports de synthèse de l'observatoire de l'eau sur le réseau de surveillance qualité des cours d'eau et sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités, dont la sortie est prévue en 2010.

ENVIRONNEMENT :

Agriculture, aménagement foncier et forêts

Renouvellement de la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour la réalisation de la carte des sols de Seine-et-Marne, dans l'objectif de la finalisation de l'ensemble de cet atlas à échéance 2014.

Mise en place d'une Mesure Agro-Environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité (pour 2010) : 3 territoires prioritaires en Seine-et-Marne, sur lesquels les agriculteurs peuvent bénéficier d'aides du Département pour la création ou l'entretien d'aménagements parcellaires favorables à la biodiversité (haies, bosquets, mares...).

Lancement d'un aménagement foncier sur la commune de Vincy-Manœuvre.

Relance de la politique départementale en faveur des arbres remarquables de Seine-et-Marne : mise à jour de l'inventaire, en partenariat avec le CAUE.

Signature de la deuxième charte forestière de l'Arc boisé.

➤ **Mesures nouvelles :**

Mise en place d'une nouvelle politique d'aide éco-conditionnée en faveur des jardins familiaux à destination des collectivités.

Signature de la Charte pour la biodiversité du milieu agricole, initiée par la Chambre d'Agriculture et la Fédération des Chasseurs et déjà signée, notamment, par les syndicats agricoles et les associations naturalistes fin 2008.

Mise en place d'une politique d'aide ponctuelle en faveur des éleveurs pour la vaccination contre la F.C.O. (Fièvre Catarrhale Ovine).

Mise en place d'une convention cadre avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France et la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire pour la création d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP) sur le territoire de Marne-et-Gondoire.

Déchets, bruit et air

Poursuite de la démarche Plan Climat Energie Départemental :

→ Réalisation des diagnostics énergétiques et du bilan carbone du territoire ainsi que du bilan carbone du patrimoine et des activités du Conseil général en lien avec l'ensemble des directions (action 28 de l'Agenda 21),

→ Définition des axes stratégiques et orientations du Plan Climat Energie Départemental (adoptés à l'Assemblée du 18 décembre 2009),

Développement et mise en ligne du site internet relatif à la diffusion des cartes stratégiques du bruit : <http://bruit.seine-et-marne.fr/>.

Réalisation de l'étude relative à la qualité de l'air dans le département de Seine-et-Marne en partenariat avec Airparif.

Suivi et contribution aux travaux de planification régionale en matière de qualité de l'air (PRQA), déchets ménagers (PREDMA), déchets industriels (PREDD) et d'activités de soins (PREDas) et de déchets de construction (PREDEC).

Réalisation de l'étude de diagnostic du positionnement des structures d'insertion dans le domaine des déchets et faisabilité du développement d'un réseau de recycleries (action 25 de l'Agenda 21) et animation d'un groupe de travail.

➤ **Mesures nouvelles :**

Lancement de l'élaboration du 1^{er} programme d'actions Plan Climat Energie.

Travaux préparatoires à la réalisation du Plan de Prévention Départemental du Bruit dans l'Environnement.

Lancement de l'étude d'optimisation de la gestion et réalisation d'un plan de prévention des déchets produits par le Conseil général de Seine-et-Marne.

Sites et Réseaux Naturels

Inauguration des ENS «La frayère de Crécy», «le marais de Cercanceaux» et «le bois de La Rochette».

Achèvement de l'aménagement de l'ENS «Le parc de Livry» et lancement des études d'aménagement du 2^{ème} tronçon du «Chemin des Roses».

Mise à jour de 27 plaquettes de randonnée.

Poursuite de la démarche Atlas Dynamique de la Biodiversité.

Regroupement de l'ensemble du personnel du Bureau de la gestion des ENS dans les locaux de l'Atelier ENS de Fontaineroux – Héricy.

Mesures nouvelles :

Vote par l'Assemblée départementale du 30 janvier 2009 de la nouvelle politique ENS, déclinée en sept axes stratégiques.

Lancement du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles dont les conclusions sont attendues pour 2010, accompagné d'un recensement du patrimoine naturel remarquable situé sur le territoire des collectivités seine-et-marnaises.

Création du bureau « animation et valorisation ».

Lancement de la finalisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pour 2010-2011.

Réalisation d'une plaquette institutionnelle à destination des élus locaux expliquant la démarche du PDIPR.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL :

➤ Mesures nouvelles :

Mise en œuvre du principe de réorientation des missions du Laboratoire après réduction proportionnée des moyens suite à la décision de l'Etat de placer les activités analytiques de contrôle dans le champ concurrentiel. Arrêt progressif au cours du premier semestre 2009 des activités de prélèvements et d'analyses réglementaires liées au contrôle sanitaire des eaux. Recentrage des activités sur l'analyse de l'eau et des aliments (suppression effective des activités «sérologie», «santé animale» et «assistance technique à la restauration»).

Suppression du budget annexe du Laboratoire, les activités analytiques à caractère lucratif devenant très marginales.

Fusion mi-octobre 2009 des moyens et des missions des deux laboratoires départementaux (LDA77 et LVD) sur le site de la DEE après agencement des locaux pour accueillir les personnels de l'ex-laboratoire vétérinaire.

Les Chiffres clés

EAU :

- 4** nouvelles stations d'épurations construites
- 4** unités de traitement en eau potable fonctionnelles
- 48** opérations subventionnées à hauteur de 2 740 000 € en eau potable
- 190** opérations subventionnées à hauteur de 9 645 000 € en assainissement
- 8** opérations subventionnées à hauteur de 390 000 € en aménagement de cours d'eau
- 28** opérations subventionnées à hauteur de 264 830 € en entretien des cours d'eau.
- 30** opérations subventionnées à hauteur de 27 911 € en matériel de désherbage alternatif pour la reconquête de la qualité de l'eau.

ENVIRONNEMENT :

18	ENS ouverts aux publics
889 722 €	Études et travaux réalisés sur les ENS départementaux
1 372 505 €	Aides aux communes ou EPCI au titre de la randonnée et des espaces naturels
208 500 €	Aménagements liés à l'ouverture au public des forêts domaniales
1 133 180 €	Entretien des ENS, forêts et espaces naturels
411 623 €	Atlas Dynamique de la Biodiversité
307 051 €	Partenariat associations/ENS
74 294 €	Aménagement foncier rural
271 490 €	Aides directes aux agriculteurs dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau
14 877 €	Aides aux communes ou EPCI pour les jardins familiaux
720 485 €	Soutien à l'agriculture
427 456 €	Aide aux syndicats de traitement d'ordures ménagères
142 466 €	Études air, bruit et déchets

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL :

6 140	échantillons d'eaux analysés par le laboratoire dont : <ul style="list-style-type: none">- 1 578 pour le compte du SATESE,- 197 dans le cadre de circuits d'essais d'aptitude du laboratoire,- pour le reste, l'activité porte essentiellement sur la surveillance sanitaire des eaux dans les bâtiments du Département et le suivi de la qualité des eaux de rivières dans le cadre de la participation à des réseaux de mesure cofinancés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
13 384	échantillons alimentaires soumis à analyses microbiologiques dans le cadre de la surveillance sanitaire, particulièrement sur les points de restauration de 123 collèges du département.

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE,
DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(DGAE)

PRESENTATION GENERALE

L'année 2009 a été marquée par la dégradation rapide des grands équilibres budgétaires départementaux, dans un contexte de crise financière et économique internationale. La raréfaction des ressources a nécessité la prise de mesures de limitation des dépenses, qui n'ont pas été sans conséquence pour les politiques mises en œuvre par les directions de la DGAE.

L'année a ainsi été marquée par :

- le passage en biennale du Festival Dépayz' Arts, donc sans édition 2009,
- l'interruption des mesures en faveur de l'apprentissage de la natation en primaire et de la participation départementale au dispositif Ville, Vie, Vacances,
- les révisions opérées dans le cadre de l'attribution des subventions prévisionnelles de fonctionnement aux collèges publics, avec la mise en œuvre d'une réfaction sur les fonds de réserve.

En dépit de ce contexte contraint, l'année 2009 a également été marquée par de belles réussites, parmi lesquelles :

- le succès de la Rando des 3 Châteaux (10 000 participants),
- la 1^{ère} édition du Challenge Thuram,
- la mise en place du Conseil des Jeunes,
- l'ouverture du site internet de la Médiathèque départementale,
- le démarrage rapide de l'aide aux étudiants « Mobil'Etudes ».

Au-delà de leur contenu en termes de politiques publiques, qui ont su rapidement toucher leur public-cible, ces manifestations ou dispositifs contribuent à la modernisation de l'image du Département.

Parallèlement, l'année 2009 a vu se concrétiser trois grands documents d'orientations politiques, élaborés en concertation, qui cadrent pour les années à venir l'action de la DGAE et de manière plus générale du Département dans ces domaines :

- le projet éducatif départemental, « Collège du 21^{ème} siècle »,
- le schéma départemental du tourisme,
- le schéma départemental des sports de nature.

Au-delà du contexte budgétaire, au cours de l'année 2009 la DGAE a connu d'importants mouvements de personnels, en particulier au niveau de l'équipe de direction. Elle a ainsi vu la prise de fonction du nouveau directeur des affaires culturelles en mars, le renouvellement du directeur de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation au printemps puis l'année s'est conclue par le départ de la directrice générale adjointe.

Malgré les incertitudes liées à ces mobilités ainsi qu'aux difficultés financières, toutes les équipes de la DGAE se sont fortement mobilisées pour assurer la continuité du service public et la mise en œuvre des grandes orientations de la politique départementale.

**DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA FORMATION (DEESF)**

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

Education, Enseignement supérieur, collèges, formation

Effectif :

Personnel administratif : 52 dont personnel occasionnel (2)

Agents ATTEE : 1185 dont 200 agents d'Etat intégrés au 1^{er} janvier 2009 (fin du processus d'intégration)

Contrats aidés : 300

Budget primitif 2009 de la Direction :

Investissement : 13 514 277 €

Fonctionnement : 25 617 775 €

Budget réalisé 2009 de la Direction :

Investissement : 9 337 984 €

Fonctionnement : 25 958 763 €

L'essentiel des actions 2009 de la Direction :

1/ Adoption par les élus de la démarche « collège du XXI^{ème} siècle » le 30/04/2009 et réalisation programme d'actions 2009.

2/ Mouvement de personnel au sein de la DEESF, avec maintien des activités.

3/ Sur le plan financier, mise en place d'un dialogue plus étroit avec les collèges par la création des dialogues de gestion et démarrage des entretiens annuels avec les établissements.

4/ Lancement du renouvellement de la convention relative aux compétences respectives du Conseil général de Seine-et-Marne et des 125 EPLE (Etablissements publics locaux d'enseignement) Seine-et-Marnais.

Chiffres-clés de l'activité 2009 de la Direction :

Nombre de collégiens des collèges publics : 64 319

Subvention prévisionnelle de fonctionnement aux collèges : 13 669 043 €

Nombre de bénéficiaires de l'ARS : 9786

Actions nouvelles mises en place en 2009 :

Le « Collège du 21^{ème} Siècle », projet éducatif départemental

1 - Développement des TICE

Les 10 collèges pilotes sont connectés au réseau Sem@for77.

Convention tripartite EPLE/Département/Rectorat fixant la nature des expérimentations, leurs critères et outils d'évaluation, ainsi que les obligations des différentes parties nécessaires à leur bonne réalisation.

Ces dispositions ont été adoptées en septembre et décembre 2009.

2 - Action culturelle

10 collèges pilotes ont été retenus pour une dotation de 300 documents pour le CDI.

Des actions expérimentales ont été lancées sur 3 d'entre eux pour promouvoir les œuvres contemporaines.

3 - Réussite scolaire

199 Projets Educatifs Innovants retenus et subventionnés présentés par 114 collèges (incluant 12 SEGPA), 19 319 collégiens.

44 projets Orientation et Découverte des métiers soutenus.

4 – Accompagnement : l'équipement des collèges en casiers

Politique pluriannuelle : sont prioritaires les établissements volontaires et non dotés en casiers ; viennent ensuite les renouvellements de matériels anciens ainsi que les compléments d'équipement. Le plus souvent, les casiers sont mis à la disposition des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, demi-pensionnaires.

Cette démarche remporte un succès considérable auprès des établissements.

Un dialogue plus étroit avec les collèges

Le Département de Seine-et-Marne compte 125 collèges publics. En 2009, des rencontres régulières avec les gestionnaires de collèges sont devenues nécessaires.

1 Les réunions trimestrielles par secteur

Ces réunions sont organisées dans chacun des quatre secteurs géographiques du Département (secteurs service des personnels ATTEE). Elles permettent d'informer les gestionnaires des EPLE des actions menées par le Département et de présenter certains projets tout en recueillant leurs remarques et suggestions.

2 Les dialogues de gestion

Dans une période de politique budgétaire contrainte, le Département souhaite développer un partenariat de qualité avec tous les collèges Seine-et-Marnais.

Le bureau des finances a organisé la mise en place d'entretiens de dialogue de gestion et des entretiens annuels seront proposés à tous les établissements.

L'objectif des dialogues de gestion est de réunir, en cas de difficulté, les équipes de direction des collèges, accompagnées de leur agent comptable, afin d'examiner et de résoudre en concertation ces difficultés.

L'entretien annuel de gestion vise, quant à lui, à faire un point sur la vie des établissements.

Le programme de renouvellement du matériel de cuisine

Grâce à des marchés passés en 2004 et renouvelés en 2007, le service de la restauration scolaire assure le renouvellement progressif des gros matériels de cuisine. Pour l'année 2009, vingt cinq collèges ont été bénéficiaires d'un programme d'investissement qui représente un montant total de 749 310 € de dépenses.

Afin de prévoir et d'anticiper, en lien avec les collèges et les services de la DABC, le renouvellement du matériel de cuisine, une enquête a été lancée fin 2009.

L'enquête consiste en un recensement des actions de remplacement. Les actions s'appuient sur un tableau de bord rétroactif des demandes émanant directement des collèges mais aussi des préconisations faites dans le cadre de l'audit menée dans les 120 demi-pensions.

L'objectif est de prioriser les interventions rendues nécessaires soit par l'obsolescence du matériel, soit par une mise aux normes réglementaires (exemple : les fluides frigorigènes) ou encore par une augmentation des effectifs.

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE (DSJ)

La Direction des Sports et de la Jeunesse, rattachée à la DGAE, créée en décembre 2007 est composée de 21 agents : 1 Directrice, 1 Assistante de Direction, 1 chargé de mission Education populaire, 1 agent affecté au Bureau de la coordination administrative et financière, 10 au Service des Sports et 7 au Service de la Jeunesse.

Fin 2009 suite au départ d'un agent catégorie B, un poste a été gelé.

Dans le domaine du sport, elle a pour mission de contribuer à son développement, dans toutes ses formes de pratique (associatives, scolaire, éducative, de loisirs, de nature ou de compétition) et de soutenir les porteurs de projets pour la construction et/ou la réhabilitation d'équipements sportifs et socio-éducatifs sur l'ensemble du territoire départemental.

Dans le domaine de la Jeunesse sa mission principale est d'animer la mise en œuvre transversale et partenariale des 27 orientations de la Jeunesse adoptée en octobre 2007.

Sa mission « Education populaire » œuvre dans cette même logique, en concertation avec les 15 organismes de Jeunesse et d'Education populaire, soit têtes de réseau du département ou centre de ressources à vocation départementale.

SERVICE DES SPORTS

Budget primitif 2009	Budget réalisé 2009
Fonctionnement : 4 596 179 €	Fonctionnement : 4 607 195,76 €
Investissement : 5 625 800 €	Investissement : 4 962 255 €

Les chiffres-clés de l'activité 2009 du service des sports :

La politique sportive du Département :

- Soutien au sport scolaire : 860 970,97 €
- Soutien au sport civil : 2 263 805,44 €
- Sport haut Niveau : 1 076 115 €
- Politique Médicale : 62 517 €
- Sport nature : 258 436,27 €
- 4 962 255 € versés pour l'aide à la construction ou à la réhabilitation de 65 équipements sportifs et socio éducatifs

Son impact :

- 1 588 clubs sportifs (169 647 licenciés) subventionnés en 2009 pour un montant total de 1 196 770 €
- 232 organisateurs de manifestations sportives (dont 4 grands événements) soutenus par le Département pour 461 656 €
- 245 043 € attribués à 56 écoles multisports (8 598 enfants)
- 193 350 € attribués à 5 équipes phares du département dans le très haut niveau sportif
- 30 disciplines de haut niveau soutenues à hauteur de 849 965 €
- 60 comités soutenus pour un montant de 242 300 €
- Charte de bonnes pratiques :
 - o 140 autocollants distribués,
 - o 12 075 chartes distribuées auprès des communes, des bases de loisirs, des offices de tourisme, des chambres consulaires, ... du Département.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 du service des sports :

- Élaboration du schéma départemental des sports nature (incluant le PDESI – Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).
- Mise en place d'une convention partenariale pluriannuelle avec la Direction départementale UNSS de Seine-et-Marne. Adoptée le 26 juin 2009 et signée officiellement par les deux parties le 10 septembre 2009.
- Adoption par l'Assemblée départementale des critères de subventions pour les associations sportives scolaires affiliées à l'UNSS le 26 juin 2009.
- Abandon de la politique natation en primaire par l'Assemblée départementale le 25 septembre 2009 à compter de l'année scolaire 2009/2010.
- Organisation du Challenge THURAM « Tous Seine-et-Marnais, tous différents » le jeudi 21 mai 2009 au stade municipal et au stade Paul Fischer à Melun. Il s'agissait d'une compétition sportive ouverte aux licenciés seine-et-marnais de la catégorie benjamin. Dans le cadre de cette journée, des ateliers éducatifs étaient proposés afin de

sensibiliser les jeunes footballeurs et les éducateurs à des valeurs de tolérance, de fair-play et de lutte contre le racisme.

- Adoption par l'Assemblée départementale, le 30 avril 2009, des critères de subventions pour les actions sport-santé afin de favoriser un retour à l'activité physique de personnes sédentaires, en surpoids...

Les « nouvelles » actions mises en place en 2009 :

- 1 450 places offertes à des jeunes Seine-et-Marnais pour assister à des manifestations sportives nationales ou internationales en Région Ile de France.
- 16 Contrats confiance et Bourses de haut niveau attribués individuellement à des sportifs dont les 4 médaillés aux championnats d'Europe.
- "Sport et insertion", nouveau dispositif, 1 seul projet déposé en 2009 en direction de jeunes issus de quartiers défavorisés.

Perspectives 2010 :

1. Schéma départemental des Sports nature, 5 axes prioritaires :
 - Elaborer le PDESI
 - Développer les filières sports nature prioritaires autour de la randonnée terrestre et nautique,
 - Critériser le soutien aux manifestations
 - Renforcer l'accessibilité en faveur des collégiens, des personnes handicapées et des publics défavorisés,
 - Promouvoir le Département autour d'un événement et/ou d'une manifestation sports nature.
2. Développer des actions sport santé (critères adoptés le 30 avril 2009).
 - Poursuivre des négociations avec la Région concernant le statut des bases de loisirs et de plein air.
 - Proposer à l'Assemblée départementale de nouveaux critères d'attribution des subventions aux associations sportives scolaires affiliées à l'USEP
 - Proposer à l'Assemblée départementale de nouveaux critères d'attribution des aides à l'investissement, intégrant des règles d'éco-conditionnalités.
 - Convention pluriannuelle d'objectifs avec le CDOS.

SERVICE JEUNESSE :

Budget primitif 2009	Budget réalisé 2009
Fonctionnement : 2 521 000 €	Fonctionnement : 2 287 679 €

L'essentiel de l'activité 2009

- Poursuite et stabilisation de l'organisation du service (plan de travail, tableaux de bord, évaluation et suivi des activités, définition d'indicateurs).
- Mise en place du conseil des jeunes seine-et-marnais (première année de mandat) les bases de fonctionnement de cette instance ont été jetées, prise de connaissance des acteurs, organisation et effectivités des réunions, travail des commissions, définition et validation des pistes de réflexion et des thématiques à aborder. Accompagnement de la commission temps libre et citoyenneté dans la mise en œuvre d'une campagne d'incitation à l'inscription sur les listes électorales et au vote.
- Amplification de la participation du Département au dispositif Sac Ados avec le pilotage des deux manifestations de remise des sacs le 2 et 3 juillet 2009 au parc culturel de Rentilly.
- Suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre des 27 actions départementales pour la jeunesse : un comité technique jeunesse a été organisé le 6 octobre 2009, contribution à l'analyse, aux constats et aux préconisations sur l'implication globale du département dans les politiques jeunesse.
- Réalisation d'une étude sur les aides aux vacances (état des lieux et perspectives).
- Développement de la politique d'aide aux projets et initiatives de jeunes.
- Accueil d'un service volontaire européen au sein du service jeunesse (jusqu'en juillet 2009).
- Implication dans la manifestation « jobs d'été » organisée par le centre d'information jeunesse de Seine-et-Marne à Ozoir-la-Ferrière sur deux jours avec la participation de la DRH et du SAEI.
- Suivi et évaluation avec la mission Education Populaire des actions développées par les FÉDÉJEP en direction des jeunes seine-et marnais.

Chiffres clés de l'activité 2009

- 50 réunions du conseil des jeunes dont 5 assemblées plénières.
- 50% de taux moyen de participation.

- 11 délibérations prises par le conseil, 1 action réalisée (campagne d'incitation à l'inscription sur les listes électorales).
- 2 contributions sur la mise en œuvre de politiques (projets jeunes, projet de territoire).
- 1000 Sacs Ados distribués lors des deux remises organisées au parc culturel de Rentilly.

Evolution du dispositif Sac Ados

Années	2006	2007	2008	2009
Nombre de sacs attribués	251	530	850	1000
Nombre de structures relais	26	49	64	68

- 86 projets jeunes instruits, 30 retenus.
- 731 jeunes aidés dans le cadre de la formation BAFA.
- 149 centres d'accueil de loisirs de jeunes financés pour un total de 2 016 411 journées enfants au cours de l'année scolaire 2008/2009.
- 5000 guides jeunes édités et diffusés aux partenaires jeunesse.

MISSION EDUCATION POPULAIRE 2009 :

Budget primitif 2009	Budget réalisé 2009
Fonctionnement : 475 000 €	Fonctionnement : 472 000 €

Au cours de l'année 2009, le nouveau partenariat mis en place le 30 avril 2009, a permis aux 15 organismes conventionnés de renforcer leur action départementale et pour certains de procéder à l'adaptation de leurs structures en fonction des objectifs partagés.

Plusieurs initiatives et actions éducatives des organismes de jeunesse et d'éducation populaire se sont affirmées en partenariat avec le Conseil général : les 12 ateliers éducatifs contre le racisme et la citoyenneté lors de la rencontre de Football du Challenge Thuram, auprès de 1 440 jeunes de 10 à 12 ans assurés par les CEMEA Ile-de-France, le Centre du Rocheton, la Fédération Départementale des Centres Sociaux, les Guides et Scouts de France, la FOCEL, Léo Lagrange Ile-de-France, Léo Lagrange Sport, les FRANCAS ainsi que l'UNICEF et la Fondation Lilian THURAM, la mise en œuvre d'un programme de conférences de culture scientifique et technique 2009 – 2010 par l'Union départementale des MJC, le concours départemental d'affiches pour le 20^{ème} anniversaire des droits de l'enfant et le jury à l'hôtel du Département le 12 novembre 2009, organisés par les FRANCAS ou encore la première conférence du Comité Départemental des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire sur la sociabilisations des jeunes et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC)

Les missions de la Direction des Affaires Culturelles sont principalement :

- l'aménagement et le développement culturel et artistique du territoire :
 - Créer les conditions pour que le développement culturel et artistique prenne place au sein du développement local (social et économique) des territoires en Seine-et-Marne,
 - Créer les conditions pour que les présences artistiques au sein des territoires soient respectées dans leur diversité et leur complémentarité (représentation de tous les secteurs artistiques, adéquation des projets des équipes professionnelles avec les besoins et les réalités des territoires, prise en compte des pratiques des bénévoles et amateurs, développement des projets autour d'une éducation fondamentale),
 - Créer les conditions de réalisation de ces programmes de développement culturel et artistique au sein des territoires du département de Seine-et-Marne, et pour ce faire, assurer les partenariats avec le Ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC et la Région Ile-de-France, les intercommunalités et les collectivités locales,
 - Créer les conditions de mise en œuvre du Schéma départemental des enseignements artistiques (mise en place et suivi des études territoriales, négociation et suivi des conventions d'objectifs et de moyens)
- l'évaluation et les expertises départementales des projets des acteurs culturels et artistiques (professionnels et amateurs) du département,
- et une mission de service public qui se caractérise par une disponibilité quotidienne auprès des partenaires et acteurs culturels et artistiques : publics et associatifs, professionnels et bénévoles.

Effectif de la Direction :

Arrivée début février 2009 d'un chargé de développement et nomination du directeur des Affaires culturelles en mars portant ainsi à 8 le nombre d'agents pour les onze premiers mois de l'année. A partir du mois de novembre recrutement d'un chargé de développement portant à 9 agents l'effectif de la Direction pour l'année 2009.

Budget primitif :

Investissement : 374 780 € (AP), 125 000 € (CP sur AP nouvelles) et 1 463 446 € sur AP de stock
Fonctionnement : 6 068 332 €

Budget réalisé :

Investissement : sur AP de stock : 903 026 € sur AP2009 119 €

Fonctionnement : 5 836 497 € (l'écart avec le BP se justifie par les mesures prises en DM1 et DM2)

Faits marquants en 2009 et contexte de travail de la Direction :

A) Contexte de travail de la Direction :

L'arrivée d'un nouveau directeur et de nouveaux chargés de développement a entraîné une réorganisation interne du service dont la mise en œuvre totale se fera en Janvier 2010. Pour parvenir à cette réorganisation, deux séminaires de travail ont été organisés dont les conclusions ont été prises en compte lors des Entretiens Annuels d'Évaluation et plus particulièrement pour ce qui concerne la définition d'objectifs individuels et collectifs.

La mise en œuvre de cette réorganisation concourt au renforcement de la cohésion et de l'opérationnalité des agents.

B) Faits marquants en 2009 :

- Reconduction des six contrats d'objectifs et de moyens dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques. Depuis le vote du schéma (26 octobre 2007) 6 contrats ont été signés.

- Accompagnement des collectivités locales pour les présences artistiques sur le territoire départemental : on peut souligner la présence de 15 compagnies en résidence dans le département, dont la signature, en 2009 de la première convention de résidence pour une compagnie de Danse Contemporaine, 16 soutiens à la création et 8 compagnies soutenues pour 21 ateliers d'actions culturelles réalisés.

- l'accompagnement (évaluation, prospective, conventionnement) de 19 lieux de d'Expression culturelles et artistiques (LECA) en Seine et Marne, dont l'entrée dans le dispositif de préfiguration du Centre Culturel de Saint Fargeau Ponthierry « Les 26 Couleurs »

- l'accompagnement pour la structuration de réseaux et d'actions départementaux avec la poursuite des contrats d'objectifs et de moyens signés les années précédentes avec le réseau Pince Oreilles, réseau des Musiques Actuelles en Seine et Marne, l'association « Les Concerts de Poche », l'association Artévie (diffusion et promotions de l'art contemporain dans le sud du département)

- l'accompagnement (évaluation / prospective, conventionnement) de 12 lieux de diffusion des musiques actuelles (LEMA) en Seine et Marne,

Chiffres-clés de l'activité 2009 de la Direction

Plus de 800 dossiers de demande de subventions instruits ;
4 études territoriales réalisées en faveur des enseignements artistiques;
21 festivals accompagnés et évalués
45 manifestations d'intérêt local accompagnées et évaluées

Ce qu'il faut retenir de l'action 2009 de la Direction :

Dans le contexte particulier des ressources humaines et des contraintes budgétaires, on peut souligner que 2009 est pour la Direction des Affaires Culturelles une année de transition qui a permis de renforcer le positionnement du service dans les dispositifs de politiques publiques du Conseil général, d'affiner son rapport aux acteurs culturels et artistiques du territoire et de renforcer sa capacité de mise en œuvre des politiques culturelles votées par l'Assemblée départementale.

DIRECTION DES ARCHIVES, DU PATRIMOINE ET DES MUSEES DEPARTEMENTAUX (DAPMD)

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

Connaître, recenser, collecter, restaurer, valoriser le patrimoine de la Seine-et-Marne

Effectif : 147 agents (dont 9 apprentis)

Budget primitif :

- investissement : 2 426 737 €
- fonctionnement : 1 562 482 €

Budget réalisé :

- investissement : 1 633 969 € (67,33%)
- fonctionnement : 1 375 541 € (88,04%)

Faits marquants en 2009 et contexte de travail de la direction :

La RGPP avec son impact fort dans le domaine des Archives à moyens constants

Chiffres-clés de l'activité 2009 de la Direction :

Archives :

→ 459 396 connexions sur le site internet et 63 641 875 images numériques consultées,
→ 1929 mètres linéaires d'archives nouvelles entrées aux AD77 (971 mètres linéaires en 2008) dont 1598 mètres linéaires d'archives publiques (950 mètres linéaires en 2008),

Blandy-les-Tours : 63275 entrées

Musées : 66 439 entrées dans les 5 musées

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 de la Direction :

L'activité de la Direction a été marquée :

- par **les répercussions de la RGPP sur la gestion des archives** (collecte et versements des archives des tribunaux, services fiscaux etc...),
- par la réalisation de **nombreuses expositions** dans les musées (Jean-Paul Marcheschi, Faits divers au jardin...) et à Blandy-les-Tours (Carlos Garaicoa),
- par le **travail sur le patrimoine industriel** (classements d'archives industrielles, inventaire architectural de la vallée de la Seine, parution d'une brochure sur l'usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry, préparation de la nouvelle exposition du muséobus et de l'ouvrage sur « la Seine-et-Marne industrielle/Innovations, talents, archives inédites », enfin
- par **l'activité archéologique** (colloque sur « Le corps des anges, fouilles préventives)

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

- . Centre de Ressources livre et lecture
- . Lecture publique
- . Aides et conseils aux bibliothèques
- . Formation des personnels de bibliothèque

Effectif : 38 agents

Budget primitif 2009: 1 384 623 €

Budget réalisé 2009 : 1 094 045 €

La Médiathèque départementale : un centre ressources pour les acteurs du livre et de la lecture / Des modes d'intervention territorialisés

Lors de l'Assemblée départementale d'octobre 2007, de nouvelles orientations de la politique départementale de lecture publique ont été définies.

La Médiathèque départementale est confortée dans son rôle de centre ressources pour l'ensemble des bibliothèques du département. Ses missions en matière de conseil et expertise, de formation et de développement culturel sont renforcées.

Les modes d'intervention de la Médiathèque départementale sont désormais sectorisés géographiquement afin de prendre en compte les spécificités des territoires et de favoriser le

maillage du réseau. La Médiathèque encourage la coopération entre bibliothèques et les actions partenariales avec les acteurs culturels et éducatifs locaux.

Adapté aux nouvelles réalités technologiques et territoriales, le nouveau dispositif des aides financières est par ailleurs particulièrement incitatif pour les projets intercommunaux et le développement des équipements informatiques.

Les services et ressources de la Médiathèques s'adressent à tous les publics en tant qu'utilisateurs des bibliothèques, avec des actions spécifiques en direction de la petite enfance et des collégiens, publics cibles de la Médiathèque.

Chiffres clés :

- 468 000 documents dont 51% pour la jeunesse : 412 000 livres, 39 400 CD et 14 000 DVD et 2600 autres supports.
- 255 000 prêts dont 130 050 documents prêtés sur le site de la médiathèque départementale.
- 19 556 documents réservés à distance et livrés par la navette mensuelle

- 848 personnes ont suivi l'une des 40 actions de formation ou journées professionnelle organisées dans l'année.

- 21 actions de développement culturel ; tout public ou collèges : 22 classes ont rencontré un auteur, un cinéaste ou un musicien.

Un développement culturel axé sur la création contemporaine :

En 2009, la Médiathèque départementale a réorienté sa politique de développement culturel en s'inscrivant tout d'abord dans le projet éducatif mis en place par le Conseil général dans le cadre du projet « Collège XXIème siècle », en prenant en compte la réorganisation interne en secteurs associant les référents de territoire à l'action culturelle. En lien avec la dotation CDI 2009, il a été proposé à ces dix collèges pilotes de construire des projets culturels en partenariat avec les équipes enseignantes et les acteurs locaux de la lecture publique.

La Médiathèque a réaffirmé l'axe de sa politique culturelle, fondée sur la valorisation de ses collections en matière de création contemporaine et persévéré dans l'aide et la réflexion qu'elle apporte à l'élaboration de projets sur les différents territoires. Chaque manifestation vise moins à établir une programmation qu'à accompagner des partenaires dans la réalisation d'une action inscrite dans une dynamique de lecture publique.

Quelques axes forts de l'année :

- Une mise en valeur de la création contemporaine : en littérature, quatorze auteurs contemporains ont été reçus lors des A voix vives et des résidences, en cinéma, trois réalisateurs invités lors du cycle A Tout Doc, en musique, trois musiciens ont présenté un ateliers-concert.

- Une intensification des actions en direction des collèges : 22 classes ont rencontré un auteur, un cinéaste ou un musicien.

- Une meilleure équité de l'offre culturelle sur le département avec des journées d'étude et de temps de sensibilisation pour professionnels et bénévoles afin qu'ils deviennent eux-

mêmes sur le terrain des acteurs du développement culturel et proposent des actions au public dans les différents lieux du département.

Collège XXIème siècle Dotation de 300 livres pour 10 CDI :

Dans le cadre de l'opération "Collège du 21ème siècle", le Conseil général de Seine-et-Marne, par l'intermédiaire de la Médiathèque départementale, a mis en place à compter de la rentrée scolaire 2009, une action qui vise à développer les ressources des CDI et étendre les activités culturelles en direction des collèges. L'objectif est de favoriser la réussite scolaire, personnelle et professionnelle des jeunes en faisant des CDI des lieux vivants et ouverts à la création.

Il s'agit donc de développer des partenariats entre bibliothèques locales, Médiathèque départementale et CDI, notamment pour un enrichissement des collections (livres, CD, ressources numériques) et la mise en œuvre d'actions de médiation. : lecture-rencontre avec un auteur, projection-débat avec un réalisateur, atelier-concert avec des musiciens.

Un budget de 36 000 € a été consacré en 2009 à cette opération.

Premières pages :

Début 2009, la Médiathèque départementale a été sollicitée par le Ministère de la Culture pour être un des trois départements pilotes du projet « Premières pages » conduit en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales.

L'opération consiste à offrir à chacun des 20 000 enfants nés ou adoptés en Seine-et-Marne en 2009 un lot constitué : d'un album original, «Mon Beau Soleil» de Natali FORTIER, publié aux éditions Albin Michel, d'un «Petit guide du voyage au pays des histoires» à destination des parents, de la bibliographie «BébéButine», sélection de livres pour la petite enfance proposée par la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

En familiarisant l'enfant avec le livre dès son plus jeune âge, «Premières Pages» entend contribuer à réduire les inégalités en matière d'accès à la culture en soulignant notamment le rôle irremplaçable des parents dans la transmission des savoirs à leurs enfants. Il s'agit effectivement de favoriser l'éveil culturel des tout-petits dans une démarche préventive contre l'exclusion et l'illettrisme en s'inscrivant dans le cadre des actions menées par l'association A.C.C.E.S. (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations, représentées par les pédopsychiatres R. Diatkine et M. Bonnafé).

La Médiathèque départementale s'est fortement investie aux côtés de la CAF et des services de la DGAS dans cette opération pour coordonner la diffusion des albums dans les bibliothèques et les structures d'accueil de la petite enfance. Elle a, par ailleurs, proposé une journée professionnelle de sensibilisation à l'importance du livre pour l'éveil culturel du tout-petit pour les personnels de bibliothèques et les acteurs sociaux locaux.

Ouverture du site Médiathèque : <http://mediatheque.seine-et-marne.fr>

La mise en ligne du catalogue puis du site Internet le 5 novembre a contribué à réaffirmer la mission de la Médiathèque départementale de centre ressources pour les acteurs

départementaux du livre et de la lecture. Le site est devenu en moins de six mois un espace incontournable pour toute diffusion d'information et offre de service.

L'image d'expertise de la Médiathèque départementale s'en trouve améliorée. En lien avec les orientations de la politique départementale de lecture publique, un accent sera mis, dans les prochains mois, sur la valorisation des collections et des actions de médiation notamment en direction de la petite enfance et des jeunes.

Toutefois, l'outil sematic ne répond pas actuellement aux besoins de la direction. Le développement de web services, en concertation avec la DIE et DSI, s'avère en effet indispensable. De même, il est essentiel de conduire une réflexion, avec le service communication, sur le recours à d'autres outils du web 2.0 pour une plus grande visibilité sur le net

Passeurs culturels :

Action de formation-insertion réalisée par Initiatives 77 et la Médiathèque.

Formation diplômante (BJPS) pour exercer le métier de passeur culturel en bibliothèque.

Objectif : former **15 jeunes**. Ces jeunes sont en situation de pratique professionnelle en alternance dans des bibliothèques. Ils sont rémunérés pendant deux ans par Initiatives 77. La Médiathèque a contribué à la définition du métier, aux contenus de la formation et assure un suivi des jeunes passeurs dans les bibliothèques.

Aides au développement des bibliothèques et de la lecture :

Le dispositif d'aides mis en place à partir de début 2008 s'avère correspondre aux besoins des collectivités notamment en matière de soutien à l'équipement informatique. Ce sont ainsi, fin 2009, 68 % des bibliothèques qui possèdent une connexion Internet contre 57% fin 2008. Le total des subventions d'investissement pour la construction, l'aménagement, l'informatisation et les équipements multimédia s'élève à 99 297 €.

La nouvelle aide pour la constitution de collections thématiques ou le développement d'un fonds spécifique a été attribuée à 6 bibliothèques pour un montant total de 10 160 €. Trois collectivités ont bénéficié de la nouvelle aide à la création d'emploi qui s'est élevée au total à 7 278 €. En matière d'aide au fonctionnement c'est le soutien aux actions culturelles qui a été le plus sollicité : 22 aides pour un montant de 45 573 €.

**SERVICE DES ACTIONS EUROPENNES ET
INTERNATIONALES (SAEI)**

Mots-clés qui caractérisent le service :

International
Europe
Appui

Effectif :

3 personnes : 2 à plein temps, 1 à 80%

Budget primitif :

379 000 €

Budget réalisé :

249 760 €

Faits marquants en 2009 et contexte de travail du service :

Activité Europe :

Compte tenu de la crise, le projet de mise en place de plateformes d'accès à l'emploi en lien avec les entreprises, initié début 2009, a été mis en difficulté. Il faisait l'objet d'une demande de cofinancement européen (Fonds social européen) pour l'année 2009. Le financement escompté sera donc moindre que prévu initialement (4 305 € de FSE attendus au lieu des 29 900 € prévus).

Par ailleurs, le Conseil général qui avait signé une convention -qui octroyait 22 306 € de FEADER la réhabilitation du Bois de la Rochette- le 16/10/2008 avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, s'est vu retirer la subvention de FEADER en juillet 2009 car les Conseils généraux ont été déclarés inéligibles au dispositif de soutien à la desserte forestière. Le CG a fait un recours gracieux et a obtenu, en novembre 2009, que l'Etat s'engage à verser au Département l'intégralité de l'aide promise (44 612,55 €) sans mobilisation des crédits FEADER.

Activité internationale :

Dans le domaine de la coopération décentralisée, l'année a été marquée par la décision du Président et de l'élus à la coopération décentralisée de finaliser toutes les actions de coopération en cours et de ne pas reconduire l'accord de coopération avec le Judet de Teleorman, en Roumanie, en 2010.

Un rapprochement entre le Département et le bureau de représentation du Département du Hyogo (Japon) -avec lequel Seine-et-Marne Développement développe un partenariat économique- a eu lieu et s'est manifesté par l'accueil d'une artiste japonaise, originaire du Hyogo, qui a exposé ses œuvres dans le Hall du Département (mai 2009).

Chiffres-clés de l'activité 2009 du service :

Demandes de financement ayant fait l'objet de subventions :

- 13 860 € pour l'accueil de jeunes volontaires européens au CG (PEJA - SVE) pour un accueil entre septembre 2008 et juillet 2009,
- 119 600 euros octroyés pour le Pack Insertion en 2009 (FSE), projet mené par la DIH.
26 associations seine-et-marnaises de solidarité internationale financées dans le cadre de l'appel à projets annuel pour un montant de 92 000 €,
- 18 porteurs de projets seine-et-marnais ont sollicité le SAEI et ont été orientés vers les dispositifs européens adéquats

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2009 du service :

Le SAEI a permis de positionner le Département sur plusieurs fonds européens :

- * Le Fonds social européen pour faire financer une expérimentation de parcours d'insertion coordonné appelé « Pack Insertion », en vue du travail de refonte du PDILE (juin 2009) ainsi que le dispositif « Pack Entreprises » visant à créer des plates-formes d'accès à l'emploi en lien avec les entreprises.
- * le Programme Européen Jeunesse en Action : le Conseil général est le premier Conseil général à accueillir deux jeunes volontaires européennes dans le cadre de la programmation 2007-2013 et à recevoir une subvention pour l'accueil de ces jeunes ;
- * Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, mesure 321, dans le cadre de l'appel à projets national « le développement des infrastructures pour l'Internet à haut débit dans les zones rurales ». Le dossier de réponse à l'appel à projets a été travaillé entre fin novembre 2009 et janvier 2010. Le montant demandé est de 1,6 M€ (budget total : 4 M€).

Le SAEI a également poursuivi son action de sensibilisation à l'Europe en 2009, année des élections européennes. D'une part, en interne, en organisant avec les volontaires européennes présentes, une semaine de l'Europe dans le Hall de l'Hôtel du Département avec une exposition sur les institutions européennes. D'autre part, auprès des jeunes du Conseil des Jeunes en initiant un déplacement à Bruxelles le 1^{er} décembre 2009 avec plus de 30 jeunes, afin de leur faire découvrir la politique européenne en faveur de la jeunesse et les moyens d'expression des jeunes au niveau européen.

Dans le domaine de la solidarité internationale, le Département a lancé, dans le cadre de son travail de mise en réseau des acteurs de la solidarité internationale, un réseau de bénévoles appelés « les ambassadeurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne » qui se mettent à disposition de leurs pairs (associations) pour faire de la sensibilisation à la solidarité internationale en Seine-et-Marne et animer le territoire autour des valeurs du partage et de la solidarité. 14 ambassadeurs ont été formés. Ce projet a été salué dans le cadre de la Revue des Parties Prenantes menée par Comité 21.

Les actions nouvelles significatives mises en place en 2009:

- **le public ciblé :** les acteurs de la solidarité internationale du territoire
- **l'objectif de l'action :** le dispositif « ambassadeurs de la solidarité internationale » a pour objet d'aider les forces vives de la solidarité à sensibiliser le public seine-et-marnais à l'action internationale et à l'engagement solidaire (intervention / animation / accompagnement)
- **description brève de l'action :**

Le comité de ressources et de propositions sur la solidarité internationale (instance non formelle animée par le service) a lancé, courant 2009, l'idée de créer un nouveau dispositif dont il est garant : **les ambassadeurs de la solidarité internationale en Seine-et-Marne**. Un appel à candidatures a été lancé en mai 2009 par le Conseil général. 14 personnes se sont portées candidates et ont reçu une première formation en septembre 2009, qui avait pour objectifs de :

- * Comprendre le rôle de l'ambassadeur en tant que facilitateur et médiateur,
- * Partager une vision de la sensibilisation acceptée par les acteurs locaux,
- * Identifier les différents types d'actions et les distinguer de la collecte de fonds et de la communication,
- * Etre en capacité de construire un projet cohérent avec le territoire local,
- * Identifier les actions possibles notamment dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale.

Depuis fin 2009, ces bénévoles sont à même :

- * d'accompagner les acteurs du territoire pour organiser une sensibilisation des seine-et-marnais à la solidarité internationale en s'adaptant aux différents types de public et aux différentes manifestations avec les supports appropriés.
- * de faire le lien entre les enjeux internationaux de la solidarité internationale et leur implication territoriale, nationale, régionale ou locale.

SERVICE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE ET DU TOURISME (SCAT)

Mots-clés qui caractérisent le service :

- ↪ Suivi de la politique départementale des pôles Touristiques régionaux
- ↪ Mise en œuvre du Schéma Départemental du Tourisme
- ↪ Interface avec le Comité Départemental du Tourisme et les organismes associés au monde du tourisme
- ↪ Gestion budgétaire pôle Direction générale

Effectifs :

- ↪ 1 Chef de service

- ↪ 3 agents :
 - 1 chargé de mission tourisme
 - 1 rédacteur
 - 1 adjoint administratif de 1^{er} classe

Budget primitif :

- ↪ 3 157 760 € en Fonctionnement
- ↪ 3 260 000 € en Investissement

Budget réalisé :

	BP 2009	BP + DM2 + reports	Réalisés
Fonctionnement	3 157 760 €	3 169 947,32 €	3 158 877,23 €
dont subvention au CDT	2 184 260 €	2 146 260,00 €	2 146 260,00 €
dont Anciens Combattants	37 000,00 €	37 000,00 €	36 798,40 €
Investissement AP	3 260 000 €	3 228 400,00 €	
Investissement CP (AP 2009 + AP de stock)	2 101 649,34 €	1 904 129,42 €	1 013 158,02 €

Faits marquants en 2009 :

1 - Tourisme : Pôles Touristiques & Schéma Départemental du Tourisme

En 2009, l'Assemblée départementale a adopté le Schéma Départemental du tourisme et des loisirs, pour 2009~2013.

Dans le cadre de la politique départementale de développement touristique, le service suit les dossiers touristiques à l'échelle du Département, en lien étroit avec les opérateurs publics et privés, les structures associatives et institutionnelles du Département (CDT, CCI, Gîtes de France, Logis de France, GPIH, UDOTSI....), et les autres services du Conseil général.

Le service assure, au niveau du Département, l'instruction et le suivi financier de tous les dossiers liés aux trois Pôles Touristiques régionaux (Marne, Ourcq et Morins, Sud, Seine et Loing et Provinois, Bassée et Montois).

Le service a aussi en charge la préparation des étapes budgétaires et le suivi financier des 3 CDR : Tourisme, Direction Générale et Actions Européennes et Internationales.

2- Anciens Combattants :

En 2009, le service a suivi les demandes de subventions de fonctionnement des associations d'Anciens Combattants et a traité, les demandes et courriers de 31 associations, dans le cadre de l'aide au fonctionnement ou le changement du drapeau de l'association.

3- Coordination Administrative :

Le service assure la gestion et le suivi des moyens nécessaires au fonctionnement du pôle Direction Générale Adjointe (DGA-E), notamment sur le plan matériel (installation, locaux ou entretien du matériel : mobilier, informatique, téléphonie, parc automobile) ; ainsi que celle des frais de déplacement, en liaison directe avec la Secrétaire Générale de la DGA-E.

Chiffres-clés de l'activité 2009 du service :

↳ Pôles touristiques Régionaux :

⇒ Pôles **Sud, Seine et Loing**, créée en 2001 :

16 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de **304 282 €** (dont 35 000 € sur l'AP 2008) parmi lesquels les travaux sur le site de l'Usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry et la création d'un parcours des peintres, par la commune de Barbizon.

⇒ Pôles **Marne, Ourcq et Morins**, créée en 2005 :

9 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de **267 400 €** dont le lancement de l'étude de stratégie touristique du Pays de Meaux et l'acquisition du futur Centre d'Interprétation de la Pierre Meulière par la commune de La Ferté-sous-Jouarre

⇒ Pôles **Provinois, Bassée et Montois**, créée en 2007 :

12 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de **269 668 €** dont l'aménagement d'un site dédié au tourisme d'affaires sur la commune de Louan et la réalisation de la scénographie de la tour César à Provins.

↳ Nombre de dossiers de subvention pour l'hébergement :

⇒ **8** dossiers (emplacements de camping, mobil homes, hébergements insolites, aires de service pour camping-cars) pour un montant total de **149 351 €**

⇒ **21** dossiers de chambres d'hôtes et de gîtes pour un montant total de **125 425 €** (dont 46 092 € sur l'AP 2008).

⇒ **11** dossiers tourisme handicap (restaurant, camping...) pour un montant total de **67 098 €** (dont 29 690 € sur l'AP 2008).

⇒ **4** hôtels pour un montant total de **46 869 €**

↳ Manifestations :

36 dossiers subventionnés dans le cadre de l'aide aux spectacles historiques et manifestations touristiques départementales, pour une somme globale de **124 485 €**.

CABINET DU PRESIDENT :
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La Direction de la communication est chargée de mettre en œuvre la stratégie de communication institutionnelle, interne et externe, du département.

→ **Effectif : 16 personnes**

→ **Budget primitif 2009 : 1 648 000**

→ **Budget réalisé 2009 : 1 412 000**

→ **Faits marquants en 2009 :**

Communication liée au contexte national : projets de réformes des collectivités, difficultés budgétaires des départements. Campagne Dette de l'Etat et dossier dans le magazine sur la réforme des collectivités.

Manifestations principales :

Colloque très haut débit (avec réalisation d'un clip)

Rando 3 châteaux

Challenge Thuram

Opération Sac Ados

Congrès de Maires

Festival de la terre

Opération gilets jaunes

Editions principales :

Programme Nuit des musées

Livret ASSR

Schéma départemental sport nature

Schéma départemental du tourisme

Projet éducatif départemental Collège 21^{ème} siècle

→ **Chiffres-clés de l'activité 2009 de la Direction**

10 magazines départementaux

17 campagnes d'affichages

200 reportages photos

180 communiqués de presse

814 000 visiteurs sur le site internet

100 actualités sur le site internet

5 journaux internes Diapason

100 actualités sur Sésame9 procédures de marché : 6 MAPA – 3 appels d'offres

→ **Actions nouvelles significatives mises en place en 2009**

Lancement du projet de territoire

10 réunions publiques participatives

Ouverture d'un site participatif dédié au projet. 5000 visiteurs. 217 contributions déposées.

Nouvelle formule vœux aux personnalités

Nouvelles éditions

Guide des solidarités

Guide jeunesse

Lettre du sport – Edition trimestrielle

Suppléments visites cantonales

Infos transports (4 pages) : nouveau cadencement Transilien, rénovation ponts de Provins

Campagne d'incitation au vote

Elaborée en collaboration avec le Conseil des Jeunes 77

Nouvelle formule des vidéos

15 vidéos mises en ligne sur la site du Conseil Général

Covoiturage

Lancement d'un site internet dédié et campagne de communication.

Stand métiers CG

Pour le Salon de l'emploi public

Communication interne

Nouvelle charte graphique outils de communication

Nouvelle formule Diapason